La LIBERTÉ

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

Vol. 92 n°45 • du 1 au 7 mars 2006 • SAINT-BONIFACE

1,10 $ + taxes

Dans L'ACTUALITÉ

Mission habitations

LE CONGRÈS SUR L'HABITATION dans le Vieux Saint-Boniface a attiré 160 personnes qui ont entre autres abordé la question du patrimoine.

■ Pages 2 et 3.

Dossier bélugas

COMMENT VONT LES BÉLUGAS ? Un professeur de l'Université du Manitoba étudie depuis des années ces mammifères de la Baie d'Hudson.

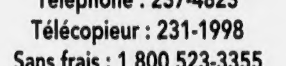
■ Pages 18 et 19.

Surprise surprise!

ON VOUS PROPOSE DE RIRE au Cercle Molière, pour clore la présente saison théâtrale. Et l'Équipe de *Surprise!* a déjà *ben du fun*...

■ Page 13.

Le SOMMAIRE



Comment nous joindre?

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1 800 523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Le Parlement... à Landmark!



photo : Daniel Bahuaud

C'est peut-être l'élection fédérale qui l'a inspiré, ou encore le dépliant qu'il a reçu de son député, Vic Toews. Chose certaine, la sculpture de neige d'Éric Chapellaz impressionne les passants qui sillonnent la rue principale de Landmark. « J'adore ça, lance le sculpteur qui a appris à développer son talent au Festival du Voyageur. C'est un beau passe-temps qui me permet d'utiliser mon imagination et ma pelle! Je fais des sculptures chaque année, mais cette fois-ci, je crois m'être dépassé. Ça m'a pris une quarantaine d'heures. » L'an prochain, Éric Chapellaz compte rebâtir son Parlement, en y ajoutant trois policiers montés de la GRC. Cela présage-t-il une autre élection? « J'espère que non! », conclue le sculpteur.

FRANCOPHONIE MONDIALE

Après l'Alsace, le Sénégal

François CAVAILLÈS

« Je me sens très privilégiée. » Joanne Therrien rayonne à quelques jours de son premier séjour en Afrique, du 4 au 8 mars. À la fois excitée, curieuse et réfléchie, elle part en mission au Sénégal en tant que femme d'affaires.

« Le Sénégal a fait une demande pour la venue d'une Franco-Manitobaine pour la Journée internationale de la femme, le 8 mars. La requête a été adressée au Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), car le thème était l'économie et la femme entrepreneure. Le CDEM m'a sollicitée pour une conférence à ce sujet », explique Joanne Therrien.

L'horaire s'annonce chargé : visites d'ateliers et de coopératives tenues par des femmes, rencontres avec une dizaine de ministres. Pour le CDEM, dit-elle, il s'agit d'une première rencontre d'exploration.

Dans son discours du 8 mars, Joanne Therrien compte traiter de la vie en milieu minoritaire, de la femme entrepreneure et des défis du développement économique. Au Sénégal, le wolof, langue majoritaire, est plus parlé que le français, langue officielle.

Collaborations

Dans l'idéal, la mission doit engendrer une ou deux collaborations entre le Manitoba et le Sénégal.

Joanne Therrien a déjà identifié un programme intéressant. L'Échangeur est un système de formation continue à distance, mis en place à travers la francophonie mondiale. Il intéresse aussi un autre pays d'Afrique de l'Ouest, le Mali. Pour l'instant, l'Échangeur est financé en majeure partie par la France et comprend près de 150 cours.

« Le Manitoba a une excellente occasion de se brancher sur l'Échangeur. Mon entreprise est spécialisée dans la formation, alors ce projet est dans mes cordes », confie la présidente de Vidacom.

Coup d'œil national

L'IRAK AU BORD DE LA GUERRE CIVILE

ÇA, C'EST DE LA DÉMOCRATIE COMME JE L'AIME !

RÉSIDENCE LANGEVIN

La Province offre une médiation

« Le gouvernement manitobain offre un médiateur pour résoudre le problème de la Résidence Langevin », a annoncé, samedi dernier, le député provincial de Saint-Boniface, Greg Selinger.

François CAVAILLÈS

Invité au Congrès sur l'habitation du Vieux Saint-Boniface, le député provincial Greg Selinger a annoncé une mesure exceptionnelle, en réaction à un malaise persistant dans la communauté.

« Le gouvernement manitobain offre un médiateur pour résoudre le problème de la Résidence Langevin », a-t-il déclaré aux congressistes réunis au Collège Louis-Riel samedi dernier. Cette proposition a été acceptée par les parties concernées.

Dans le public, se trouvaient des membres des Chevaliers de Colomb locaux et des Amis du Centre communautaire Langevin (ACL), les deux parties qui s'opposent quant au devenir de la résidence. Les premiers veulent disposer de leur bien comme ils l'entendent, alors que les seconds espèrent obtenir la reconnaissance du patrimoine historique de la Résidence Langevin pour en empêcher la démolition.

« C'est la première fois qu'on fait une chose pareille depuis longtemps... C'est rare à Saint-Boniface, a commenté Greg Selinger pour *La Liberté*. Nous allons tâcher de faire en sorte que chacun des deux groupes y trouve son compte. Le processus peut prendre très longtemps. »

Quelques heures plus tôt, lors des questions du public en réaction à la présentation de l'architecte Guy Préfontaine (lire l'article ci-contre), Nathalie Kleinschmit, de l'ACL, a contesté la mention de l'emplacement actuel de la Résidence Langevin sur une liste de terrains jugés prêts au développement et appelés « cibles faciles ». « La Résidence Langevin est en cours de reconnaissance historique, a-t-elle avancé. Depuis des mois, un comité défend ce monument. Ce n'est pas une cible facile. »



photo : François Cavaillès

Pour résoudre le différend quant au devenir de la Résidence Langevin, le gouvernement manitobain a, par la voix du ministre Greg Selinger, mis un médiateur à la disposition des parties.

Aussitôt, Guy Préfontaine a précisé que l'expression « cible facile » signifie simplement qu'il y a un intérêt à développer le terrain en question. « Je n'ai pas parlé de détruire ce monument, a-t-il ajouté. La réalité est qu'il y a des sites qui ont un potentiel. »

Porte-parole du nouvel organisme Héritage Saint-Boniface, David Dandeneau regrettait de ne pouvoir assister à la rencontre de samedi. Il espérait toutefois que le congrès allait mandater un organisme pour l'organisation prochaine d'un « grand sommet sur le patrimoine », somment nécessaire selon lui pour faire le tour de la question.

Le coût du patrimoine

En fin de journée, la question est revenue lors d'un atelier sur le patrimoine du Vieux Saint-Boniface. La trentaine de participants s'est notamment interrogée sur les conséquences financières qu'a la reconnaissance d'un édifice au patrimoine municipal, provincial ou national. L'idée de dresser une liste des bâtiments du Vieux Saint-Boniface susceptibles d'être protégés pour leur valeur historique a été avancée. Pour chaque élément de cette liste, une prévision des coûts d'entretien serait indiquée, dans un effort de prévention et de clarification des devoirs des propriétaires.

En outre, les trois autres ateliers prévus ont permis de recueillir des idées très variées.

Projeter des « coopératives de logement », maintenir des efforts de développement pendant 25 ans, et éviter de créer des ghettos sont ainsi des défis à relever, selon les participants à la table ronde sur les modèles de développement.

La multiplication des services et des affichages en français a aussi été reconnue comme essentielle, en conclusion de l'atelier sur le caractère français du Vieux Saint-Boniface. Dans ce registre, l'intention d'installer une fontaine boulevard Provencher, sur une place à l'européenne, a été exprimée pour le bien de la vie sociale.

Enfin, le groupe de réflexion sur la vie des jeunes dans le quartier a souhaité la mise en place d'un forum jeunesse, de nouveaux espaces sociaux (semblable à l'ancien Canot), davantage de concertation et de discussions régulières sur l'évolution du Vieux Saint-Boniface, des trottoirs plus larges, des autobus plus fréquents et, en quelque sorte, « de la vie après 21 h ».

Organisatrice de l'événement, l'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface prépare une synthèse de tous les avis reçus au congrès, pour orienter son action dans les cinq prochaines années.

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sylviane LANTHIER** ■ Adjointe à la rédaction : **Jennyfer COLLIN** ■ Journalistes : **Daniel BAHUAUD** et **François CAVAILLÈS** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Secrétaire administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Pigiste : **Marie-Chantal BÉDARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 34,20 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 37,45 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 95 $ ■ **Outre-mer** : 130 $ ■ Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455



« Nous reconnaissons l'appui du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal » Canada

SAINT-BONIFACE

Pour 5 000 résidants de plus

L'un des temps forts du Congrès sur l'habitation du Vieux Saint-Boniface a été la présentation d'une étude du développement urbain local par le cabinet d'architecture GPP.

François CAVAILLÈS

L'Association des résidants du Vieux-Saint Boniface (ARVSB) a organisé, le 25 février, un grand congrès sur l'habitation du Vieux Saint-Boniface. L'événement ouvert au public a rassemblé plus de 160 participants. Ses objectifs ont été de faire le point sur la situation actuelle, penser à des partenariats, impliquer la population dans les choix de développement et avancer vers un plan d'ensemble à long terme.

Pour nourrir les débats, le plat de résistance a été préparé par l'architecte Guy Préfontaine, du cabinet GPP. En moins d'une heure, sa présentation multimédia a permis de passer en revue l'actualité du développement urbain local, à l'aide de quelques exemples concrets. Certaines perspectives d'avenir ont également transpiré de l'étude de GPP, qui a très vite su provoquer des questions intéressantes du public.

Guy Préfontaine a d'abord rappelé l'objectif, posé lors d'un précédent sommet organisé par l'ARVSB en 2002, d'augmenter de 5 000 personnes la population de Saint-Boniface (jusqu'à 12 000 résidants).

« En 2006, on en est à environ 8 400 résidants et on pourrait se diriger vers les 13 000. Mais la tendance dans les 25 dernières années est à la baisse : on a perdu 4 000 résidants », a-t-il expliqué. Le défi pour le quartier semble donc de ne plus laisser partir personne, tout en accueillant de nouveaux arrivants, de préférence des jeunes familles francophones.

photo : François Cavaillès

Les participants au Congrès sur l'habitation du Vieux Saint-Boniface ont pu observer des prévisions du développement de leur quartier.

« Recyclage » de maisons

Selon Guy Préfontaine, les aînés représentent « un atout intéressant » pour Saint-Boniface. Il peut être opportun de « recycler » leurs maisons, quand celles-ci deviennent pour eux trop difficiles à entretenir. « A Saint-Boniface, les maisons sont plus abordables qu'ailleurs dans Winnipeg, a souligné l'architecte. Et elles sont, pour la plupart, en assez bon état, quoi qu'on en dise. »

Par ailleurs, Guy Préfontaine a ajouté qu'il faut plus de propriétaires et moins de locataires (lesquels représentent encore deux tiers des possesseurs, en 2006). En réaction à une question du public, il a déploré l'existence de spéculateurs, qu'il veut tenir en marge du mouvement positif de développement communautaire.

Fort de son accessibilité, de sa proximité du centre-ville, et de son plus faible coût au pied carré, le Vieux Saint-Boniface laisse par contre aux développeurs une marge de profit inférieure à celle d'autres quartiers de Winnipeg. De plus, l'écart de taxation entre un terrain non développé et un terrain développé y est assez faible, selon Guy Préfontaine, ce qui réduit cette source possible de financement. La superficie limitée des terrains disponibles au centre-ville, à l'exception notable du site de l'ancienne usine Canada Packers, a aussi un effet néfaste sur la rentabilité escomptée par les bâtisseurs.

Le problème du financement s'avère particulièrement important dans le cas de terrains difficiles à développer, comme la Pointe Hébert, où il vaut mieux démolir pour reconstruire. En complément à la remarque d'une citoyenne embarrassée par le sort de la vieille maison de son père, Guy Préfontaine a indiqué qu'une démolition coûte, en général, environ 10 000 $, un montant à considérer dans la valeur immobilière.

Le Vieux Saint-Boniface en 2031

Inversement, certains endroits sont connus pour être plus faciles à développer. « Sur la Des Meurons, des entreprises comme Prairie Remanufacturing veulent vendre », a précisé Guy Préfontaine, avant de dresser une liste de « cibles faciles » comprenant les adresses suivantes : 138 Aubert, 321 de la Cathédrale, 151 Despins, 204 Masson, 409 Taché, 500 Taché, 768 Taché, 151 Provencher, 161 Provencher, 450 Youville, ainsi que le pont Provencher et l'Esplanade Riel.

Enfin, l'étude recommande de combiner le développement de logements réservés à une seule famille (« unifamilial ») et les constructions destinées à plusieurs familles (« multi-familial »). Il faut aussi plus de résidants par demeure, et un partenariat à long terme, c'est-à-dire étalé sur les 25 prochaines années. Une maquette de croissance a même permis d'imaginer, en 2031, des édifices de six, sept ou huit étages sur la rue Taché. « Certains trouvent ça haut, mais c'est très bas en fait d'échelle de ville », a commenté Guy Préfontaine. Ainsi serait atteint l'objectif de 5 000 résidants supplémentaires, tout en permettant à la population actuelle de rester.

SAINT-BONIFACE

Des journaux, des jeunes, des questions

Sylviane LANTHIER

Une trentaine de jeunes de partout au pays tiennent une rencontre de six jours à Saint-Boniface. Du 1er au 6 mars, ces francophones qui ont une passion commune pour le journalisme étudiant, pourront partager leurs idées et leur savoir-faire.

« On va entendre des conférenciers et recevoir des formations sur le métier de la presse, raconte un des organisateurs, Miguel Vielfaure. On veut aussi se donner des outils pour mieux développer nos médias et les stabiliser. » Le directeur du journal étudiant du Collège universitaire de Saint-Boniface, *Le Réveil*, explique qu'une première rencontre des journaux étudiants francophones du Canada a eu lieu à Québec l'an dernier. Ce sera la première fois que ces jeunes tiendront une rencontre semblable dans l'Ouest.

Ces journaux sont également membres du Carrefour international de la presse francophone. Le CIPUF leur permet d'établir des contacts avec des jeunes de partout dans le monde, et en particulier de l'Afrique; il a aussi eu comme conséquence d'amener les membres canadiens à vouloir travailler davantage ensemble. « Si j'ai un problème, explique Miguel Vielfaure, c'est possible qu'un autre journal ait eu un problème semblable et puisse m'offrir des solutions pour le régler. »

Les 36 participants entendront des conférences de professeurs universitaires et de journalistes de métier, ils participeront à une table ronde sur les médias et profiteront de leur séjour pour visiter des coins du Manitoba. Ils participeront ainsi au festival Manipogo à Saint-Laurent.

ÉDITORIAL

par Sylviane Lanthier



Bravo les filles!

La toute première médaille d'or du Canada, remportée par Jennyfer Hail, en saut acrobatique, a donné le ton des jeux pour ce pays, qui a vu certaines de ses plus belles médailles remises à des femmes, athlètes amateurs, passionnées de leur sport et qui ont traversé ces jeux avec un bel esprit olympique. 16 des 24 médailles canadiennes ont été obtenues par des femmes. On les regarde et on est fiers. Fiers des exploits de la Winnipégoise Cindy Klassen. Fiers aussi de son plaisir évident et communicatif et de sa modestie. Une grande dame du sport.

Fiers d'une autre Manitobaine, Clara Hugues, qui a ajouté une médaille à sa collection déjà impressionnante de titres olympiques. Car elle aussi est renommée : à Salt Lake City, l'ancienne cycliste convertie au patinage de vitesse était la première olympienne médaillée aux jeux d'hiver et d'été.

Fiers des membres de l'équipe de hockey féminin, qui se font les porte-parole d'une discipline sportive qui doit encore être développée dans plusieurs pays. Ces Canadiennes sont en quelque sorte des pionnières; si elles arrivent à devenir des modèles ailleurs dans le monde, elles auront peut-être un jour devant elles plus d'équipes qui leur feront une plus sérieuse concurrence. Et elles sauront alors qu'elles auront gagné leur pari.

Fiers enfin d'une obscure fondeuse qui a devancé toutes les autres dans une course surprise, et donné au Canada une médaille d'or que celle-là, on n'attendait pas. Elle est là, la beauté des Jeux olympiques : dans les athlètes amateurs qui connaissent des moments exaltants, vivent parfois des drames, récoltent les grands honneurs, tentent l'impossible pour se dépasser et sortent de l'ombre, l'espace d'une course.

Il n'y a pas eu que des femmes lors de ces jeux, bien entendu. Mais leur présence a été particulièrement remarquable.

On n'a pas eu l'or au hockey masculin. On n'a même pas eu de Canada au hockey masculin.

Une chance qu'on avait les filles... et les amateurs!



Lu dans L'Express : un dossier éclairant sur les caricatures de Mahomet, et surtout sur la récupération politique de cette affaire par certains états du Proche-Orient, au profit de leurs politiques intérieures. Un exemple parmi d'autres : en Iran, la colère des foules a été attisée par un gouvernement qui en a profité pour, ensuite, annoncer qu'il reprenait ses activités nucléaires sensibles. Dans cette perspective, le scandale suscité par la publication des caricatures pose moins la question de la liberté de la presse face à la pratique religieuse, que l'utilisation faite de ces caricatures, auprès de leurs populations, par des gens qui poursuivent de tout autres objectifs...

Sur Cayouche

Le hasard veut que ce soit aussi la publication d'une caricature – de Cayouche celle-là - qui suscite une réaction assez forte, publiée sous forme de lettre dans cette édition de La Liberté.

Dans L'Express encore, l'affaire des caricatures de Mahomet a amené le magazine français à faire le point sur ce que c'est qu'une caricature. Selon le Larousse, une caricature est un dessin donnant d'une personne ou d'un événement, une image déformée; c'est une description comique ou satirique; c'est une représentation infidèle de la réalité. « La caricature ne prétend pas informer, ou décrire une réalité, lit-on dans L'Express. Elle exprime une opinion. (...) La caricature ne respecte rien. C'est son droit (...) »

C'est en effet le rôle du caricaturiste que de grossir les traits, montrer le ridicule d'une situation, pour à la fois faire rire (jaune parfois) et susciter des réactions, sinon des réflexions. Cayouche est bien connu pour avoir, pendant des années, dessiné un menton en taloche à Brian Mulroney... C'était drôle parce que justement, c'était une caricature et qu'il est bien admis, dans notre société, que la caricature crée suffisamment de distance avec la réalité pour nous permettre de s'en détacher et d'en rire.

Le menton en taloche de Brian Mulroney, il ne fallait pas le prendre au pied de la lettre, tout le monde l'a compris. Mais il est plus difficile d'accepter la caricature quand elle concerne des gens ou des événements qui sont plus près de nous. Quand c'est de nos travers que la caricature se moque, le recul devient plus difficile. Il n'est pas moins nécessaire.

La Liberté publie Cayouche depuis 1982 maintenant, sans qu'entre en ligne de compte le fait que les opinions exprimées par son dessinateur ressemblent ou non à celles de la rédaction en chef. Cayouche n'a pas pour rôle de traduire les opinions du « journal »; et le journal n'a pas pour mandat de ne publier que les opinions de Cayouche qui collent avec celles de la rédaction en chef.

Il arrive qu'une semaine un éditorial exprime une certaine opinion, et que la semaine suivante une caricature le contredise. Et c'est très bien comme ça. Il y a suffisamment d'espace dans ce journal pour la diversité des points de vue, y compris ceux qui proviennent des lecteurs ou de tous ceux et celles qui veulent contribuer à une discussion, faire circuler l'information, remettre des enjeux en perspective, amener des points de vue qui n'ont pas été entendus.

On n'a pas besoin d'être tous d'accord. Mais on a tous besoin que notre point de vue puisse circuler.

C'est cela, publier un journal. Rien de plus, rien de moins.



À VOUS la parole

Un Festival décevant

Madame la rédactrice,

La semaine passée j'étais de retour au Festival du Voyageur après une absence de trois ans. Avant 2006, j'y ai assisté régulièrement pendant plus de dix ans. Cette année, j'ai convaincu une amie de retourner avec moi pour revisiter le Festival. J'avais envie de retrouver de nouveau ces référents culturels qui sont souvent difficiles à retrouver dans les villes de l'Ouest canadien. Je ne pense pas y retourner, du moins, pas comme point central d'un déplacement vers Winnipeg.

Mon séjour parmi vous n'a pas été tout négatif. Au contraire, les sculptures que j'ai pu voir ont été des merveilles de génie et de créativité. Mais je me souviens d'une époque où il y avait des sculptures un peu partout à Saint-Boniface et même à Winnipeg. Cette année, à moins d'entrer au Fort Gibraltar et de suivre « la compétition internationale de sculpture sur neige », on pouvait faire le tour des sculptures en quelques minutes.

Il faut dire que nous avons eu plusieurs moments de plaisir et quel bon repas nous a été servi par les « Moines »! Mais, nous avons pu passer beaucoup moins de temps au Festival que nous aurions espéré. Voyez-vous, pour paller au froid quasi sibérien des quelques jours que nous avions à notre disposition, on avait pensé « faire le Festival » quelques heures à la fois pendant 4 ou 5 jours. Erreur de notre part! De retour au Fort Gibraltar le lundi soir, on a dû se heurter à des portes bien verrouillées. Notre choix? Nous rendre à un des « sites payants » pour débourser de nouveau non seulement pour notre entrée au site, mais aussi pour toute grignotine ou consommation. Nous avons passé la soirée au cinéma – en anglais, bien entendu.

Comme de raison, la chaleur et l'accueil des Franco-Manitobains furent au rendez-vous un peu partout. Et l'animation au Fort Gibraltar fut excellente – du moins au point de vue de son contenu. Heureusement, car il y en avait de l'anglais dans la programmation – comme chez un grand nombre de bénévoles d'ailleurs. Puisque l'on ne peut pas être partout en même temps, j'avais peut-être eu une impression erronée à ce sujet. Mais les gens de la place nous ont fait le même commentaire. Je comprends qu'il doit être difficile de trouver autant de bénévoles et de remplir un horaire artistique si chargé, mais, étant donné mes motivations pour m'y rendre, c'était décevant de constater que plusieurs présentations artistiques n'avaient rien à faire – de près ou de loin – avec les grandes thématiques d'un festival francophone.

Pour ne pas m'éterniser, permettez-moi de terminer en commentant l'accès aux spectacles. Après avoir déboursé 27 $ pour notre bracelet qui nous désignait « Ami du Festival », il a fallu débourser de 5-10 $ jusqu'à 25-30 $ pour aller voir un des spectacles « spéciaux ». Il est vrai que l'entrée aux spectacles du Télé-relais était gratuite, mais même si j'avais téléphoné immédiatement au guichet une fois que le guide officiel fut affiché dans Internet, les spectacles des deux soirs que nous étions en ville furent déjà complets. J'ai eu l'impression que nous, les touristes de l'extérieur, ne sommes que des donateurs auprès de qui on peut aller renflouer les coffres du Festival.

En dépit de cette expérience un peu décevante, je souhaite longue vie au Festival du Voyageur. Elle est lourde la tâche de maintenir un festival de qualité pendant si longtemps. Et on ne peut pas plaire à tout le monde. Bonne chance en 2007!

Paul Heppelle
Regina (Saskatchewan)
Le 19 février 2006

Patrimoine à l'honneur

Madame la rédactrice,

Impossible de rester muette à l'issue de « Patrimoine en chœur » qui a émerveillé les spectateurs, produit un éclairage moderne sur nos richesses culturelles et fait vibrer les cœurs à l'unisson.

Le but du spectacle était de nous sensibiliser au patrimoine constitué par nos devanciers et que, nous, les héritiers, avons le devoir aujourd'hui de mettre en valeur.

Pour définir une identité, il faut s'identifier à un lieu, à des habitants et à des œuvres; pour ce, il faut tourner le regard vers le passé et découvrir l'apanage précieux qui est le privilège de tous, petits ou grands, riches ou pauvres. C'est le patrimoine.

Dans des mots clairs et précis, Charles Maurras remonte à la source du patrimoine : « Avec le langage et le lait, elle (la mère) verse fidèlement, dès le berceau, les chansons, les proverbes, les contes, les jeux, c'est-à-dire tout le premier patrimoine de chaque sang ». Est-ce assez éloquent?

Le soir du 16 février, les chants, les rimes, les pas de danse, les images et les jeux musicaux ont démontré que nous sommes d'une race fidèle et authentique. Maintenant, à nous d'apprécier la naissance de HERITAGE SAINT-BONIFACE dont les visionnaires nous invitent à ouvrir les yeux sur les réalisations du passé et, au besoin, à mettre l'épaule à la roue.

Merci aux organisateurs de la soirée et grande reconnaissance aux artistes, tout particulièrement à Daniel Lavoie. Il est venu chanter la plaine qui a accueilli les pionniers et est demeurée toute belle aux yeux de ceux qu'elle ramène, à l'occasion, c'est-à-dire ceux qui ne peuvent se détacher de ses lacs et de ses rivières, mais surtout de Saint-Boniface, berceau de l'Ouest canadien.

Annette Saint-Pierre, O. C.
Le 19 février 2006

Caricature offensante

Madame la rédactrice,

Les principes des Chevaliers de Colomb sont la charité, l'unité, la fraternité et le patriotisme. Quatre-vingt pour cent des chevaliers sont des papas et des grands-papas. Ce ne sont pas des hommes qui courent après les enfants avec une épée. Les chevaliers utilisent l'épée avec la mante et le chapeau lors des gardes d'honneur pour des cérémonies religieuses et civiques et non pour agresser les gens. La caricature dans votre hebdomadaire de la semaine du 15 au 21 février est très offensive pour nous les frères chevaliers. C'est la deuxième fois que vous permettez à « Cayouche » (Réal Bérard) de critiquer les Chevaliers de Colomb d'une manière très insultante. Je crois en la liberté de presse, mais encore cette fois-ci vous avez dépassé les limites.

Les chevaliers ne sont pas des « COWBOYS ». Nous sommes des hommes catholiques pratiquants qui sont le bras droit de nos évêques et de nos prêtres. Nous sommes des laïcs engagés dans nos communautés et dans nos paroisses. L'an dernier, la juridiction du Manitoba a versé 276 799 $ aux églises, 217 517 $ dans les diverses communautés et 99 044 $ pour les activités des jeunes. Aussi, 1 958 frères chevaliers ont donné du sang. Les Chevaliers de Colomb du Manitoba ont fait 564 752 heures de bénévolat. Ce bénévolat est fait de façon très discrète. Montrez-moi un autre organisme si dévoué dans cette province.

En tant que Député d'État du Manitoba, il est impossible pour moi d'accepter ces caricatures blessantes et offensives. Comme rédactrice en chef, si vous avez accepté que paraissent ces caricatures dans *La Liberté*, vous nous indiquez que vous êtes d'accord avec les propos de M. Bérard. J'espère que ce sera la dernière fois que les Chevaliers de Colomb seront ridiculisés dans notre journal. Sinon, j'annule mon abonnement et j'encourage mes frères chevaliers à le faire aussi!

Eugène R. Prieur
Député d'État du Manitoba
des Chevaliers de Colomb
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 20 février 2006

SAINT-BONIFACE

L'histoire des sœurs oblates

Le 20 février avait lieu le lancement du livre *The Missionary Oblate Sisters. Vision and Mission* de Rosa Bruno-Jofré, qui retrace l'histoire des sœurs oblates de Saint-Boniface.

Jennyfer COLLIN

Les sœurs oblates ont accueilli la chercheure Rosa Bruno-Jofré, de l'Université Queen's de Toronto, pour le lancement de son livre *The Missionary Oblate Sisters. Vision and Mission* (1). Le livre vient d'être publié aux éditions McGill-Queen's University Press.

« Le livre repose sur des années de recherche sur l'histoire de la congrégation des sœurs oblates », raconte sœur Dora Tétreault, m.o., qui a été d'une aide précieuse pour l'auteure Rosa Bruno-Jofré.

« En 1989, Rosa est venue à l'Université du Manitoba pour enseigner en éducation, poursuit sœur Dora Tétreault. Elle trouvait que les références étaient inadéquates pour les recherches. C'est de là que lui est venue l'idée d'inclure quelque chose sur la contribution de la congrégation par rapport à l'enseignement au Manitoba.

« Au départ, enchaîne sœur Dora Tétreault, Rosa voulait faire une recherche sur toutes les religieuses, pas seulement sur les oblates. L'idée d'écrire un livre sur la congrégation des sœurs oblates lui est venue par la suite, lorsqu'elle a écrit des articles sur le sujet. Peu à peu, les chapitres se sont ajoutés pour faire un livre. »

L'auteure avoue que l'écriture du livre n'a pas toujours été facile. « Ça a été un cheminement long, complexe et parfois pénible, se rappelle Rosa Bruno-Jofré. J'ai même pensé que je n'arriverais jamais à terminer le livre. »

Par ailleurs, l'auteure n'était pas seule pendant son parcours. Sœur Dora Tétreault l'a aidée en faisant des recherches et en lisant des documents, pour ensuite lui expliquer leur signification. Sœur Dora Tétreault s'occupe de la traduction du livre en français, dont la publication se fera aussi par McGill-Queen's University Press.

Analyse féministe

Les méthodes d'historienne de Rosa Bruno-Jofré apportent un éclairage nouveau sur l'histoire de la congrégation des sœurs oblates du Manitoba. « Elle déconstruit les mythes de fondation, explique sœur Dora Tétreault. Elle a concentré son étude sur les 30 premières années, puis sur le renouveau où, d'après leurs propres revendications et dominées par la société patriarcale, les sœurs oblates ont trouvé leur voie dans leur travail avec les pauvres, les femmes et pour la justice. »

« C'est une analyse critique que je fais, précise l'auteure. La communauté devait être prête pour cela. En 1993, Dora est venue me trouver pour me dire : «Je crois que les sœurs sont prêtes pour une histoire de leur congrégation». Parfois, les conclusions étaient difficiles à accepter pour certaines sœurs. »

Durant la soirée, où une centaine de convives étaient présents, la directrice générale sœur Cécile Fortier, m.o., a tenu à remercier l'auteure pour la qualité de son travail et le respect qu'elle y a mis.

(1) Rosa Bruno-Jofré, The Missionary Oblate Sisters. Vision and Mission, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005, 220 pages.

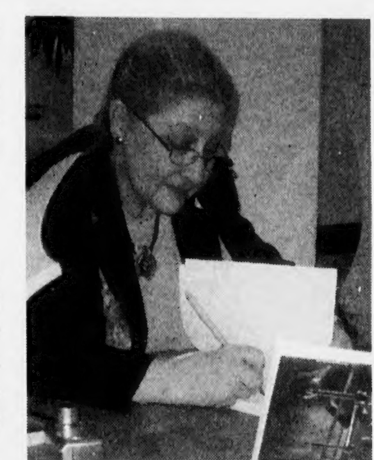


photo : Jennyfer Collin

L'auteure Rosa Bruno-Jofré pendant la séance de signature lors du lancement du livre *The Missionary Oblate Sisters. Vision and Mission.*

COUR SUPRÊME

Juge bilingue demandé

Sylviane LANTHIER

Le prochain juge de la Cour suprême du Canada, Marshall Rothstein, n'est pas bilingue. De la courte liste de trois candidats dressée par le gouvernement de Paul Martin, il est le seul à ne pas connaître les deux langues officielles du pays. C'est pourtant sa candidature que le premier ministre Stephen Harper a retenue.

Cette constatation a amené le président de la Fédération des associations de juristes de langue française de Common Law (FAJEFCL), Me Roger Lesage, à réunir d'urgence les membres de son conseil d'administration la semaine dernière.

« Nous sommes unanimes à trouver surprenant et décevant qu'en 2006, le bilinguisme ne soit pas un critère obligatoire pour accéder à la Cour suprême », déclare Roger Lesage.

« C'est un critère qui déjà devrait être en vigueur, affirme le président de la FAJEFCL. Nous demandons au premier ministre de le respecter dans le cas de cette nomination, et dans les nominations à venir. »

Dans un pays qui s'appuie sur deux langues officielles, ajoute Me Lesage, « est-ce vraiment beaucoup demandé » que de vouloir que les juges du plus haut tribunal du pays puissent être en mesure d'entendre les causes dans l'une ou l'autre des deux langues officielles?

Sans s'en prendre au juge Marshall Rothstein dont il ne remet pas en cause les compétences, Roger Lesage remarque cependant que ce dernier, qui est à la cour fédérale depuis 14 ans, « aurait eu le temps d'apprendre le français ». Marshall Rothstein a en effet été nommé à la cour fédérale en 1992, avant d'accéder plus tard à la cour d'appel.

Roger Lesage s'étonne aussi que son unilinguisme n'ait pas soulevé plus de questions au pays. « Dans le journal d'Edmonton, un article en anglais précise que, mis à part le fait qu'il ne sache pas le français, le parcours du juge Rothstein en fait le parfait candidat pour la Cour suprême. »

Pour la Fédération des juristes cependant, le bilinguisme ne devrait pas être un critère mis à part. Au contraire, « tous les juges de la Cour suprême devraient être fonctionnellement bilingues », affirme Roger Lesage, ce qui signifie « pouvoir lire le français, comprendre ce qu'on lit et comprendre les arguments oraux présentés par les avocats lors des audiences ». Le bilinguisme, rappelle-t-il, fait partie intégrale du système juridique canadien, notamment au niveau fédéral, au Québec, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, en Ontario et en Saskatchewan.

Le bilinguisme des juges est d'autant plus essentiel que la Cour suprême est appelée à interpréter les versions française et anglaise des lois afin de déterminer laquelle est la plus favorable.

La FAJEF souhaite donc que tous les juges de cette Cour qui ne sont pas bilingues s'engagent à le devenir, afin d'assurer un accès égal à la justice aux francophones du Canada.

GARDERIES EN FRANÇAIS

Les parents inquiets

Le gouvernement de Stephen Harper maintient le cap et veut mettre fin au programme des garderies. Chez les francophones, les centres de la petite enfance et de la famille sont cependant au cœur d'une stratégie pour contrer l'assimilation.

Sylviane LANTHIER

La présidente de la Commission nationale des parents francophones (CNPF) s'inquiète. « Mais à quoi pensent les gouvernements?, s'indigne Ghislaine Pilon. On sait que si on veut un projet de société qui fonctionne, il faut s'occuper des enfants. Les études le démontrent : un dollar investi en petite enfance permet d'économiser huit dollars en interventions diverses quand l'enfant est plus grand… »

La semaine dernière, le gouvernement de Stephen Harper a confirmé par lettre officielle aux provinces son intention de mettre fin aux ententes fédérale-provinciales en matière de services de garde. Dès mars 2007, les fonds fédéraux alloués aux provinces pour le financement des garderies seront coupés, et remplacés par une allocation parentale de 1 200 $ par an.

La voie que privilégie le gouvernement conservateur est celle du libre choix : on verse l'argent aux parents; à eux d'en faire ce que bon leur semble pour leurs enfants.

Mais cette voie permettra-t-elle à la CNPF de poursuivre ses objectifs, soit de voir chaque école française en milieu minoritaire dotée de son Centre de la petite enfance et de la famille?

« Nos communautés francophones s'effritent, rappelle Ghislaine Pilon. La moitié des enfants n'entrent pas dans nos écoles françaises. » La CNPF estime que la mise sur pied de garderies à même les écoles françaises est une stratégie gagnante pour le recrutement des enfants. Et que de s'occuper des besoins des tout-petits et de leur famille, reste la façon la plus sûre de contrer leur assimilation.


Archives La Liberté

Ghislaine Pilon : encore de l'espoir.

« On va continuer à se battre, indique la présidente de la CNPF. Notre lueur d'espoir, c'est qu'on ne sait pas comment les partis d'opposition et les provinces vont réagir. Comment et jusqu'où vont-ils s'opposer au gouvernement? Nous avons des alliés qui sont en faveur de programmes pour la petite enfance. On va travailler avec eux. Nos organismes membres vont aussi travailler dans leurs provinces respectives. »

La CNPF, dit-elle, veut demander une rencontre avec la ministre fédérale responsable du dossier, Diane Finley. « On a de la sensibilisation à faire », admet Ghislaine Pilon.

Au Manitoba

Au Manitoba, la directrice générale de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) veut aussi rencontrer Vic Toews, le seul ministre manitobain du gouvernement conservateur. « Quand le gouvernement Harper annule ces ententes, affirme Hélène D'Auteuil, il efface d'un coup des années de revendication et de travail. C'est un recul immense. »

Le Manitoba est avec le Québec et l'Ontario l'une des trois provinces qui ont conclu une entente de cinq ans avec le fédéral, les autres n'ayant que des ententes de principe. « Peut-être que pour celles qui avaient des ententes financières, ce sera plus facile de maintenir les acquis? », espère Hélène D'Auteuil.

L'entente conclue avec le Manitoba permettait d'obtenir 76 millions $ en cinq ans pour les garderies. « Au Manitoba, la situation s'améliore, explique Hélène D'Auteuil. Avec l'argent du fédéral qui entre, on est de mieux en mieux desservi. Il y a de plus en plus de garderies scolaires. »

Huit des écoles françaises ont ainsi leur garderie. Cinq autres garderies scolaires sont en voie de développement et quatre sont en liste d'attente, indique Hélène D'Auteuil. Mais ces améliorations, voulues depuis plus de dix ans, sont encore loin de répondre aux besoins. « Certaines garderies ont 70 noms sur leur liste d'attente. On sait qu'on perd des parents. Quand tu te fais dire que tu seras le 71e, tu ne laisses même plus ton nom. »

« Appuyer les jeunes familles, on ne fera pas ça en démantelant le système de garde! » affirme Hélène D'Auteuil. La FPCP, dit-elle, se tient prête à appuyer toutes les demandes du gouvernement provincial qui viseront à préserver les acquis. « Si la Province veut notre appui, on sera là pour ça. »

SAINT-BONIFACE

Un centre de santé modèle

Le Centre de santé de Saint-Boniface inspire les francophones d'autres provinces.

François CAVAILLÈS

Les visites d'observateurs venus d'autres provinces se suivent et se ressemblent, dans la satisfaction, au Centre de santé de Saint-Boniface.

L'établissement situé à l'intérieur de l'Hôpital général a reçu des observateurs de la Saskatchewan, l'an dernier, de la Nouvelle-Écosse, le mois dernier, et enfin du Nouveau-Brunswick, la semaine dernière.

Selon la directrice générale adjointe, Lynne Jameau-Crocker, le but de la manœuvre est à chaque fois d'obtenir « un gros plan sur un centre de santé qui donne des services en français, en milieu minoritaire ».

À Fredericton, le centre communautaire Sainte-Anne va bientôt voir sa superficie doubler, ce qui fait dire à son directeur général, Stéphane Leclair : « On veut se doter d'un centre de santé communautaire. Or, celui de Saint-Boniface est un modèle au niveau national. On vient donc voir ce qui s'y passe et apprendre comment mettre en place un tel établissement. »

« Ce qui se fait ici devrait déjà exister chez nous », ajoute Denise Coulombe, de la Régie Santé de la Vallée, à Fredericton. Avec sa collègue Jean Bustard, elle a accompagné Stéphane Leclair au Manitoba sans avoir de projet de construction à l'esprit, pour l'instant. La tête froide, Denise Coulombe s'avoue préoccupée par la pénurie de main-d'œuvre francophone dans le secteur de la santé au Nouveau-Brunswick.

« Sensationnel et bénéfique! »

En quelques jours, le trio néo-brunswickois a rencontré les dirigeants et des employés du Centre de santé, ainsi que des personnalités de la communauté franco-manitobaine.

Les minorités francophones à Fredericton et à Saint-Boniface leur semblent de proportions similaires. « Notre communauté vit une réalité comparable à celle de Saint-Boniface », estime même Stéphane Leclair, qui se déclare « très heureux de voir le succès du Centre de santé de Saint-Boniface depuis des années, et comment il est axé sur les besoins du client. C'est sensationnel et bénéfique! »

Lynne Jameau-Crocker apprécie de partager les savoir-faire en santé entre différentes provinces. « En partant, on s'échange nos coordonnées, en recommandant aux visiteurs de ne pas hésiter à nous rappeler pour des conseils, par exemple. S'entraider, c'est important », souligne-t-elle.



photo : François Cavaillès

Le Centre de santé de Saint-Boniface, objet de bien des attentions... Sa directrice générale adjointe, Lynne Jameau-Crocker, aux côtés des visiteurs néo-brunswickois Jean Bustard, Denise Coulombe et Stéphane Leclair.

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter :

Le Sud : Daniel Bahuaud

L'Est : Jennyfer Collin

L'Ouest : François Cavaillès

237-4823 ou 1 800 523-3355



POLITIQUE NATIONALE

Le postsecondaire : une priorité

Un grand sommet pancanadien réunit ministres des provinces et intervenants.

Jean-François BERTRAND (APF)

Les premiers ministres de neuf provinces et territoires s'entendent pour faire de l'éducation postsecondaire et de la formation professionnelle une priorité, comme l'est devenue la santé depuis quelques années.

C'est ce qui ressort du Sommet pancanadien sur l'éducation postsecondaire, tenu à Ottawa le 24 février sous l'égide du Conseil de la fédération, qui regroupe les premiers ministres des provinces.

En plus d'observateurs du fédéral et de députés des partis d'opposition, plus de 200 intervenants étaient présents, représentant les institutions, groupes étudiants et employeurs. Ils ont échangé sous sept grands thèmes, dont l'accessibilité et le financement de l'éducation postsecondaire, l'intégration à la population active, les compétences vis-à-vis le marché du travail, les besoins des régions rurales.

Comme l'a expliqué le premier ministre ontarien, Dalton McGuinty, « le sommet est sans précédent. Jamais auparavant les provinces et territoires ont été les hôtes d'un sujet aussi important ». Malgré les différends qui opposent parfois les premiers ministres, a-t-il poursuivi, « il est clair que nous construisons sur un terrain commun ».

Le premier ministre du Québec Jean Charest a déclaré qu'il fallait viser une culture de l'éducation postsecondaire. « Dans certains environnements, la culture est le facteur clé qui détermine si une jeune personne poursuit des études postsecondaires. »

Pour le premier ministre manitobain Gary Doer, il faut que la nécessité d'études postsecondaires entre dans la culture populaire. Et pas seulement vers l'université. « Comme parents, nous devons reconnaître qu'il y a un besoin pour des métiers spécialisés. Oui, nous avons besoin de docteurs, nous avons besoin qu'il y ait de la recherche, mais il n'y a pas que ça. »

Lors de ses remarques de clôture, Dalton McGuinty a rappelé que les premiers ministres allaient souper au 24, Sussex, chez Stephen Harper. Il a dit aux participants qu'il allait transmettre au premier ministre « le consensus fort de ce sommet : le Canada a besoin d'une stratégie nationale pour l'éducation et les compétences, afin que le Canada partage un triomphe commun ».



Photo : Jean-François Bertrand

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, regardant Dalton McGuinty, de l'Ontario, pendant que l'animatrice Kathleen Connelly explique le déroulement du Sommet pancanadien sur l'éducation postsecondaire.

« C'est un début », a dit George Soule, président national de la Fédération canadienne des étudiants et des étudiantes. « Il nous faut plus d'action du fédéral et il faut que les premiers ministres des provinces augmentent les dépenses pour l'éducation postsecondaire. »

Les deux fédérations nationales des étudiants réclament 4,9 milliards $ du fédéral, l'équivalent du paiement de transfert vers les provinces en 1994, avant les coupures du ministre des Finances Paul Martin. (Le Conseil de la fédération, pour sa part, a demandé 2,2 milliards $, une somme convenue lors de la rencontre de Banff en juin dernier.)

La présidente de La Cité collégiale, le premier collège communautaire franco-ontarien, a participé aux ateliers portant sur l'accès. « Il faut se mettre ensemble pour trouver des solutions. Les Franco-Ontariens, les francophones hors Québec, font partie des groupes sous-représentés. Et la société ne peut plus se permettre d'avoir des gens qui ne contribuent pas. »

Le recteur de l'Université d'Ottawa, Gilles Patry, a souligné que les universités bilingues souffrent de « sous-financement chronique ». Le sommet sur l'éducation postsecondaire a été pour lui une occasion de faire valoir ce point. « Nous avons identifié des défis, des solutions, dit-il. Il s'agit de livrer la marchandise. »



POSTSECONDAIRE

Les étudiants veulent 4,9 milliards $

L'Alliance canadienne des associations étudiantes et la Fédération canadienne des étudiants et des étudiantes, veulent que le premier ministre transfère 4,9 milliards $ aux provinces.

Cette somme est l'équivalent des transferts du fédéral avant les coupures de 1995, ajusté pour l'inflation et l'augmentation de la population.

« Depuis 1995, les frais de scolarité ont doublé, la dette des étudiants a triplé », affirme le président national de la FCE, George Soule. Une dette qui, en moyenne, est de 25 000 $, après l'obtention d'un baccalauréat de quatre ans.

Dans la seconde moitié des années 90, le gouvernement fédéral s'est attaqué au déficit, ajoute George Soule. « Mais le gouvernement a transféré le fardeau de la dette sur le dos des étudiants », dit-il.

Le directeur national de l'Alliance canadienne des associations étudiantes, Philippe Ouellette, note que l'association qui représente 600 000 étudiants a identifié trois objectifs.

Le premier de ces objectifs : l'obtention d'un accord pancanadien sur l'enseignement postsecondaire. Avec le sommet sur l'éducation postsecondaire, croit-il, un premier pas dans cette direction vient d'être fait.

Deuxième objectif : que les gouvernements, et surtout le fédéral, réinvestissent dans un enseignement postsecondaire de qualité. Enfin, les étudiants veulent une réforme de l'aide financière aux études pour améliorer l'accessibilité.

APF

SYMPOSIUM NATIONAL MÉTIS

Volonté générale d'autonomie

Le symposium national métis tenu à Winnipeg au début du mois a été animé par une volonté d'autonomie.

François CAVAILLÈS

Chefs Métis, avocats, politiciens, professeurs et autres experts, ils étaient plus de 75 personnalités publiques à participer au symposium national sur les relations entre les Métis et la Couronne, du 5 au 7 février à Winnipeg.

« Les discussions ont été très fructueuses, rapporte le président de la Fédération des Métis du Manitoba (FMM), David Chartrand. La plupart des commentaires expriment de manière évidente que le Canada ne fait que trop repousser le moment de prendre ses responsabilités et ne respecte pas ses engagements auprès des Métis. »

L'article 35 de la Constitution de 1982 reconnaît et protège les droits des Indiens, des Inuits et des Métis, mais en pratique, le Canada ne l'applique qu'aux deux premiers groupes, selon David Chartrand.

« En vertu de l'article 91 (24) de l'Acte constitutionnel de 1867, le Canada a une responsabilité financière envers les Inuits et les Indiens », dit-il. Les provinces refusant de se prononcer en la matière, les Métis se sentent victimes d'un vide juridique. L'une des questions introductives au symposium a donc été de savoir si les Métis font partie des « Indiens » mentionnés à l'article 91 (24) de l'Acte constitutionnel de 1867.

Selon le président de la FMM, les experts invités à Winnipeg ont conclu que le Canada a bien une responsabilité envers les Métis.


Archives La Liberté

David Chartrand.

« De plus, avant les élections fédérales, Paul Martin a reconnu à Kelowna, au vu de tous, la responsabilité du Canada envers les Métis. Les premiers ministres québécois et albertain Jean Charest et Ralph Klein en ont pris note. Maintenant, après les élections, est-ce que cet engagement va survivre? C'est à voir. Nous l'espérons en tout cas », confie David Chartrand.

Droit à l'autonomie

« Nous avons droit à un gouvernement métis, poursuit-il. Et nous avons droit au libre échange... Les avocats présents au symposium ont expliqué que les Métis peuvent signer des accords de commerce sans la sanction provinciale. »

L'identification des Métis, une « priorité urgente » selon la Cour suprême en 2004, a aussi été abordée.

« Le Conseil national métis et toutes les provinces métisses ont commencé à chercher une définition », explique David Chartrand. Les spécialistes ont admis, selon lui, que les Métis viennent de l'Ouest, et non de l'Est, du Canada. Il reste beaucoup de travail à faire sur cette question, convient le président de la FMM, notamment en matière d'histoire et de généalogie. Seule certitude de David Chartrand sur le sujet : « Nous déciderons nous-mêmes, sans laisser le gouvernement le faire à notre place. »

La question des droits de chasse a également été discutée. L'un des objectifs avoués du symposium était d'instruire le public.

« Les gens ne devraient pas craindre le développement des Métis », énonce le président de la FMM.

Toutefois, la présence des journalistes n'a pas été tolérée pendant les échanges. Selon David Chartrand, cette mesure répond aux souhaits émis par certains avocats et bureaucrates invités au symposium.

HISTOIRE

Le mystère de la cloche de Batoche

François CAVAILLÈS

Utilisée comme instrument du service religieux, puis conservée comme trophée de guerre, la cloche de l'église de Batoche fait toujours parler d'elle, près de 15 ans après sa disparition.

Elle a d'abord sonné du haut de l'église Saint-Antoine-de-Padoue, à Batoche, en Saskatchewan, jusqu'à la célèbre bataille en ces lieux, en mai 1885. Vainqueurs de la Rébellion du Nord-ouest dirigée par Louis Riel, le major général Middleton et ses hommes s'emparent de cette cloche, qui est ensuite conservée par la Légion ontarienne pendant plus de 100 ans. Un vol en 1991, et des rumeurs galopantes en 2000 et en 2005, par exemple, ont donné à la cloche de Batoche une aura presque mythique, tandis que le mystère de son emplacement s'est considérablement épaissi.

« Sa présence dans un musée en Ontario a été vérifiée, explique le directeur général de la Société historique de Saint-Boniface, Gilles Lesage. Ce n'est donc pas une invention! »

Nicole Saint-Onge tient aussi à démythifier catégoriquement la cloche de Batoche, même son côté larcin « a l'air enfantin ».

« Je trouve qu'elle devrait retourner sur le site national de Batoche, pour des raisons historiques », remarque l'historienne.

« Un retour à Batoche serait l'étape ultime, renchérit Gilles Lesage. La cloche retournerait aux mains d'institutions, dans un dénouement idéal. »

Le président de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba abonde également en ce sens. « Quand la cloche sera retrouvée, elle devra revenir à l'église Saint-Antoine-de-Padoue, à Batoche, pour des raisons historiques », dit Gabriel Dufault, qui a sa petite idée sur la cachette actuelle de la cloche de Batoche. « Je suis convaincu qu'elle se trouve dans un garage du North End de Winnipeg, à ce même endroit depuis cinq ou six ans », précise le représentant métis... sans donner plus d'exactitude. « C'est un secret assez bien répandu », explique-t-il, tirant ses renseignements de rumeurs. Pour lui, la cloche de Batoche est difficile à restituer car son vol à la Légion ontarienne s'est accompagné de celui de différents objets militaires, tels que des médailles et des fusils. Il y a donc tout un butin à rendre. « Si l'affaire se limitait à la cloche, ça irait mieux », pense Gabriel Dufault.

HYDROGRAPHIE

Pas d'inondations printanières

Le risque d'inondations au Manitoba ce printemps est minime. Cependant, étant donné les nappes d'eau saturées, la Province surveille de près l'état des réseaux hydrographiques.

Daniel BAHUAUD

Le risque d'inondations au Manitoba ce printemps est minime. Du moins, si le temps n'apporte aucune précipitation importante. C'est ce qu'a conclu le scientifique responsable de la prévision des inondations pour le ministère de la Gestion des ressources hydriques, Alf Warkentin, qui a dévoilé le 28 février son premier rapport de l'année.

« Si la situation ne change pas de façon importante, nous devrions connaître une année typique, quoique un peu plus humide qu'à la normale, déclare-t-il. Somme toute, je suis optimiste. Cependant, il s'agit d'une première évaluation. Nous sommes au Manitoba et le temps nous réserve parfois des surprises. Jusqu'à date, le temps a été très doux. Nous n'avons pas eu de système de basse pression du Colorado qui peut provoquer des tempêtes de neige.

« Mais nous avons déjà connu des fins de saison où nous avons reçu des grosses bordées de neige, comme en 1966 et en 1997, poursuit-il. Et vu le montant élevé d'eau dans le sol et les hauts niveaux dans les nappes d'eau de la province, nous surveillons de près la situation. »

Dans la vallée de la rivière Rouge, les probabilités d'une inondation sont de 10 %. Le temps doux a réduit l'épaisseur de la glace, ce qui devrait faciliter le dégel. Il se pourrait tout de même qu'il y ait des inondations mineures entre Letellier et Morris, la région la plus basse du réseau hydrographique de la rivière dans la province.

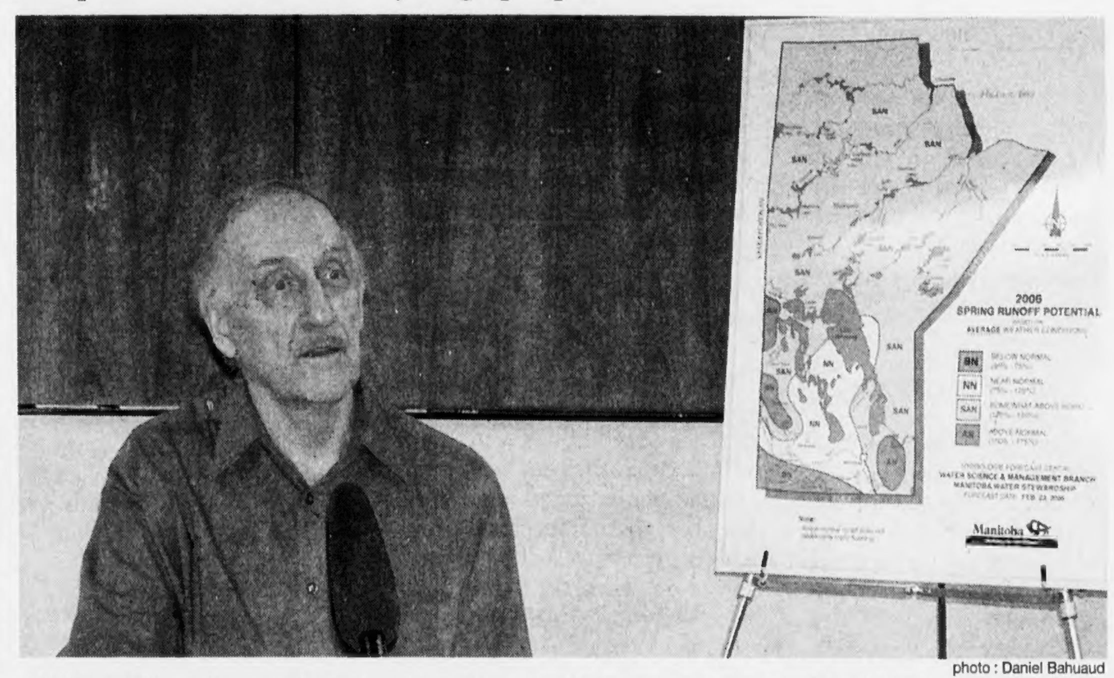


photo : Daniel Bahuaud

Alf Warkentin : « Somme toute, je suis optimiste. Mais sous sommes au Manitoba et le temps nous réserve parfois des surprises. »

Même son de cloche dans la vallée de la rivière Assiniboine ainsi que les réseaux hydrographiques des rivières Seine et Aux Rats. Cependant, les niveaux d'eau dans la région d'Entre-les-Lacs sont déjà très élevés. « Il se peut que nous ayons des inondations semblables à celles de 1979, souligne Alf Warkentin. Il faudrait cependant que le temps soit mauvais. C'est une région à surveiller. »

Le ministère de la Gestion des ressources hydriques émettra des mises à jour mensuelles de la situation. Le public peut s'attendre à de nouvelles données à la mi-mars.

Selon l'officier de l'Organisation des mesures d'urgence responsable pour l'Est de la province, Marc Bruyère, l'essentiel est d'être bien préparé. Et c'est pourquoi il a organisé, le 3 mars, une rencontre des agents municipaux responsables des préparatifs contre les inondations dans la vallée de la rivière Rouge. (1)

« Le but est d'assurer un dialogue entre les représentants municipaux, souligne-t-il. Nous voulons tous être sur la même longueur d'onde et nous assurer que tout a été fait, advenant une inondation. Même si les chances sont minimes, elles ne sont pas inexistantes. »

Plusieurs invités spéciaux seront à la réunion, notamment Alf Warkentin, qui expliquera en détail son rapport et présentera les données les plus récentes sur l'état des nappes et cours d'eau. De plus, le professeur de génie de l'Université du Manitoba, James Blatz, offrira quelques suggestions sur des techniques de construction de digues de sac de sable. « D'autres porte-paroles d'organismes comme la Croix-Rouge et l'Armée du Salut seront présents », mentionne Marc Bruyère.

(1) La rencontre, ouverte au public, aura lieu à 9 h au Centre communautaire Howden, 1078 promenade Red River à Winnipeg.

ASSAINISSEMENT DES EAUX

Écologie et agriculture dos à dos

Le plan manitobain d'assainissement des eaux fait de nouveau l'objet de consultations publiques et suscite des débats intenses.

François CAVAILLÈS

Le milieu agricole et le monde environnemental ne s'entendent pas sur les grands enjeux qui entourent l'assainissement de l'eau. C'est ce qui ressort des questions soulevées lors de l'allocution du ministre de la Gestion des ressources hydriques, Steve Ashton, devant la Chambre de commerce du Manitoba, le 21 février dernier.

« L'année 2005 a été des plus incroyables en matière de gestion de l'eau, a d'abord rappelé le ministre. En juillet dernier, les inondations ont eu un impact sur de nombreuses personnes en milieu rural. »

Steve Ashton a ensuite fait remarquer qu'à l'automne, le niveau des lacs manitobains a largement dépassé la normale.

« En 2006, la protection contre les inondations a fait une grosse différence, a-t-il poursuivi. Maintenant, les municipalités victimes d'année en année demandent une nouvelle approche. »

Puis, le ministre Ashton a passé en revue quelques-uns des principaux défis de la province. « Ni mort, ni mourant, le Lac Winnipeg est sous pression », a-t-il lancé, avant de s'attaquer à l'épineux problème des substances nutritives.

Depuis plus de 30 ans, la quantité de substances nutritives dans les eaux manitobaines est en augmentation régulière. Ça ne s'est pas fait en un jour! » La Province propose de diviser le territoire en quatre zones de gestion de la teneur en substances nutritives. Dans cette classification, la zone 1 rassemble les terrains d'exploitation agricole intensive, soit 60 % du sud et du centre du Manitoba. Sur ces terres, le risque de perte d'azote et de phosphore dans la nature est assez élevé, d'après un récent rapport provincial.

La zone 2 comprend des terres où la production agricole est modérée. Elle s'étend sur une surface comprise entre 10 et 15 % du centre et du sud du Manitoba. Le risque de perte de substances nutritives y est jugé limité si les règles de bonne exploitation agricole sont respectées.

La zone 3 est réservée aux cultures de fourrage pouvant pousser à l'année longue (telles que les herbes de pâturage et la luzerne), alors que la zone 4 est surtout composée de terres non agricoles (pour environ 15 % du centre et du sud du Manitoba).

L'agriculture prise pour cible?

Très discuté, ce projet de zonage devrait s'accompagner de mesures restrictives, mais il n'a pas encore force de règlement, comme Steve Ashton a bien tenu à le préciser aux gens d'affaires manitobains la semaine dernière.

« Votre proposition de zonage va à l'encontre de l'agriculture, qu'elle prend pour cible principale », a réagi un membre de l'assistance. La réponse de Steve Ashton ne s'est pas fait attendre : « Nous ne voulons pas montrer du doigt un secteur en particulier. Au Manitoba, nous avons su aller vers le développement durable et avec des débats ouverts, comme celui d'aujourd'hui, nous pouvons continuer à le faire. »

Le politicien a reconnu que le sujet est d'une importance critique pour l'élevage, mais il aussi insisté sur le fait que « toute la filière doit participer ».



photo : François Cavaillès

Le ministre de l'Intendance de l'Eau, Steve Ashton, devant la Chambre de Commerce du Manitoba, le 21 février dernier.

Accusé ensuite d'un manque de collaboration avec les agriculteurs, Steve Ashton a affirmé que le zonage a été approuvé, lors de consultations en 2005, par des producteurs, des citoyens et des municipalités.

« Nous avons certainement des doutes sur la pertinence et la rigueur scientifique de ce zonage », critique le président du regroupement des producteurs agricoles Keystone. David Rolfe se dit très inquiet de l'impact « tout à fait dramatique » que ces mesures peuvent avoir pour l'agriculture au Manitoba. Il exhorte les producteurs agricoles à assister aux rencontres publiques organisées par le gouvernement, afin de se renseigner.

Le processus de discussions entre le gouvernement et les citoyens comprend notamment une rencontre publique le 2 mars prochain, à l'hôtel Canada Inn Polo Park de Winnipeg

FESTIVAL DU VOYAGEUR

Bon cette année, mieux l'an prochain

Réaménager le Festival du Voyageur ne se fera pas en une seule année, explique le directeur général Daniel Lussier.

Sylviane LANTHIER

Le festival 2006 terminé, l'heure est au bilan pour l'équipe qui organise la fête hivernale annuelle la plus importante de l'Ouest. Le directeur général Daniel Lussier fait le tri entre les aspects de la programmation qui ont bien marché et ceux qui doivent être améliorés. « On savait qu'on amenait beaucoup de changements cette année, rappelle-t-il. C'était pas évident et on ne croit pas avoir tout résolu en un an. »

Parmi les bons coups : les spectacles qui ont fait salle comble, la soirée d'ouverture sur le Boulevard Provencher, les activités au parc, l'allée Joie de vivre dans la Maison du Bourgeois, la programmation scolaire et l'idée d'un grand spectacle dans une tente du parc.

« On voulait tester l'idée, explique Daniel Lussier, parce qu'il ne faut pas oublier que l'an prochain, on n'aura plus la salle du Rendez-vous. Alors on se demandait : un grand spectacle dans une tente, est-ce possible? Et le spectacle de Ashley McIsaac nous a démontré que oui, les gens sont prêts à y aller. On a manqué de place, il nous faudrait une tente de plus que 300 personnes, mais c'est une formule qu'on peut envisager pour l'avenir. »

Le Festival a aussi testé l'idée d'une thématique annuelle avec l'introduction de la *légende du bison des neiges*. L'équipe a déjà des idées de thématiques possibles pour l'avenir, « et on peut aller beaucoup plus loin avec ce concept de thématique », estime Daniel Lussier.

Daniel Lussier note que l'affluence a été un peu moins élevée que souhaitée, et que le temps froid des derniers jours n'a pas favorisé les grandes foules. Les relais ont été occupés, mais moins que d'habitude. L'idée de fermer le parc au public les lundis, mardis et mercredis soir a semblé avoir un effet négatif sur le rythme du festival. L'équipe voulait au départ concentrer les activités sur deux fins de semaine au contenu amélioré. « On a pris cette décision en nous basant sur des données. Quand on analysait les chiffres, on se rendait compte que les gens ne se rendaient pas dans le parc en grand nombre ces soirs-là. » Ouvrir le parc coûte environ 35 000 $ par soir; le Festival doit trouver des moyens de maximiser l'impact de ses activités, vu ses budgets restreints.

« Et on sait aussi que la population est vieillissante, remarque le directeur général. Il y a 20 ans, les gens prenaient leur semaine de vacances pour venir fêter au Festival. C'est une chose qui ne se fait plus. La clientèle change et on le ressent depuis quelques années. »

Plus loin que les améliorations à apporter à des éléments précis du Festival (l'admission au parc, la vente d'artisanat dans de petites cabanes), Daniel Lussier pense à la mission même de la fête et à la nécessité de la renouveler, en concordance avec sa clientèle. « Au kiosque de Patrimoine canadien, j'ai rencontré un dénommé Michel Gauthier qui a longtemps fait le Bal de neige d'Ottawa, le Festival des tulipes et d'autres festivals à Montréal. Il me disait que tous les festivals sont en mode de survie; on n'est pas exclu de cette tendance. »

Raison de plus pour se retrousser les manches et trouver des moyens de donner un second souffle au Festival du Voyageur. « J'espère que notre communauté va avoir la patience de travailler avec nous dans tous ces changements, mentionne Daniel Lussier. On sait ce qu'on fait : on a préparé un plan, on l'a exécuté et maintenant on l'analyse. On écoute les idées. Mais on aura aussi des choix à faire : voulons-nous un festival juste pour nous, très communautaire, ou voulons-nous une force économique et touristique? Et alors il faut élargir la clientèle, et attirer plus d'anglophones. »



Archives La Liberté

Festival du Voyageur : le froid mordant qui s'est abattu sur le Manitoba a ralenti les activités des derniers jours. Daniel Lussier souligne l'ironie du sort : « Il a fait trop chaud pour le sentier d'hiver, puis trop froid pour le Festival! »



THÉÂTRE

Le plaisir de rire

Pour la dernière pièce de la saison 2005-2006, le Cercle Molière propose la comédie burlesque *Surprise!* signée Marc Prescott.

Jennyfer COLLIN



photo : Jennyfer Collin

Les sept comédiens de la pièce *Surprise!* de Marc Prescott (de gauche à droite) : arrière : Francine Hébert, Nicole Beaudry, Lynne Connelly, Thérèse Pilotte-Bartel; devant : Patrick Trudel et ses bigoudis, Christian Beaudry et Charles Leblanc.

Du 3 au 25 mars, le Cercle Molière présente la pièce *Surprise!* écrite par Marc Prescott et mise en scène par Irène Mahé. « C'est une farce, une comédie burlesque, précise la metteure en scène. Marc voyait beaucoup de portes qui ouvrent, des gens qui entrent et qui sortent.

« Le jeu des comédiens est très physique, on a pu aller un peu plus loin, poursuit-elle. D'ailleurs, un conseiller est venu donner un atelier sur comment tomber et faire des culbutes. Les gens n'ont pas vu ça souvent ici et ils ne s'ennuieront pas parce que ça bouge beaucoup! Comme c'est une farce, on met l'accent sur le rire. Il ne faut pas essayer de comprendre ou d'aller en profondeur : les personnages montrent ce qu'ils sont par le jeu physique. »

Irène Mahé ajoute que la trame sonore, réalisée par Christian Perron, est intéressante et particulière. La pièce est ponctuée d'effets sonores.

Des personnages colorés

Comme à chaque année, Karine organise un party surprise pour fêter l'anniversaire de son mari Éric. Or, cette fois-ci, les multiples confusions causées par les convives – invités comme inconnus – brouilleront les cartes.

« Alex, mon personnage, est le meilleur ami d'Éric, raconte le comédien Christian Beaudry. C'est un gars qui aimerait probablement rester gars toute sa vie. Il essaie d'être comique parce qu'il ne sait pas ou a peur de s'exprimer pour montrer son côté émotionnel. »

Christian Beaudry note que l'atelier sur les techniques de culbute lui ont été très utiles. « Alex et Éric ont un jeu : ils se chamaillent souvent comme deux p'tits gars, s'exclame-t-il. Comme Alex ne peut pas se défaire de ce côté p'tit gars, les mouvements et les culbutent servent la comédie. »

Quant à elle, Nicole Beaudry incarne Karine, celle qui organise le party. Pour façonner son personnage, elle dit s'être inspirée de personnages qu'elle a vus dans des émissions de télévision, comme *Seinfeld* par exemple. « En répétition, ajoute-t-elle, j'ai essayé des choses sans y penser, dans le feu de l'action, et c'est ce qu'Irène a décidé de garder. C'est devenu une grosse partie du personnage. »

La comédienne affirme que « c'est toujours un plaisir de jouer les pièces de Marc Prescott. Son interprétation de la vie est intéressante. Il peut rire de situations troublantes. Il a comme philosophie de dire que c'est correct de rire de la vie au lieu d'en pleurer. Il a le tour de trouver l'humain dans son interprétation des gens! »

Surprise! est présentée du 3 au 25 mars au théâtre de la Chapelle. L'entrée est de 22,90 $ (adultes, taxes en sus) et de 20,56 $ (aînés et étudiants, taxes en sus). Les billets sont disponibles au Cercle Molière, 340, boulevard Provencher ou par téléphone au 233-8053.



CINÉMA

Un festival diversifié

Du 1er au 4 mars, le National Screen Institute présente à Winnipeg la huitième édition du festival de films canadiens Film Exchange.

Jennyfer COLLIN

Film Exchange, c'est un festival de films canadiens chapeauté par le National Screen Institute (NSI). Pour sa huitième édition, le festival propose au public 50 courts métrages et sept films, dont deux en français : *Le Rocket* et *Familia*. Du 1er au 4 mars, la programmation haute en couleurs promet de belles découvertes.

« Ce qui est intéressant dans ce festival, c'est qu'il ne présente que des films canadiens, note le réalisateur du film *Niagara Motel*, Gary Yates. NSI montre un enthousiasme pour les courts métrages, ce qu'on ne trouve pas beaucoup dans les autres festivals de films. Par exemple, ils invitent les réalisateurs de courts métrages, pas seulement ceux des gros films.

« C'est le meilleur festival pour les nouveaux réalisateurs, poursuit-il. Des sessions d'informations sont organisées avec des producteurs et des réalisateurs expérimentés. C'est une bonne façon, plutôt informelle comme lors de 5 à 7, de côtoyer ces gens d'expérience. »

La directrice de la programmation du NSI, Liz Janzen, confirme l'importance que l'Institut accorde aux nouveaux réalisateurs. « Comme ils sont souvent au début de leur carrière, nous les encourageons en payant leur chambre d'hôtel entre autres. Mais aussi, ils ont l'opportunité, lors du festival, de participer à des classes de maître à l'hôtel Fort Garry. »



Photo : Gracieuseté National Screen Institute

Jonas Chernick dans le film *Lucid*, réalisé par le Winnipégois Sean Garrity.



Photos : Gracieuseté National Screen Institute

***Appassionata : The Extraordinary Life and Music of Sonia Exkhardt-Gramatté* de Paula Kelly.**

Photo : Gracieuseté National Screen Institute

Une scène du film *Niagara Motel*, du réalisateur Gary Yates.

Programmation diversifiée

Film Exchange, c'est aussi la rencontre de plusieurs cultures. Ainsi, la série *First Stories* regroupe quatre courts métrages réalisés par des cinéastes autochtones du Manitoba. Le but de la série est d'inviter ces cinéastes à raconter des histoires qui leur semblent importantes autant pour eux que pour leurs communautés.

Par ailleurs, une place importante est accordée aux films francophones avec deux productions primées : *Le Rocket* de Charles Binamé et *Familia* de Louise Archambault. « D'ailleurs, nous présentons la première du *Rocket* au Canada anglais », souligne Liz Janzen.

Le réalisateur du court métrage *Le facteur poulpe*, Matthew Rankin, se dit content de constater que Film Exchange offre autant de films francophones cette année. « C'est gratifiant que NSI ait voulu un de mes seuls films faits en français », s'exclame le Winnipégois qui a fait ses études en cinéma au Québec.

« Si je peux faire une critique du festival, continue-t-il, c'est que le côté francophone est une faiblesse d'habitude. Les organisateurs ne sont pas capables de concevoir ce qui se passe au cinéma québécois et franco-canadien. Mais cette année, c'est évident qu'ils s'y intéressent! Ils cherchent la perspective québécoise, ce qui peut enrichir le cinéma canadien anglais. Ça peut aussi être fructueux pour les cinéastes unilingues anglais d'apprendre ce que le cinéma québécois a à offrir. »

Pour connaître l'horaire des films présentés lors du festival de films canadiens Film Exchange, visitez le site www.nsi-canada.ca ou composez le 956-7800. Les billets sont en vente sur www.ticketmaster.ca ou au 780-3333. Des laissez-passer (75 $) sont aussi disponibles, donnant accès aux représentations de tous les courts métrages et de tous les films.

SAINT-BONIFACE

Les 25 ans du Centre Renaissance

Le 4 mars à 20 h, le Centre Renaissance, organisme à but non lucratif et charitable, fête son 25e anniversaire. « Ce sera une soirée sociale où les gens pourront s'amuser et où il y aura de la musique, de la danse et un goûter », explique la directrice générale du Centre Renaissance, Ginette Bérard. La directrice précise que la soirée est organisée autant pour fêter le 25e du centre que pour effectuer une collecte de fonds.

La mission du Centre Renaissance est tournée vers le travail communautaire. « Le Centre Renaissance a été fondé par Gilles Beaudry, qui voyait un besoin de services de counselling pour les hommes en français, raconte Ginette Bérard. Il y avait une lacune pour les groupes d'hommes et il a décidé de mettre l'accent sur ce domaine-là.

« Maintenant, poursuit-elle, on fait aussi du counselling pour les couples, les femmes et les familles. Un exemple d'atelier qu'on organise : les sessions de colère toxique, où l'on donne des techniques et des stratégies pour gérer la colère afin que ça ne nuise pas à la vie privée et professionnelle. »

Les billets pour la soirée sont 25 $ et un reçu d'impôt de 20 $ est remis. Pour vous procurer des billets, composez le 256-6750. La réception a lieu à la salle paroissiale des Saints-Martyrs, 289, avenue Dussault.

J.C.

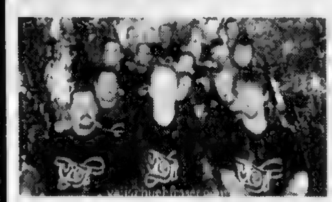
Sortir...

Tournée pancanadienne



Bande à part et CBC Radio 3 ont organisé une tournée canadienne afin de présenter les nouveaux groupes musicaux du pays. La tournée s'arrête à Winnipeg le 8 mars à 20 h au The Collective. Au programme : Pépé et sa guitare, Kraink ainsi que Novillero, qui vous offriront leur meilleur sur scène. Entrée gratuite. Renseignements sur la tournée : www.bandeapart.fm.

Jazz canadien



Vancouver Ensemble of Jazz Improvisation débarque au CCFM le 3 mars à 20 h. Le Big Band de 16 musiciens, dirigé par Hugh Fraser, sera accompagné des artistes invitées Michelle Grégoire et Janice Finlay. Entrée : 22,50 $ (adultes; 25 $ à la porte), 15 $ (aînés et étudiants). Billets : 233-8972, au guichet du CCFM au 340, boulevard Provencher ou chez McNally Robinson (centre commercial Grant Park).

Aux profondeurs de la mer



Le théâtre IMAX vous invite à découvrir la faune vivant dans les profondeurs de la mer. *Deep Sea 3D* prend l'affiche dès le 3 mars et met en vedette Johnny Depp et Kate Winslet à la narration. Entrée : 8,50 $ (13 à 55 ans), 7 $ (12 ans et moins et 55 ans et plus). Billets : au guichet du théâtre IMAX ou par téléphone au 956-4629 ou 1 800 356-4629.

Soirée bénéfice



Manitoba Theatre Centre propose une soirée bénéfice glamour. *Your Night Out With Oscar* a lieu le 5 mars à 19 h au Empire Cabaret, 436, rue Main. Le tapis rouge des Oscars vous attend, de même que des hors d'œuvres inspirés de thèmes de films, petits cadeaux et prix pour la plus belle tenue vestimentaire. Bien sûr, la cérémonie des Oscars sera diffusée sur écran géant. Entrée : 65 $. Tenue de soirée exigée. Billets : 956-1340. Renseignements : Jessica Cranmer au 956-1340, poste 214, speciale@mtc.mb.ca ou sur le site www.mtc.mb.ca.

SAINT-LAURENT

Hommage aux pêcheurs

Les 3 et 4 mars, place au Festival Manipogo à Saint-Laurent! Plusieurs activités sont prévues lors de ce festival qui souligne le travail des pêcheurs professionnels.

Jennyfer COLLIN

Le village de Saint-Laurent vous invite à participer aux nombreuses activités prévues lors du Festival Manipogo, les 3 et 4 mars. « Le Festival, c'est l'amitié, la danse, la musique et la bonne nourriture », résume la secrétaire du Festival Manipogo, Claudette Rainville.

Pour donner le coup d'envoi du Festival, un grand bingo aura lieu le vendredi en soirée au Centre récréatif. Mais c'est durant la journée de samedi qu'une panoplie d'activités est proposée, autant pour les adultes que pour les enfants. « On veut donner une grande place aux jeunes, précise Claudette Rainville. Pour cela, on a organisé plusieurs activités pour eux, dont le maquillage de visage, les quilles (gratuit) et une grosse glissade de neige. »

Outre cela, il y aura un déjeuner aux crêpes, un tournoi de hockey « sponge », des courses de motoneiges et une « compétition de pêche commerciale entre hommes et femmes, poursuit Claudette Rainville. La compétition évalue la vitesse et la précision des pêcheurs. Le soir, le gagnant et la gagnante seront désignés pendant le grand bal. On leur remettra des prix en argent et des trophées sous forme de Bombardier. »

Avant le bal, « une cérémonie d'ouverture, la tradition du Festival Manipogo, fera honneur à trois familles de pêcheurs retraités ou décédés, ajoute Claudette Rainville. En fait, on retire les crochets dont ils se servent pour faire la pêche. »



Archives La Liberté

Le célèbre Manipogo a été aperçu devant un Bombardier lors du Festival de 2004.

En avant la musique

Quelques groupes musicaux égaieront les festivaliers. En après-midi, le groupe Back 40 jouera dans la tente, où seront également servis des repas traditionnels (galette, fèves au lard, doré).

Lors du grand bal au Centre récréatif, plusieurs artistes se produiront. « On pourra voir le groupe Coulée, de Saint-Laurent, et Bernie Elastic and his rubber band, de Sainte-Anne, confirme Claudette Rainville. Bernie Elastic ont joué au Festival métis l'an passé et ils étaient très populaires. Ils sont contents de revenir cette année. »

Autres groupes attendus : les danseurs Norman Chief, les Half Pints de Winnipeg et les danseurs de Saint-Ambroise, qui sont « de jeunes danseurs de gigue très bons et très reconnus », note la secrétaire du Festival, qui précise que les artistes de ces trois groupes seront tous costumés.

Pour participer aux activités du Festival Manipogo, l'entrée coûte 5 $ et est gratuite pour les enfants de 5 ans et moins. Certaines activités et les repas sont payants. Pour plus de renseignements, composez le 233-ALLÔ, le (204) 646-2706 ou encore le (204) 646-2562.

MUSIQUE

Un « ambassadeur de culture »

Les 3 et 4 mars, l'Orchestre symphonique de Winnipeg invite le pianiste de renom Marc-André Hamelin à jouer dans *Colossal Concerto*.

Jennyfer COLLIN

Les 3 et 4 mars, l'Orchestre symphonique de Winnipeg (OSW) propose *Colossal Concerto* dans lequel deux œuvres seront jouées : la *Symphonie no 82 en do majeur* de Haydn et le *Concerto pour piano en do majeur* de Busoni. Le pianiste de renommée mondiale Marc-André Hamelin a été invité par l'OSW pour présenter au public le concerto peu connu de Busoni.

« C'est une pièce qui n'est à peu près jamais jouée parce qu'elle est très longue, très difficile et qu'elle requiert la participation d'un chœur, d'une chorale masculine plus précisément, explique Marc-André Hamelin. Ce sera donc une occasion spéciale et, je crois, la première fois que la pièce est présentée à Winnipeg. »

Marc-André Hamelin avertit le public que « le concerto ressemble très peu aux autres concertos joués parce qu'il dure une heure dix minutes, comparativement à 20-40 minutes en moyenne d'habitude. Il a une envergure plutôt symphonique; il est conçu comme une symphonie. »

Compositeurs méconnus

Marc-André Hamelin est reconnu pour faire connaître des compositeurs moins connus. « J'ai une curiosité naturelle, explique-t-il. En bon français, j'ai le nez fourré un peu partout! J'ai une passion pour les collections de partitions. Par contre, je ne jouerai pas quelque chose juste parce que c'est inusité; il faut que l'œuvre soit bonne et qu'elle ait une chance de survivre. »

Le fait de jouer un peu partout dans le monde est une bonne façon pour le pianiste de faire connaître ses coups de cœur. « Comme musicien, on sème le bien qu'on trouve un peu partout, acquiesce-t-il. On est des ambassadeurs de culture dont le but, entre autres, est de maintenir les effets bénéfiques de la musique classique et de les faire découvrir. »

Le pianiste avoue avoir été fasciné immédiatement par le concerto de Busoni lorsqu'il l'a entendu pour la première fois en 1983. « J'ai entendu parler de cette pièce bien avant, mais j'ai trouvé l'enregistrement en 1983, explique-t-il. C'est une musique d'une grande sagesse, d'une grande noblesse et visionnaire!

« Busoni est un cas unique, poursuit le pianiste. Il a vécu de 1866 à 1924, à l'époque où les compositeurs affichaient une grande liberté. Il a les deux cultures italienne et germanique et la plupart de ses œuvres ont été publiées en Allemagne. C'est le plus grand pianiste qui ait jamais existé, en plus d'être un compositeur. Il était très prolifique et a touché à plusieurs genres. C'était un grand visionnaire et un génie. »



Photo : Gracieuseté Orchestre symphonique de Winnipeg

Le pianiste de renommée mondiale Marc-André Hamelin présentera un concerto de Busoni à l'Orchestre symphonique de Winnipeg.

Deux représentations de *Colossal Concerto* de l'Orchestre symphonique de Winnipeg auront lieu : une à Brandon au Western Centennial Auditorium le 3 mars à 19 h et l'autre à Winnipeg le 4 mars à 20 h. Le coût des billets pour Brandon est de 40 $ (adultes) et 35 $ (aînés et étudiants). Pour le concert à Winnipeg, les billets sont de 25 $ à 49 $ (adultes) et de 25 $ à 44 $ (aînés et étudiants). Pour plus de renseignements ou pour l'achat de billets, composez le 949-3999 ou visitez le site Web www.wso.mb.ca.



Festival Manipogo 2006

Les 3 et 4 mars
Saint-Laurent (Manitoba)

Renseignements : (204) 233-ALLÔ • M.R. de Saint-Laurent : (204) 646-2706 • Frenchie : (204) 646-2562

Le vendredi 3 mars

Grand bingo • Centre récréatif
les portes ouvrent à 18 h 30

Le samedi 4 mars

8 h à 10 h	Déjeuner aux crêpes • Légion • 4 $
9 h 00	Tournoi de hockey « sponge » • Aréna • Inscription 100 $ par équipe • Renseignements : Laurent Kerbrat au (204) 646-2404 ou (204) 646-2597
9 h 00	Inscription aux courses de motoneiges
9 h 30	Défilé • Départ Légion
11 h 00	Courses de motoneiges • Centre récréatif
11 h 00	Tente : cuisine métisse, bar, activités pour les enfants
12 h 00	Tours de bombardiers • 3 $ Concours des grands pêcheurs Démonstration de pêche commerciale
13 h à 15 h	Bingo • Salle paroissiale
14 h 00	Quilles pour les jeunes
14 h à 17 h	Back 40 • Musique • Tente
16 h 00	Hockey oldtimer • Aréna

Soirée au Centre récréatif

18 h 00	Cérémonies d'ouverture et hommage aux pêcheurs Trophées et prix pour les grands pêcheurs Couronnement prince et princesse
19 h à 1 h	Bal des pêcheurs avec **Coulée** et **Bernie Elastic & His Rubber Band** Plus : les danseurs Norman Chief, les Half Pints et les danseurs de Saint-Ambroise Bar et goûter

COURSES DE MOTONEIGES
Prix en espèces
Frais de participation : 25 $
Inscription le 4 mars de 9 h à 10 h 30 au Centre récréatif
Renseignements : Gilles Carrière
(204) 646-2330
Cell. : (204) 383-0051

QUILLES
Tournoi adultes
Renseignements :
Anne Hebel
646-2074

ENTRÉE
5 $/journée
5 ans et moins gratuit
(déjeuner non compris)

LE CONCOURS DES GRANDS PÊCHEURS
sera jugé selon l'expertise, la vitesse et la précision dans l'usage du JIGGER et du CORDEAU

L'équipement personnel est permis, mais tout le nécessaire sera disponible sur place.

À gagner : trophées et prix (500 $/femme et 500 $/homme)

Concours plus grosse pêche depuis le 15 janvier

Renseignements :
Frenchie au (204) 646-2562



CO-OP DES PÊCHEURS
35e ANNIVERSAIRE













La recherche en Arctique

Les bélugas et les narvals de la baie d'Hudson sont des objets d'étude passionnant pour l'Institut des eaux douces de Winnipeg. Rencontre avec le chercheur, Pierre Richard.

Prune VELLOT

Cela fait 24 ans que le chercheur Pierre Richard évalue les populations de bélugas et de narvals de la baie d'Hudson. Un travail passionnant, parfois fastidieux, qui commence seulement à porter ses fruits.

Ayant passé son enfance à Québec, dans l'estuaire du Saint-Laurent, Pierre Richard était familier à cet environnement où passent bélugas et autres baleines. Mais ce n'est qu'étudiant qu'il s'est mis à observer la faune marine. Après un bac en biologie marine et en zoologie, ainsi qu'une maîtrise, il a commencé à travailler pour Parcs Canada. Finalement, il a obtenu un poste pour l'évaluation des ressources de l'Arctique.

« Au début, il s'agissait surtout de la gestion d'informations, car il existait très peu de données, explique-t-il. Et puis, le poste a évolué et j'ai obtenu le grade de chercheur scientifique en pêche et océan. Je m'occupe de la section d'évaluation des ressources halieutiques (1) de l'Arctique. Le but est notamment de mieux comprendre la répartition géographique des bélugas et des narvals, de savoir ce que les gens chassent, à quelle saison. »

Son travail consiste plus exactement à déterminer l'existence de populations animales, d'en définir le nombre d'individus et la répartition géographique. Ces évaluations lui permettent par la suite de déterminer si les groupes ont tendance à diminuer, grandir ou rester stables. Pour cela, il doit prendre en compte la chasse pratiquée par les Inuits.

Les outils de travail

« En fait, on commence par rencontrer les gens, souligne Pierre Richard. Ils nous disent ce qu'ils savent des animaux, quand est-ce qu'ils les voient, à quels endroits, s'ils ont des petits. Les Inuits nous apportent beaucoup d'information. »

Viennent ensuite les repérages aériens, qui permettent de faire un recensement sur une étendue géographique relativement vaste et en peu de temps. Le problème de cet outil de travail est qu'il ne prend en compte que les animaux se trouvant à la surface. « Les animaux évoluent dans un système en trois dimensions, remarque le chercheur. Les inventaires aériens considèrent la latitude et la longitude, mais pas la profondeur. »

L'utilisation d'instruments télémétriques depuis le début des années 90 a permis d'avoir un échantillonnage des plongées et de corriger ce problème. « Ce sont de petits instruments que l'on place sur la crête dorsale des bélugas ou des narvals à l'aide d'aiguilles en nylon, explique Pierre Richard. Ils permettent de faire un suivi des animaux, même sous l'eau. »

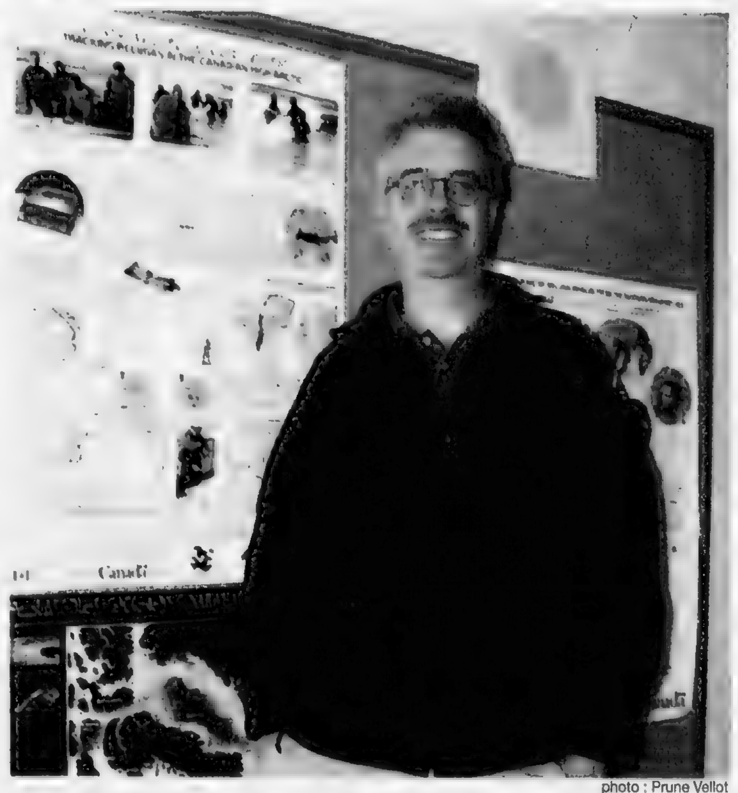


photo : Prune Vellot

Pierre Richard, chercheur à l'Institut des eaux douces de Winnipeg, travaille sur les bélugas et les narvals de la baie d'Hudson.

Cette technique aide à mieux comprendre l'écologie de l'espèce, à connaître les proies recherchées par les bélugas et les narvals, puisqu'elle donne le temps et la profondeur de la plongée. De plus, cette étude se fait en collaboration avec les chercheurs en génétique, qui peuvent déterminer s'il existe une ou plusieurs populations.

La modélisation des espèces

Une fois ce recensement effectué, Pierre Richard établit des probabilités permettant de déterminer l'effectif moyen des espèces. Il peut alors faire des modélisations, afin d'imaginer jusqu'à quel point la chasse pratiquée par les Inuits est durable.

« C'est une sorte d'avis scientifique, affirme-t-il. Cela nous montre à partir de quand il y a un risque pour la gestion des ressources. Si la population est petite, il faut calculer le niveau de chasse qui ne lui permet plus de s'accroître. Si au contraire la population est grosse, il faut calculer le niveau de chasse qui ne permet pas de la maintenir. »

S'il ne s'agit là que de conseils scientifiques, il existe des organisations telles que le Comité de gestion de la faune au Nunavut, qui réglementent la pêche. Il est toutefois dans l'intérêt des Inuits de chasser de manière durable.

« Ceux qui chassent désormais, le font pour des raisons de subsistance locales, pour la nourriture, met en avant Pierre Richard. Les Inuits mangent la peau des bélugas avec une couche de gras. C'est plein de vitamines et de bons lipides. C'est très nutritif. Le reste, c'est de la viande noire, difficile à digérer. »

La chasse commerciale

Cela risque donc moins d'avoir un « impact lapidaire » sur les populations, contrairement à la chasse commerciale du XIXe siècle à Churchill et plus au nord encore. « On vendait l'huile et le cuire, rappelle le chercheur. Toute l'armée britannique a été munie de bottes en cuir de bélugas.

« La chasse commerciale a périclité au début du siècle dernier, poursuit-il. Elle s'est poursuivie jusqu'aux années 50 environ, mais pas aussi intensément. Et puis, la chasse à la baleine pour des fins commerciales a été interdite dans les années 70. »

Cependant, dans d'autres régions arctiques que les eaux au nord du Manitoba, les bélugas sont en danger. Il s'agit par exemple du sud-est des terres de Baffin ou du nord-ouest du Québec. À ces endroits, la chasse notamment menée par la compagnie de la baie d'Hudson, a été excessive.

Aujourd'hui, la recherche permet de visualiser ces situations. C'est toutefois une étude de longue haleine. « C'est un projet qui demande beaucoup de gestion, reconnaît Pierre Richard. Cela semble prendre des années pour obtenir des résultats. Ce n'est pas un environnement facile, du fait de l'étendue géographique et des difficultés de transport. En hiver, il est quasiment impossible d'observer les animaux à cause des glaces. Et l'été, il n'est pas évident de savoir ce qui se passe au large. Les observations se font essentiellement dans les estuaires, où se regroupent les bélugas. Mais au fur et à mesure, on finit par établir des portraits écologiques. »

(1) Les ressources halieutiques sont les ressources de la mer, comme les mammifères marins.

Être béluga au Manitoba

Les bélugas du Manitoba viennent se réfugier dans les estuaires au cours de l'été. Un comportement curieux qu'étudie Pierre Richard, chercheur à l'Institut des eaux douces de Winnipeg.

Prune VELLOT

Pierre Richard travaille à la section d'évaluation des ressources de l'Arctique, au sein de l'Institut des eaux douces de Winnipeg. L'une de ses observations concerne les bélugas de la baie d'Hudson. Ces mammifères marins sont en moyenne 57 300 au nord du Manitoba pour environ 150 000 estimés au Canada.

C'est en tout cas la plus grosse population de bélugas au monde. « Pour l'instant, nous n'avons pas d'inquiétude à avoir quant à la survie de la population au Manitoba, assure Pierre Richard. Par contre dans des régions comme le Nunavik, la chasse pourrait être excessive si elle n'était pas contrôlée. Heureusement, elle l'est. »

L'été, les bélugas s'amassent dans les estuaires des rivières Seal et Churchill, ce qui en facilite le recensement. Plusieurs hypothèses ont été émises pour expliquer ce comportement. La plus probable estime que les bélugas y trouvent refuge contre les prédateurs, notamment les épaulards.

Un refuge contre les épaulards

« L'été 2004, nous en avons compté près de 5 500, se souvient Pierre Richard. Ils étaient très concentrés, ce qui est rare. D'habitude, leur répartition est beaucoup plus diffuse. Le matin, nous avions vu tout un troupeau quitter l'estuaire de Churchill pour celui de la rivière Seal, et au loin, nous avions aussi observé six ou sept épaulards.

« D'après moi, les bélugas se cachent là où ils peuvent, ajoute-t-il. La côte est relativement linéaire. Les estuaires sont les seules cavités, où ils peuvent se réfugier. » Les eaux ne sont en effet pas assez profondes pour que les épaulards puissent les chasser.

De plus, les bélugas ont une morphologie qui leur permet de se mouvoir plus facilement dans cet environnement. « Ils ont des épaules assez visibles, surtout chez les mâles, remarque le chercheur. Cela les rend relativement flexibles dans peu d'eau et explique qu'on les voit dans les estuaires. » Par contre, il arrive qu'ils se fassent prendre à marée basse. Ils deviennent alors des proies faciles pour les ours polaires.

D'autres hypothèses

Les autres hypothèses expliquant la concentration des bélugas dans les estuaires semblent moins plausibles. L'une estime que la chaleur faciliterait la croissance des jeunes mammifères. Or, il s'avère que les jeunes naissent souvent dans les eaux froides. « Il est possible cependant que les mères viennent ici pour les protéger des prédateurs », note Pierre Richard.

Une autre possibilité serait que les bélugas viennent muer dans ces embouchures de rivières. Les eaux y sont tièdes et saumâtres, ce qui favoriserait la desquamation. « Toutefois, on peut se demander pourquoi ce comportement n'est pas généralisé aux autres populations de bélugas », souligne le chercheur.

Enfin, une dernière hypothèse suggère que les estuaires seraient un bon refuge contre les intempéries. « Personnellement, je ne crois pas que ce soit vraiment un problème, déclare le scientifique. Ce sont des animaux qui sont faits pour vivre dans la vague et dans le vent! D'ailleurs, ils ont la couenne dure, sinon comme pourraient-ils casser dix centimètres de glace avec leur dos? »

Au début de l'hiver, les bélugas commencent à s'éloigner des côtes, car la banquise se fixe. Ils se déplacent plus ou moins loin selon les régions. Parfois, ils vont au-delà des frontières canadiennes. Parfois, ils s'éloignent de quelques centaines de kilomètres à peine de leur résidence d'été.

L'essentiel est qu'ils puissent respirer et se nourrir. Ils mangent un peu de tout : du poisson, en particulier de la morue saïda, du calmar, mais aussi des crustacés comme la crevette. Ils sont dès lors de plus en plus en plongée. Ils descendent visiblement jusqu'à 800 mètres sans problème. Une plongée à 1 100 mètres a même été enregistrée chez un individu.

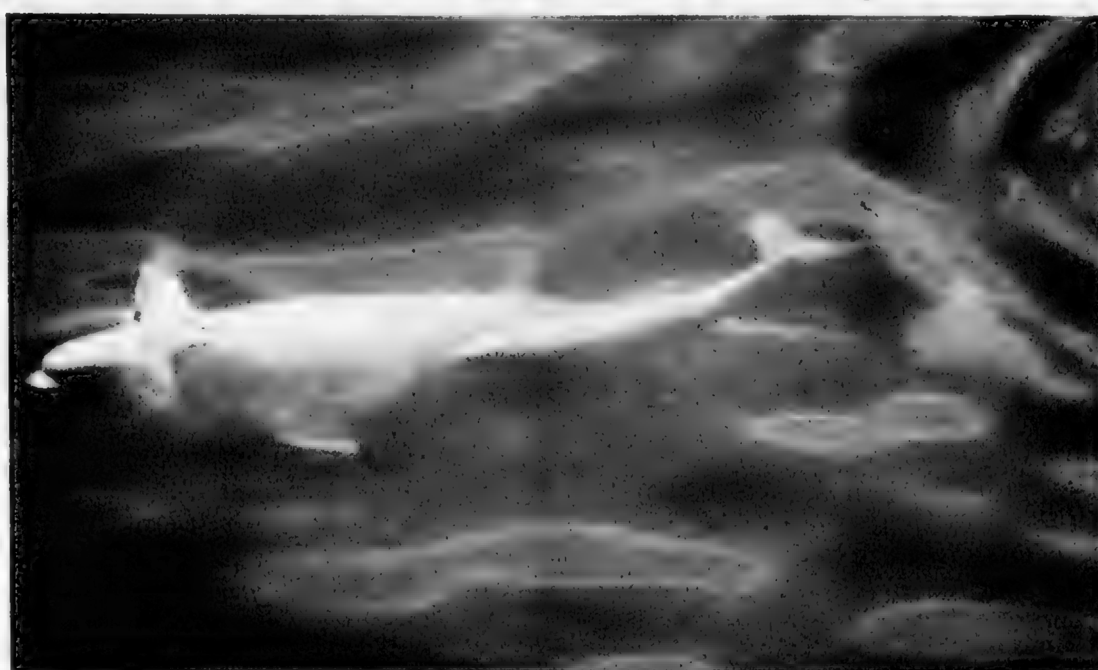


Photo : Gracieuseté Jack Orr

Les bélugas du Manitoba représentent la plus grosse population du monde, avec une moyenne de 57 300 individus.

Les narvals de l'Arctique



Photo : Gracieuseté Aqqalu Rosing-Asvid

Les narvals sont profilés comme une bombe et ont une queue en forme d'ancre. Ils gardent une coloration sombre sur le dos, même s'ils deviennent de plus en plus blancs en vieillissant. Les mâles se distinguent des autres mammifères marins par leur longue corne d'ivoire, qui leur sert probablement à se battre en période de rut, comme l'attestent les cicatrices qu'ils ont sur le « front ».

Contrairement aux bélugas, on ne peut pas les observer sur les côtes au nord du Manitoba. Il faut encore se rapprocher du cercle arctique. De plus, ils vivent relativement en profondeur. Ils sont capables de plonger jusqu'à 1500 mètres. Dans la baie d'Hudson, on en compte entre 3 000 et 4 000 sur près de 75 000 au Canada. Ils sont plus nombreux dans l'archipel arctique et au nord-est des îles de Baffin.

Sports d'hiver

Les nouveaux sommets des prairies

Qui dit que les plaines n'offrent pas une vue d'aigle? En plein hiver? C'est ce que propose le Club d'escalade de Saint-Boniface.

Marie-Chantal BÉDARD

Sur la rive sud de la rivière Rouge, au coin des rues Messagers et Taché, une tour fait concurrence au fort Gilbratar : il s'agit de la tour construite pour les amateurs d'escalade sur glace. La tour de 20 mètres une initiative du Club d'escalade de Saint-Boniface (1) qui accueille les enfants et les adultes, les mercredis et vendredis soir. Les curieux qui veulent tenter l'escalade sont les bienvenus les fins de semaine, où ils pourront grimper en toute sécurité, les équipements étant fournis par le CESB. (2)

« Plusieurs personnes se demandent si elles peuvent grimper sur la tour, mentionne le président du CESB, André Mahé. Nous leur donnons l'occasion de grimper dans des conditions sécuritaires. Elles peuvent ainsi découvrir quelque chose de différent. »

Pour s'amuser...

Cela répond aux besoins de Corey La Berge, qui fait de l'escalade de montagne depuis 18 ans. « Aujourd'hui, c'est la première fois que j'essaie l'escalade sur glace, indique-t-il en manœuvrant les câbles de sécurité pour un autre grimpeur qui est à quelques mètres du sol. Je tente de faire de l'escalade sur glace pour la première fois parce que je veux essayer un nouveau genre d'escalade. »

La plupart des grimpeurs commencent sur le mur d'escalade du gymnase de l'école Précieux-Sang (3). Mais Thérèse Dubé a découvert l'escalade de la façon inverse. « La première fois que j'ai fait de l'escalade sur glace, c'était ici au Festival du Voyageur, il y a quatre ans. Depuis, je fais un peu d'escalade durant l'été. Ça me plaît. »

...et pour aider...

André Mahé pratique de l'escalade de montagne depuis une trentaine d'années et l'escalade sur glace depuis neuf ans. Il s'entraîne l'été comme l'hiver, sur la tour de glace ou à l'école Précieux-Sang. C'est une préparation pour les expéditions qu'il entreprend, comme celles qu'il a faites à Banff et au Népal. « C'est un défi qui me permet de me dépasser, raconte-t-il. Aller où on domine le paysage, c'est exceptionnel. »

Il n'y a pas que le plaisir d'atteindre les sommets qui motive les amateurs d'escalade : le CESB organise aussi une collecte de fonds annuelle pour la Fondation rêves d'enfants du Manitoba, qui aura lieu au printemps. L'an dernier, le « Festigrimpe » a remis un chèque de 2 343 $ à la fondation. « Nous amorçons le début de la saison avec un défi assez ambitieux, explique André Mahé. Nous montons la distance équivalente du camp de base du Mont Everest jusqu'au sommet. C'est un relais, chacun monte 60 mètres à tour de rôle. L'année prochaine l'événement aura un autre format. Nous voulons, dans 24 heures, monter l'équivalent de la distance entre le niveau de la mer et le sommet du Mont Everest, soit 8 840 mètres. Il y aura un camp à côté de la tour et nous dormirons dans des tentes. »

...en temps doux

Le climat anormalement doux n'empêche pas les activités sur la tour de glace. « Ça aide! » plaisante un membre du CESB, Roland Mahé. Le seul désavantage du temps doux est qu'il a rendu plus difficile la fabrication de la tour de glace.

La sixième édition du Festiglace, qui a eu lieu les 10, 11 et 12 février, a été l'occasion pour les amateurs d'escalade de se mettre à l'épreuve avec des activités d'équipe et des compétitions de difficulté et de vitesse. Le record de la compétition de vitesse (60 mètres en 35 secondes!) n'a pas été battu, mais les gagnants, Louis Allec (51 secondes) et Heather Slivinski (1 minute et 58 secondes) ont fait preuve d'agilité. David Campbell et Heather Slivinski ont remporté l'épreuve de difficulté.

Photo : Marie-Chantal Bédard

Cet adepte d'escalade sur glace s'est amusé à ramasser et à faire descendre des objets placés sur la tour de glace lors de activités non compétitives du Festiglace.

(1) Fondé en 1993, le CESB est affilié au Club alpin du Canada. En plus des activités mentionnées ci-dessus, ce club d'expression française organise des rencontres d'escalade sur tour extérieure l'été ainsi que des expéditions d'escalade sur rocher dans la région du Lac-des-Bois et du parc provincial Whiteshell. Pour plus d'informations, contactez André Mahé au 253-2162 ou consultez le site Web www.cesb.net.

(2) Le CESB se rencontre les mercredis et les vendredis de 18 h 45 à 22 h à la tour de glace. Les débutants sont encouragés à venir les samedis et dimanches de 10 h à 16 h.

(3) Le mur d'escalade du gymnase de l'école Précieux-Sang (209, rue Kenny) est ouvert au public les mardis et vendredis de 18 h 30 à 21 h.

PALMARÈS DE CKSB TOP 20

Mars 2006

NS	MD	CM	Titre de la chanson	Interprète
13	4	1	*TROP TARD*	JONATHAN PAINCHAUD
13	1	2	*AQUARIUM*	SÉBASTIEN LACOMBE
13	10	3	*JUNKIE DE TOI*	ANIK JEAN
		4	*POURQUOI*	LES RESPECTABLES
13	3	5	*COME AWAY CAFÉ*	BLOU
4		6	*COMME UNE VAGUE*	BIA
13	2	7	*LUNE DE NOVEMBRE*	MARJO
13	5	8	*FIÈVRE*	DOBACARACOL
8	15	[illegible]	*LES ANNÉES WOODSTOCK*	NANETTE WORKMAN
4	17	10	*EN ÉQUILIBRE*	LYNDA THALIE
13	7	11	*J'PRENDS MA GUITARE*	FRANCE D'AMOUR
4		12	*MONTRÉAL*	ARIANE MOFFATT
13	9	13	*JUSTE ÊTRE UNE FEMME*	ANGGUN
8	18	14	*OÙ TU VOUDRAS*	MARTIN GIROUX
13	6	15	*TONNERRE DANS LES OS*	LOUIS ET LE VOYAGEUR
13	8	16	*TOURNER*	DANIEL BÉLANGER
4		17	*TOUT EFFACER*	MARIE-CHANTAL TOUPIN
4	16	18	*AMOUR AMOUREUX AMOUREUSE*	CLAUDE DUBOIS
4		19	*JUSQU'À LA FIN DU MONDE*	THOMAS HELLMAN
4		20	*UN ANGE FRAPPE À MA PORTE*	NATASHA ST-PIER

www.radio-canada.ca/manitoba



NS = nombre semaines
MD = mois dernier
CM = ce mois

Le calendrier communautaire



Lorette

✔ ***Bébés, parents et gazouillements*** • programme francophone Bébés en santé • pour les femmes enceintes, les parents et les personnes qui s'occupent d'un bébé de moins d'un an • sujets : alimentation saine, les grossesses, le développement du foetus • collation et léger dîner offerts • service de garde (enfants de plus d'un an) • les vendredis à l'exception du 14 avril • 10 h 30 à 13 h 30 • local 116 du Centre de la petite enfance Gabrielle-Roy • info. : 878-4886.

La Broquerie

✔ ***Bébés, parents et gazouillements*** • programme francophone Bébés en santé • pour les femmes enceintes, les parents et les personnes qui s'occupent d'un bébé de moins d'un an • sujets : alimentation saine, les grossesses, le développement du foetus • collation et léger dîner offerts • service de garde (enfants de plus d'un an) • les vendredis à l'exception du 14 avril • 10 h 30 à 13 h 30 • local 116 du Centre de la petite enfance Gabrielle-Roy • info. : 878-4886.

Notre-Dame-de-Lourdes

✔ 6 au 9 avril • ***25e anniversaire du Bonspiel de curling*** • inscription • info. : Joëlle, 248-2764 ou Nadia, 744-2892.

Parc Windsor

✔ 4 mars • ***25e anniversaire du Centre Renaissance*** • en conjonction avec une soirée prélèvement de fonds / reçu d'impôt • Salle Sts-Martyrs / 289, rue Dussault • billets : 256-6750.

Saint-Adolphe

✔ 17 mars • ***Soirée Bières et Saynètes*** • 20 h • salle communautaire.

Saint-Boniface

✔ 1 mars • ***Soirée portes ouvertes*** • Collège Louis-Riel • pour tous les nouveaux élèves • la programmation sera présentée • 19 h • 585, rue Saint-Jean-Baptiste • info. : 237-8927.

✔ 2 mars • ***Atelier : la préparation pour l'entrevue d'embauche*** • Pluri-elles • 16 h à 17 h 30 • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.

✔ 3 mars • ***Quelques arpents de piège*** • entrée gratuite • 17 h • Salle Antoine-Gaborieau du CCFM • info. : 233-8972.

✔ 3 mars • ***Concert de Jazz canadien*** • avec VEJI (Vancouver Ensemble of Jazz Improvisation) • artistes invitées : Michelle Grégoire et Janice Finlay • 20 h • salle Pauline-Boutal du CCFM • info. : 233-8972.

✔ 3 mars • ***Journée mondiale de la prière 2006*** • 19 h • église Holy Cross.

✔ 3 mars • ***Groupe de support pour femmes : Divorce / séparation*** • Pluri-elles • 8 sessions • les vendredis • 13 h 30 à 15 h • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.

✔ 4 mars • ***Soirée karaoké de chansons francophones*** • Alliance Française du Manitoba • entrée libre • mini-récital de Ginette Roy • 19 h • Salle Antoine-Gaborieau du CCFM.

✔ 4 mars • ***Cours de cuisine de plein air*** • apprenez des façons de cuisiner en plein air • inscription : 10,20 $ • frais de labo : 10 $ • 14 h à 16 h • Fort Gibraltar • info. : 986-6206.

✔ 4 mars • ***Café chrétien*** • soirée de musique, de théâtre et d'animation dynamique • entrée gratuite • dons recueillis pour les gens en besoin • kiosques variés • 20 h à 23 h • Centre étudiant du CUSB • info. : Pierre, 237-9851 poste 237.

✔ 5 mars • ***Brunch et remise du prix Réseau 2006*** • Réseau Action Femmes • conférencière invitée : Mariette Mulaire • adultes : 25 $; 12 ans et moins : 12 $ • R.S.V.P. avant le 2 mars à 16 h 30 • 11 h 45 • Club de golf Saint-Boniface / 100, rue Youville • info. : Lyse, 231-7063.

✔ 6 mars • ***Atelier / Planifier votre avenir*** • Pluri-elles • sujet : introduction à un plan d'action de carrière, évaluation de compétences, le processus du choix de carrière • 9 h à 12 h • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.

✔ 7 mars • ***Soirée portes ouvertes*** • Collège Louis-Riel • pour les familles intéressées à connaître les programmes enrichis en S1 et pré-Baccalauréat en S2 pour l'année 2006-2007 • 19 h • 585, rue Saint-Jean-Baptiste • info. : 237-8927.

✔ 7 mars • ***Mardi Jazz / Québec Jazz à l'Ouest*** • Centre culturel franco-manitobain • Frédéric Alarie (bassiste - Québec) Jon Geary (guitariste - Québec) Michelle Grégoire (pianiste - Manitoba) Rob Siwik (batteur - Manitoba) • 20 h 30 • salle Pauline-Boutal du CCFM • info. : 233-8972.

✔ 9 mars • ***Atelier / Les normes du travail*** • Pluri-elles • 16 h à 18 h • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.

✔ 10 mars • ***Lions de Jazz*** • Université du Manitoba et le saxophoniste Siggi Flosason • 20 h • CCFM • info. : 233-8972.

✔ 13 mars • ***Atelier / La sécurité au travail*** • Pluri-elles • sujet : les droits et responsabilités, savoir reconnaître les dangers, mises en situation • 16 h à 17 h 30 • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.

✔ 14 mars • ***Session d'information pour les parents*** • Pluri-elles • sujet : Les troubles d'attention • c'est quoi? Comment aider mon enfant? conseils pratiques • 19 h à 21 h • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.

✔ 14 mars • ***Soirée Entrepreneur.e de l'année*** • Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface • R.S.V.P. avant le 8 mars • 17 h 30 à 20 h 30 • Maison du Bourgeois / 866, rue Saint-Joseph • info. : Joanne, 235-1406.

✔ 14 mars • ***Mardi Jazz / Québec Jazz à l'Ouest*** • Centre culturel franco-manitobain • invités : Yves Léveillé (pianiste - Québec) trompettiste à confirmer Ken Gold (saxophones alto - Manitoba) Chuck McLelland (saxophone tenor - Manitoba) Gilles Fournier (bassiste - Manitoba) Daniel Roy (batteur - Manitoba) • 20 h 30 • salle Pauline-Boutal du CCFM • info. : 233-8972.

✔ 16 mars • ***Activité / Éducatrices et Éducateurs manitobains à la retraite*** • jeux de quilles • R.S.V.P. avant le 9 mars • 2,45 $ / partie • 13 h 30 • Club La Vérendrye • info. : Lyse, 256-6013.

✔ 19 mars • ***Janelle en concert*** • artiste de l'Alberta qui a chanté le chant thème des JMJ Toronto 2002 • 12 $ à l'avance et 15 $ à la porte • 19 h • Cathédrale de Saint-Boniface • info. : Pierre, 237-9851 ou Chad, 347-5396.

✔ ***Cours de dessin*** • Église communautaire de la rivière Rouge • gratuit • pour les 13+ • les lundis et mercredis • 18 h 30 à 20 h • 156, rue Marion.

Saint-Laurent

✔ 3 et 4 mars • ***Festival Manipogo*** • grand bingo, déjeuner aux crêpes, tournoi de hockey « sponge », défilé, courses de motoneige, tours en Bombardier, démonstration de pêche commerciale, Back 40, couronnement prince et princesse, Coulée • info. : 233-ALLÔ (2556) ou 1 800 665-4443.

Saint-Léon

✔ 11 mars • ***Présentation de la pièce Cent dessus dessous*** • Théâtre Montcalm et le comité culturel • adultes : 15 $; étudiants : 10 $ • 20 h • Centre récréatif.

Saint-Norbert

✔ 16 mars • ***Soirée J'improvise ma vie sans fumée!*** • Pluri-elles • un spectacle d'improvisation sur les méfaits du tabagisme, pour toute la famille, fumeurs ou non-fumeurs • improvisateurs de la LIM et de la LISTE • 19 h • École Noël-Ritchot • info. : 233-1735.

Saint-Pierre-Jolys

✔ ***Bébés, parents et gazouillements*** • programme francophone Bébés en santé • pour les femmes enceintes, les parents et les personnes qui s'occupent d'un bébé de moins d'un an • sujets : alimentation saine, les grossesses, le développement du foetus • collation et léger dîner offerts • service de garde (enfants de plus d'un an) • les vendredis à l'exception du 14 avril • 10 h 30 à 13 h 30 • local 116 du Centre de la petite enfance Gabrielle-Roy • info. : 878-4886.

Saint-Vital

✔ 7 mars • ***Soirée J'improvise ma vie sans fumée!*** • Pluri-elles • un spectacle d'improvisation sur les méfaits du tabagisme, pour toute la famille, fumeurs ou non-fumeurs • improvisateurs de la LIM et de la LISTE • 19 h • École Christine-Lespérance • info. : 233-1735.

Sainte-Agathe

✔ 16 mars • ***Session d'info / Les bénéfices de l'exercice*** • Accès Santé et Le Coin Santé • 19 h.

Sainte-Anne-des-Chênes

✔ 14 mars • ***Soirée J'improvise ma vie sans fumée!*** • Pluri-elles • un spectacle d'improvisation sur les méfaits du tabagisme, pour toute la famille, fumeurs ou non-fumeurs • improvisateurs de la LIM et de la LISTE • 19 h • École Pointe-des-Chênes • info. : 233-1735.

✔ ***Bébés, parents et gazouillements*** • programme francophone Bébés en santé • pour les femmes enceintes, les parents et les personnes qui s'occupent d'un bébé de moins d'un an • sujets : alimentation saine, les grossesses, le développement du foetus • collation et léger dîner offerts • service de garde (enfants de plus d'un an) • les vendredis à l'exception du 14 avril • 10 h 30 à 13 h 30 • local 116 du Centre de la petite enfance Gabrielle-Roy • info. : 878-4886.

Winnipeg

✔ 1 mars • ***Journée porte ouverte*** • pour les parents • courte présentation de 18 h 30 à 19 h • spectacle humoristique « J'improvise ma vie sans fumer » - salle de théâtre - 19 h • École Roméo-Dallaire.

✔ 1 mars • ***Soirée J'improvise ma vie sans fumée!*** • Pluri-elles • un spectacle d'improvisation sur les méfaits du tabagisme, pour toute la famille, fumeurs ou non-fumeurs • improvisateurs de la LIM et de la LISTE • 19 h • École Roméo-Dallaire • info. : 233-1735.

✔ 2 mars • ***Projection du film Familia*** • sous-titré en anglais • billets : www.ticketmaster.ca / 780-3333 • 7 $ • 21 h 45 • Cinéma Globe.

✔ 4 mars • ***Projection du film The Rocket*** • Cinémental • billets : www.ticketmaster.ca / 780-3333 • 15 $ • 20 h 30 • Cinéma Globe.

✔ ***Projection du film Daniel et les superdogs*** • Freeze Frame, le festival international de films pour enfants • 11 mars – 16 h 30 à 18 h • 16 mars : 13 h à 14 h 30 • âge suggéré : 10+ • Cinéma Globe • info. : 949-9355.

✔ ***Projection du film La Guerre des tuques*** • Freeze Frame • âge suggéré : 9 + • 12 mars : 13 h 30 à 15 h • 16 mars : 11 h 30 à 13 h • Cinéma Globe

✔ 16 mars • ***Projection du film Jacob et sa princesse*** • Freeze Frame • 10 h à 11 h 30 • âge suggéré : 7 à 12 ans • Cinéma Globe.

✔ 16 mars • ***Projection du film Ruzz et Ben*** • Freeze Frame • âge suggéré : 6 à 11 ans • 10 h à 10 h 45 • Théâtre Imax.

✔ 16 mars • ***Projection du film Mission XY*** • Freeze Frame • âge suggéré : 10 à 13 ans • 12 h 30 à 13 h 30 • Théâtre Imax.

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous faire parvenir l'information au 233-ALLÔ

avant 17 h le jeudi précédant la date de parution.

S F M

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017 • Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

Recette

Boulettes aigres-douces à la Colibri

Sauce :

1 1/2 tasse (375 ml) eau
2/3 tasse (170 ml) vinaigre blanc
2/3 tasse (170 ml) ketchup
2 c. à soupe (30 ml) sauce soya
1 1/2 tasse (375 ml) sucre
3 c. à soupe (45 ml) fécule de maïs

Boulettes de viande :

2 lbs (900 g) boeuf haché
1 oeuf
4 tranches de pain, émiettées
1 pincée de sel d'ail
1 oignon, émincé
Poivre, au goût

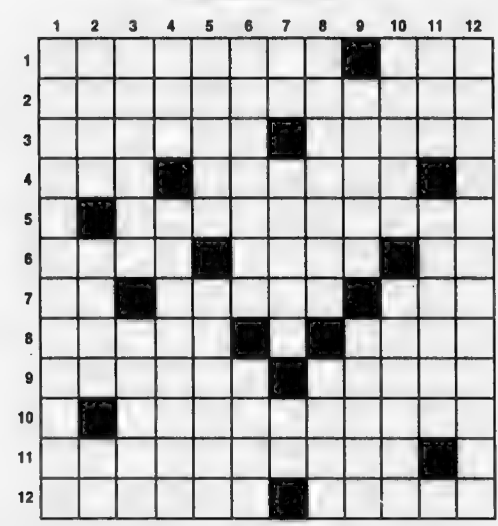
- Mélanger ensemble tous les ingrédients des boulettes.
- Façonner 24 petites boulettes.
- Placer dans une rôtissoire et les mettre au four à 350°F (180°C) pendant 30 minutes. Le temps de cuisson peut varier selon la grosseur des boulettes. Pendant la cuisson, remuer les boulettes pour éviter qu'elles ne collent.
- Pendant ce temps, mélanger les ingrédients de la sauce ensemble sauf la fécule de maïs et porter à ébullition sur feu moyen-vif.
- Ajouter ensuite la fécule de maïs pour faire épaissir la sauce.
- Verser la sauce sur les boulettes après 30 minutes de cuisson. Poursuivre la cuisson pendant 1 h.
- Le rendement de cette recette est d'environ 24 boulettes.

Préparation : 30 minutes • Cuisson : 90 minutes • Portions : 6

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 380



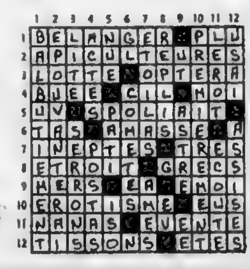
HORIZONTALEMENT

1. Une belle famille honorable. - À poil.
2. Groupements de personnes réunies dans un intérêt commun.
3. Renoncer à. - Remorqués.
4. Cent mètres carrés. - Demeure.
5. Défoncerai, ouvrirai de force.
6. Né de. - Époques. - Cale.
7. Négation. - Fis tort à quelqu'un. - Berceau.
8. Conforme à la règle. - Ventila.
9. Personne, lieu intermédiaire entre deux autres. - Bouchai avec du ciment à joints.
10. Qualité de ce qui est lu sans ennui.
11. Privation totale d'aliments (pl.).
12. Passée au sas. - Défaut d'existence.

VERTICALEMENT

1. Raconterais des boniments.
2. Risquer. - Sexualité. - Interjection.
3. Lichens filamenteux. - Te déplaças.
4. Empereur. - Papillons.
5. Tranchant, aigu. - Décharnement, maigreur.
6. Appareils émettant des sons. - Paysage.
7. Possessif. - Ce qui brille d'un faux éclat. - Préfixe.
8. Invités à venir. - Il rugit.
9. Corps simples. - Arbre.
10. Attacher. - Dépensa son argent en bêtises.
11. Seule. - (Qu'il) révélât, apparût.
12. Utiliseraient pour en éprouver les qualités.

RÉPONSES DU N° 379



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	E	L	A	N	G	E	R	■	P	L	U
2	A	P	I	C	U	L	T	E	U	R	E	S
3	L	O	T	T	E	■	O	P	T	E	R	A
4	A	J	E	E	■	C	I	L	■	M	O	I
5	U	V	■	S	P	O	L	I	A	I	T	■
6	T	A	S	■	A	M	A	S	S	E	■	A
7	I	N	E	P	T	E	S	■	T	R	E	S
8	E	T	R	O	I	T	■	G	R	E	C	S
9	H	E	R	S	■	E	A	■	E	M	O	I
10	E	R	O	T	I	S	M	E	■	E	U	S
11	N	A	N	A	S	■	E	V	E	N	T	E
12	T	I	S	S	O	N	S	■	E	T	E	S

ciné-dit

par Hélène Bilodeau Rasmussen

Horreur l'enfant martyre et la reine Margot

« La folie est attachée au cœur de l'enfant, la verge de la correction l'éloignera de lui », *tiré du livre des Proverbes, cité par le curé du village d'Aurore, l'enfant martyre.*

C'est soit que la belle-mère d'Aurore n'avait jamais connu la verge de la correction, soit qu'elle se l'est fait administrer à grands coups répétés sur la tête.

J'ai à la fois aimé et détesté ce film. Je l'ai aimé pour ses acteurs, ses décors, ses couleurs. Je l'ai détesté pour son sujet, la méchanceté de la belle-mère, la naïveté et l'indifférence du père, l'inaction des villageois.

La première scène du film *Aurore* montre une famille heureuse, une petite Aurore mignonne comme tout, adulée par ses parents, Télésphone et Marie-Anne Caron. Les affaires vont bien, les enfants sont en santé, les parents s'aiment. Quand la maladie vient frapper la mère, c'est toute la famille qui est ébranlée. La mère est admise à un hôpital éloigné. Les quatre enfants sont pris en charge par leurs grands-parents maternels, le père, par la veuve d'un cousin, qui vient s'installer chez lui avec ses deux enfants. Les visites à l'hôpital se font de plus en plus rares, Télésphore étant trop occupé à aider les autres, à parfaire sa réputation de gars serviable et généreux envers tous et à en acquérir une de mauvais garçon, trop heureux qu'il est de se laisser séduire par sa belle cousine de la fesse gauche (mais adroite). Sur l'insistance du curé de la paroisse qui l'accuse de se soucier plus des enfants de sa cousine que des siens, Télésphore récupère sa marmaille. Aurore et sa grande sœur ne sont pas aussi enchantées que leur père par la présence de la belle cousine éloignée qui s'est rapprochée de la famille au point de remplacer leur mère, toujours vivante d'ailleurs, dans le lit conjugal. L'intruse devient rapidement jalouse de la rebelle Aurore qui s'oppose à sa présence et lui rappelle trop Marie-Anne. Après la mort suspecte des deux plus jeunes enfants de Télésphore, ce sont les cris déchirants d'Aurore qui éveillent les soupçons dans le voisinage. Bientôt, c'est tout le village qui se met à jaser. On se doute bien qu'il se passe des choses pas très catholiques chez Télésphore Caron, mais personne n'ose intervenir, chacun étant plus ou moins redevable du généreux suspect.

Trois générations plus tard, les choses ont bien changé au Québec. On a fini de bien châtier ceux qu'on aime bien. D'ailleurs, une nouvelle loi protège les enfants selon laquelle les parents n'ont plus le droit de lever la main plus haut que le bas de la ceinture. Fini les claques derrière la tête, les coups de baguettes sur les doigts, les oreilles tirées! L'arrière-train est la seule partie du corps qu'il est désormais permis de frapper. Mais cette région demeurée chasse ouverte pour les parents fait aussi l'objet d'une ouverture de moins en moins chaste pour un nombre grandissant de Québécois pas toujours bien grands.

C'est ce que découvrira la jeune et jolie Marguerite de *Familia*. Dans la fleur de l'âge, Marguerite profite raisonnablement de cette liberté dont bien des jeunes jouissent souvent exagérément dans le Québec actuel. Elle sort tard dans les boîtes de nuit et consomme sans se poser trop de questions. On la retrouve d'ailleurs tôt dans le film *knock-out* dans une cabine de toilettes. Pendant que Marguerite cuve sa bière et ses narcotiques, sa mère, Michelle, flambe inconsciemment sa paye dans les casinos. Quand Marguerite rentre à la maison aux petites heures du matin, elle trouve sa mère en train de plier bagages, son chum pourtant bien intentionné étant devenu trop envahissant. Et c'est ainsi tout le long du film. La mère se retrouve d'abord chez sa propre mère puis chez son amie d'enfance, Janine, qui est aussi la tante de sa fille, ou la sœur du père de sa fille qui l'a engrossée puis abandonnée; un père absent dont on fait la connaissance dans le cadre d'une fête de famille organisée par Janine pendant laquelle il refait connaissance avec sa fille devenue tellement grande et belle qu'il la compare à la reine Margot. Mais là s'arrête son admiration. Pas de courbettes, de baise-mains et encore moins de serment de loyauté envers la reine, ce père demeurera absent le reste du film. Pendant son séjour chez sa tante, Marguerite se lie d'amitié avec sa cousine, Gabrielle, une pré-adolescente tenue bien serré par sa mère qu'elle a surnommée affectueusement « Hitler ». Les deux visiteuses s'incrustent. Janine finit par offrir un travail à Michelle mais la mauvaise joueuse lui vole de l'argent pour aller satisfaire son vice. Janine met la perdante à la porte. Finalement, nos deux héroïnes se retrouvent sur un terrain de camping, en plein Noël du campeur, où Michelle se décide enfin à se prendre en mains.

Vous aurez constaté que j'ai pris l'habitude de commenter deux films. Cette fois-ci, j'avais pensé commenter la version originale et la nouvelle version du film *Aurore* mais la copie que j'ai réservée à la Bibliothèque de Winnipeg ne s'est jamais libérée. Eh oui! Quelque part au Manitoba, quelque sadique s'est approprié la cassette et s'amuse à se la faire jouer régulièrement. Je sais que j'arrive en retard avec ma critique de ce film qui est sorti l'an dernier et est déjà passé par Winnipeg. Par contre, le film *Familia* vient tout juste de sortir sur DVD et n'est pas encore venu à Winnipeg. Mais il s'en vient. Il sera présenté du 1er au 4 mars dans le cadre du Festival du film canadien. C'est pour cette raison que ma critique est sortie plus tôt que prévu. Je voulais vous donner un avant-goût du film que j'avais déjà entre les mains quand j'ai lu qu'il allait être projeté ici. Et je suis bien contente de l'avoir fait, d'abord pour pouvoir vous dire que j'ai adoré le jeu des acteurs, l'authenticité du scénario, l'intrigue créée par la tante, ensuite pour recommander de faire gaffe à la classification PG13. J'ai passé une certaine partie du film, brève mais tout de même, la main devant les yeux de mon ado. Voilà. Je vous aurai avertis. La reine Margot, c'est pas la Margotte à Pollux. D'ailleurs, comptez sur moi pour vous commenter le film *Pollux, le Manège enchanté* qui sortira sous peu. Quelqu'un aura-t-il la brillante idée de le faire passer ici en salle pendant la semaine de relâche? Je parie que bien des nostalos paieraient cher pour un tel retour dans le passé.

Hélène Bilodeau Rasmussen est traductrice professionnelle. Mordue de cinéma, elle présentera sur le sujet une chronique mensuelle.





PUBLI-REPORTAGES

RENDEZ-VOUS DSFM

15 MARS ✦ Championnat divisionnaire de basket-ball pour les 7e et 8e années.

20 MARS ✦ Rencontre de la régie divisionnaire à Lorette.

20 MARS ✦ Journée internationale de la francophonie.

21 MARS ✦ Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

22 MARS ✦ Rencontre de la CSFM à Lorette.

24 MARS ✦ Dernière journée des classes avant le congé du printemps.

27 AU 31 MARS ✦ Congé du printemps.

Concerts, spectacles, rencontres des comités scolaires... Vous voulez faire la promotion de vos événements scolaires? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 231-7000, poste 375, ou à dansnosecoles@shaw.ca avant 12 h le mercredi précédant la date de parution.

■ COLLÈGE RÉGIONAL GABRIELLE-ROY

« Un esprit de gagnant »

Daniel BAHUAUD
ÎLE-DES-CHÊNES

Le gymnase du Collège régional Gabrielle-Roy regorgeait d'élèves, de parents et d'invités spéciaux, le 23 février. Ils étaient venus assister au lancement d'un nouveau fonds scolaire et de la Bourse commémorative Luc-Gosselin.

Plus de 400 personnes étaient à la cérémonie pour rendre hommage à cet élève dynamique qui est décédé subitement le 13 avril dernier d'un trouble cardiaque. Au moment de son décès, ce leader naturel entraînait l'équipe féminine de volley-ball de l'école. Lors de son allocution, le directeur, Marc Roy, a souligné l'impact positif de la présence de Luc Gosselin dans son école. Il a également remercié les élèves qui se sont mobilisés pour créer la bourse commémorative.

« En travaillant fort pour honorer le souvenir de votre ami, vous avez fait preuve des qualités qu'il possédait en abondance, a-t-il déclaré. Vous avez collecté 10 000 $ pour cette bourse. Vous avez vendu des bracelets commémoratifs. Vous avez produit et vendu un DVD commémoratif, vous avez organisé un tournoi de volley-ball. Des activités qui ont demandé beaucoup de préparation. Oui, c'est vous qui incarnez maintenant la joie de vivre, l'appui des gens en difficulté, l'optimisme et le don de soi de Luc Gosselin. Comme lui, je vous exhorte de vivre votre vie pleinement, de réaliser votre plein potentiel et d'appuyez les autres. »

Même son de cloche chez l'enseignant Michel Lavergne. « Ayant beaucoup travaillé avec Luc alors qu'il entraînait le volley-ball, je peux affirmer qu'il avait l'esprit d'un gagnant, a-t-il souligné. Il gardait toujours espoir, malgré les pires adversités, et croyait en la réussite de tous. On ne peut pas demander meilleur exemple. »

Les parents de Luc Gosselin, Paul et Rose, se disent émus du geste posé par les élèves, ainsi que de l'appui de la communauté. « Merci du fond du cœur, a lancé Paul Gosselin. Merci pour votre compassion et votre engagement envers notre famille et envers votre école. Luc vous aime tellement et il est fier de vous. J'en suis sûr. »

« C'est une journée pleine d'émitions, a ajouté Rose Gosselin. Vous ne pouvez pas vous imaginer jusqu'à quel point nous sommes fiers de ses collègues qui ont créé la bourse. Nous sommes heureux que le nom de Luc sera reconnu. C'est plus que touchant. Votre geste nous aide à envisager notre avenir avec optimisme et confiance. »

L'organisme Francofonds a contribué à la mise sur pieds de la bourse et du fonds dans le cadre de son partenariat avec les écoles de la Division scolaire franco-manitobaine. Le président, Michel Chartier, a partagé son émerveillement devant le dynamisme des élèves. « Je suis ébahi, a-t-il déclaré. Ce que vous avez fait dépasse de très loin la stricte philanthropie. Vous êtes des modèles pour la francophonie. Si toutes nos communautés étaient aussi énergiques que vous, nous pourrions relever tous les défis. »

La Bourse commémorative Luc-Gosselin et le fonds scolaire permettront à l'école de souligner les contributions de deux de ses finissants dans le domaine du leadership. Les premiers récipiendaires seront choisis en juin.



photo: Daniel Bahuaud

Le directeur du Collège régional Gabrielle-Roy, Marc Roy, le président de Francofonds, Michel Chartier, Rose, Julie et Paul Gosselin, ainsi que Michel Lavergne lors de la cérémonie marquant la création de la Bourse commémorative Luc-Gosselin.

photo: Daniel Bahuaud

Paul Gosselin, accompagné de sa fille Julie et de son épouse Rose, signe le document créant la Bourse commémorative Luc-Gosselin.

■ ÉCOLE COMMUNAUTAIRE RÉAL-BÉRARD

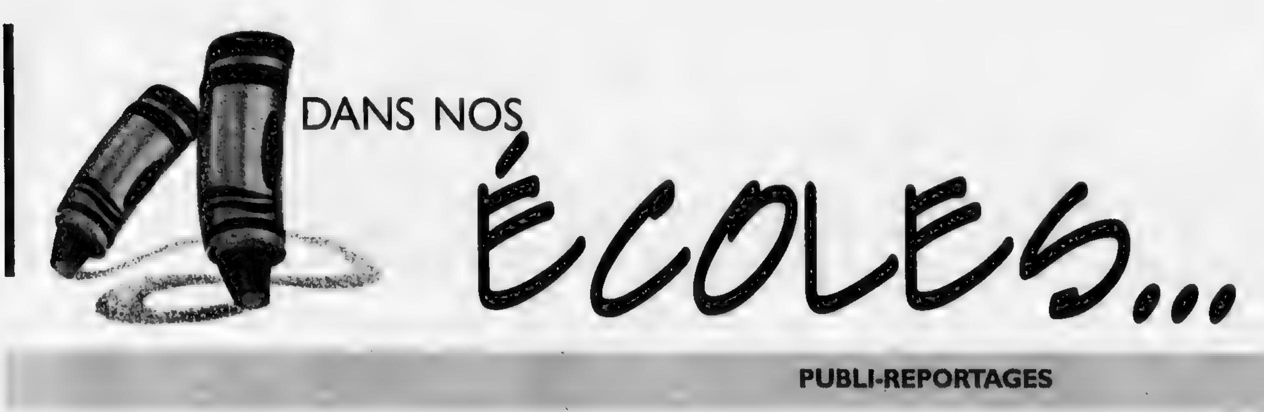
Vive la feuille d'érable!



Photo : Gracieuseté École communautaire Réal-Bérard

Les 16 élèves de la 3e année de l'École communautaire Réal-Bérard ont marqué, le 15 février, le 41e anniversaire du drapeau canadien de façon toute spéciale. Ils ont arboré la feuille d'érable sur des tuques qu'ils ont portées toute la journée. « Nos jeunes ont circulé dans les couloirs et partout où on les voyait, les élèves lançaient des commentaires positifs, souligne le directeur Bernard DesAutels. De plus, ils m'ont invité à une présentation très informative sur l'histoire du drapeau. Chapeau à leur enseignante, Maxine Morin, qui a lancé cette belle initiative. » Et chapeau au directeur, qui a levé l'embargo sur le port du chapeau dans l'école pour ces élèves!

DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE  APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE





PUBLI-REPORTAGES

■ DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Les élèves consultés

Daniel BAHUAUD
LORETTE

Des représentants de chacune des écoles rurales de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) se sont rendus, le 23 février, aux bureaux divisionnaires à Lorette pour ajouter leur grain de sel à l'élaboration d'un plan stratégique à long terme pour la division.

« Les élèves ont certainement leur mot à dire, souligne le directeur général de la DSFM, Gérard Auger. Nous avons parlé aux parents francophones et anglophones, ainsi qu'aux organismes communautaires. On ne pouvait pas ignorer notre jeunesse. Mon expérience dans d'autres divisions scolaires m'a par ailleurs appris que les élèves nous décrivent la réalité scolaire telle qu'elle est. Leur perspective est la plus honnête, et donc la plus précieuse. »

En plus des élèves des écoles rurales, la DSFM s'est également entretenue avec des adolescents des écoles urbaines. Le 23 février en soirée, l'équipe divisionnaire a clôturé l'étape des consultations publiques en rencontrant des représentants du Conseil jeunesse provincial. « Ces jeunes adultes apportent également un regard frais sur la DSFM, déclare Gérard Auger. Ils sont fraîchement sortis du système et entament leurs premiers pas à l'université ou sur le marché du travail. »

La DSFM poursuivra donc la collecte de toute sa documentation, pour ensuite peaufiner sa planification stratégique, en tenant compte de ce qui a été souligné lors des consultations. Une deuxième ébauche sera préparée après une rencontre de la Commission scolaire franco-manitobaine, prévue pour le 13 mars. L'adoption du document final est prévue pour la fin de mars.

« Le grand défi sera d'établir nos priorités et de réaliser les grands objectifs que nous nous serons donnés, explique le directeur général. Entre-temps, je suis heureux qu'on aura inclus nos élèves dans le processus. »



photo: Daniel Bahuaud

Le directeur général de la DSFM, Gérard Auger, cause avec des élèves des écoles rurales. Une discussion aussi profitable qu'elle aura été décontractée.



photo: Dominique Philibert

Les élèves qui ont participé à cette session ont eu droit à un atelier animé par Dominique Philibert en matinée, et pour faciliter leur réflexion ils ont réalisé des collages illustrant leur école idéale.

■ ÉCOLE PRÉCIEUX-SANG

Légaré : pionnier de l'Ouest



photo: Daniel Bahuaud

Des élèves de l'École Mgr-de-Laval de Regina ont présenté la pièce La fondation de Willow Bunch aux jeunes de l'École Précieux-Sang.

Daniel BAHUAUD
SAINT-BONIFACE

L'École Précieux-Sang a accueilli une quarantaine d'élèves de l'École Mgr-de-Laval de Regina, du 13 au 15 février. Les Fransaskois des 5e et 6e années ont passé une partie de leur semaine de congé au Manitoba. Ils ont participé au Festival du Voyageur et présenté leur pièce *La fondation de Willow Bunch* à leurs nouveaux amis manitobains.

« C'était un voyage culturel auquel les élèves tenaient, souligne leur enseignante, Colette Côté. Ce n'est pas tous les jours qu'ils ont la chance d'assister à une fête hivernale d'envergure comme le Festival du Voyageur, qui a d'ailleurs une composante patrimoniale francophone importante. Nous nous y rendons à tous les deux ans pour goûter à la culture et connaître davantage nos cousins manitobains. »

C'était aussi une chance de faire valoir et connaître le patrimoine fransaskois à des jeunes du Manitoba. « *La fondation de Willow Bunch* raconte l'histoire de Jean-Louis Légaré, explique Colette Côté. C'est le héros de la pièce qui part de Saint-Gabriel-de-Brandon au Québec pour s'établir d'abord aux États-Unis. Mais la vie aux États ne lui sourit pas. Il ne veut pas s'assimiler. Alors, il part pour l'Ouest canadien. Après avoir connu de nombreuses aventures et avoir rencontré des gens comme le chef autochtone Sitting Bull, il fonde Willow Bunch, une communauté fransaskoise. Légaré est un homme peu connu à l'extérieur de notre province, mais c'est un personnage haut en couleurs. »

DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE  APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE

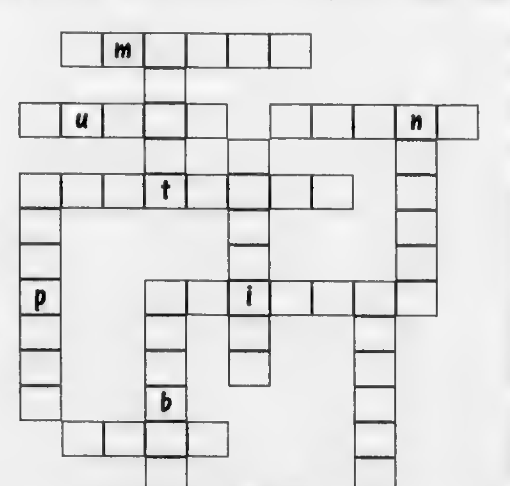
Le Club de **Bicolo**

Les nombres

❶ MOTS ENTRECROISÉS

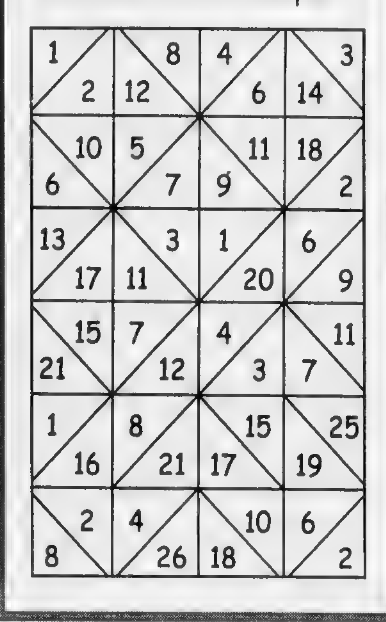
Écris chaque mot au bon endroit dans la grille. J'ai placé quelques indices pour t'aider.

- ❑ CENTAINE
- ❑ CHIFFRE
- ❑ COMBIEN
- ❑ COMPTER
- ❑ DIZAINE
- ❑ GRAND
- ❑ IMPAIR
- ❑ NOMBRE
- ❑ PAIR
- ❑ PETIT
- ❑ RÉSULTAT
- ❑ SUITE
- ❑ UNITÉ



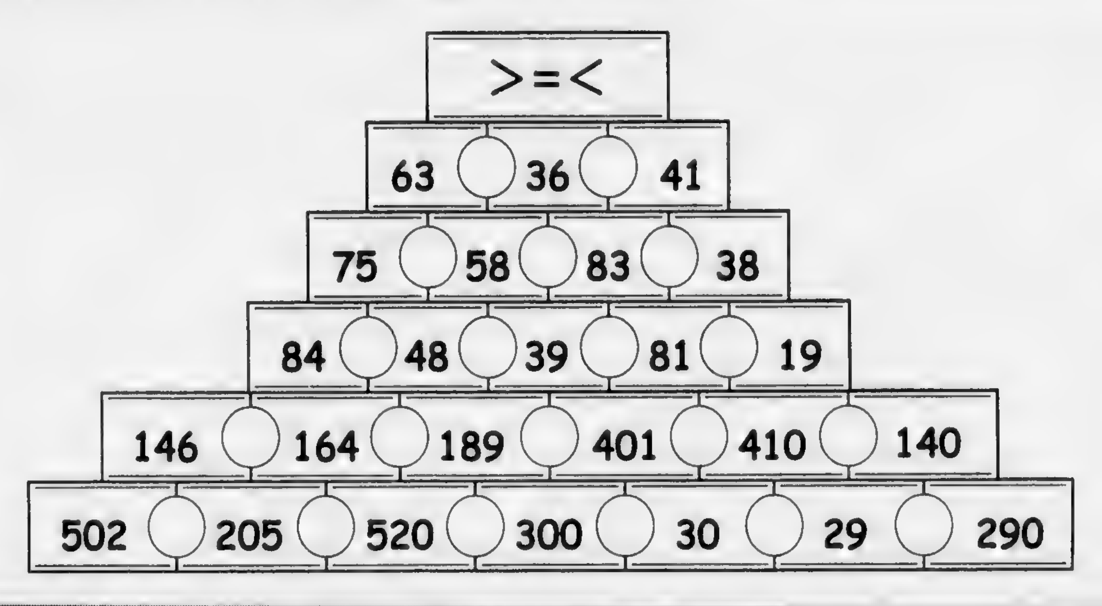
❷ NOMBRES PAIRS

Colorie les triangles qui contiennent un nombre pair.



❸ LA PYRAMIDE

Ajoute le symbole > ou = ou < sur chaque rangée de cette pyramide.



❹ LES DEVINETTES

Trouve les réponses à ces devinettes.

1. Elle est plus petite qu'un camion. Elle a **4** roues.

   v_ _ _ u _ _

2. Il a **1** bec et des plumes.

   o_ _ _ _ u

3. Elle dure **7** jours.

   s_ _ _ _ _ e

4. Il est formé de **20** consonnes et **6** voyelles.

   _ _ p h _ _ _ t

5. Il est très gros. Il a **2** grandes oreilles et **1** trompe.

   _ _ _ p h _ _ t

❺ AVIS DE RECHERCHE

Fais un X sur les nombres à éliminer d'après les indices. Le nombre restant est celui recherché.

INDICES

- Élimine tous les nombres > 400.
- Élimine tous les nombres < 50.
- Élimine tous les nombres pairs.
- Élimine tous les nombres qui ont un 6 à la position des dizaines.
- Élimine tous les nombres qui ont un 1 à la position des centaines.
- Élimine tous les nombres entre 200 et 280

157 623 37 421 129 302 225 45 82 49 689 183 253 321 63 61 24 11 348 360 511 211

Le nombre recherché est : ____________

SOLUTIONS

1\. imprimé dans la grille

3\. imprimé dans la pyramide

4\. Voiture, oiseau, semaine, alphabet, éléphant.

5\. 321.

CLUB DE BICOLO • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

FAFM

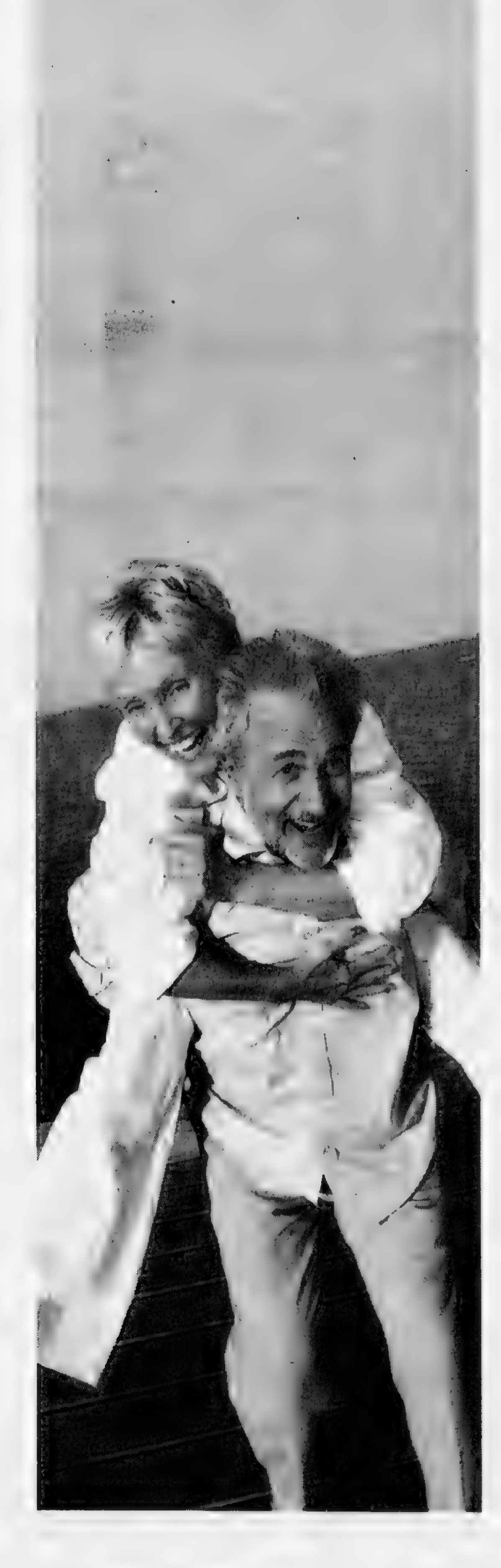
La Fédération des aînés franco-manitobains inc.

FAFM POUR PERSONNES DE 55 ANS ET PLUS

VIVRE PLEINEMENT

La Fédération des aînés
franco-manitobains inc.
383, boul. Provencher
bureau 212
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H OG9

Tél. : (204) 235-0670
1 800 665-4443
Télec. : (204) 233-1017
Courriel : info@fafm.mb.ca
Site Internet : www.fafm.mb.ca



LE RENDEZ-VOUS DES VIEUX AMIS



Dans le cadre du Festival du Voyageur, la Fédération des aînés franco-manitobains Inc. (FAFM) organise, depuis quelques années, une journée de divertissements spécialement pour les aînés.

La fête du lundi 13 février 2006 débuta par un mot de bienvenue par la présidente, Paulette Lafond. L'invitée spéciale était l'honorable Maria Chaput. Les voyageurs officiels, Charles et Gisèle Brunet, sont venus fêter avec nous et répandre la joie de vivre. Un succulent dîner chaud fut servi aux 240 convives qui comblaient le Grenier de l'Abbaye.

Le groupe « Les Cousines » nous a égayé avec son répertoire de chants à répondre et chants d'amour, exécuté avec enthousiasme et joie de vivre, dans l'esprit du festival et de la Saint-Valentin. Le groupe se compose de Colette Wilvers au clavier et de réelles cousines, Brigitte et les jumelles Rachelle et Murielle Therrien, trois filles de Maurice Therrien et Diane Freynet; Nicole Freynet-Funk et Lucie Grégoire-Chartier.

Un second spectacle par le groupe « Quadrille » nous a aussi bien réjouis de ses beaux talents artistiques. Il est composé de quatre jeunes étudiants en musique, âgés de 11 à 15 ans, sous la direction de leur institutrice madame Yvette Carrière qui les accompagnait au clavier. Emilie Chartier, Katlyn Obedzinski, Michael Audette et Eric Ross sont de jeunes violoneux de chez-nous qui ont déjà de quatre à huit ans de musique, et ont tous les quatre remporté des prix individuels au concours des violoneux du Festival du Voyageur le samedi 11 février 2006. Katlyn a dédié une mélodie spéciale à ses grands-parents Boucher de Brandon, qui étaient présents dans l'auditoire, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de sa grand-maman. Michael Audette est le petit-fils d'Alex Carrière, le célèbre violoneux qui a participé au Festival du Voyageur durant plusieurs années.

Deux spectacles fantastiques et superbes!!

Vingt prix furent tirés pour commémorer la Saint-Valentin. Le président du Festival, monsieur Léo DeGagné, adressa la parole, offrant par là même les prix du Festival : dix disques compacts de la Légende du Bison des Neiges. Avec une permission spéciale, nous avons aussi eu l'occasion d'aller visiter les sculptures au parc du voyageur. Une collecte de fonds a eu lieu pour un sculpteur sinistré de l'ouragan Katrina et qui fréquente le Festival du Voyageur depuis quelques années. 680 $ furent recueillis. Merci au Festival pour les CD, merci à tous pour votre générosité et pour l'appui.

Bravo au comité de la FAFM pour l'excellent travail effectué à l'organisation de cette journée. C'est avec fierté que nous avons appuyé les jeunes talents artistiques locaux.

THÉÂTRE MONTCALM

THÉÂTRE MONTCALM présente *Cent dessus dessous*, une comédie canadienne de Marcia Cash et Doug Hugues.

Traduction de Michel Forget

Direction par Lucien Jean

Mise en scène : Claude Goulet

Dates : les 2, 3 et 4 mars 2006 à 20 h
et le 5 mars 2006 à 14 h.

Coût du billet : Adultes – 15 $

Étudiants – 10 $

Les billets sont en vente à la Caisse Provencher, succursale Saint-Jean-Baptiste. Pour réservations de billets venant de l'extérieur, veuillez communiquer avec Annette Dupuis au 758-3339.

RÉSERVEZ CES DATES :

Jeux du printemps le mercredi 26 avril 2006 à Sainte-Agathe

Foire santé 50 + le samedi 29 avril 2006

Tournée canadienne santé prévention le mardi 30 mai au Centre culturel franco-manitobain

« Prends le temps », une émission réalisée par Claire Desrosiers qui passe sur les ondes de la radio Envol 91,1 FM tous les lundis matin de 9 h à 10 h et en reprise les vendredis de 11 h à midi.

Info santé - Vous avez des questions au sujet de la santé, appelez Health Links - Info Santé. Winnipeg 788-8200 ou Manitoba 1 888 315-9257. Services disponibles 24 heures sur 24, 7 jours par semaine.

VOYAGE MI-RO

Voyage Mi-Ro - Informez-vous aujourd'hui sur nos tournées et forfaits en 2006.

SKYDANCER CASINO - Du 25 au 27 avril 2006.

Coût : 119 $ par personne (occupation double); inclus : transport, guide, forfait de 3 jours, 2 nuits d'hébergement, rabais du casino et une variété de jeux à bord de l'autobus. Réservez avant le 15 avril 2006.

SUR LA ROUTE DES MÉTIS

Du 18 au 23 juin 2006 (6 jours/5 nuits)

Une tournée de six jours pour découvrir la route des Métis en visitant Saskatoon, Batoche, Duck Lake, Saint-Laurent, Prince-Albert et la Plage Manitou.

Coût : 579 $ par personne (occupation double) - inclus : transport, guide, 5 nuits d'hébergement : 3 nuits à Saskatoon, 2 nuits à Prince Albert; prix d'entrée à tous les musées et parcs; 2 dîners et un souper d'adieu avec spectacle, ainsi que le rabais du casino. Réservez avant le 15 mai 2006.

Pour toutes réservations et informations sur nos tournées et forfaits en 2006, communiquez avec Michelle au 237-4078, ou par courriel à **miro@mts.net.**

Avis aux clubs de 55 ans et plus - Si vous avez des annonces d'activités à partager dans la page des aînés, veuillez communiquer avec Thérèse au 269-0374, ou par courriel à dumesnil@mts.net avant le troisième mercredi du mois précédent l'événement. Nous nous ferons un plaisir de les publier pour vous.

Télé-horaire de la semaine du 6 au 12 mars 2006



Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	simondurivage.com		Coup de pouce		Droit au coeur		Ricardo	simondur-ivage.com	Téléjournal / Midi	simondur-ivage.com	Beautés désespérées		Bienvenue à Rome, USA		Le temps d'une paix	Le temps d'une paix	La fosse aux lionnes	
RDI	5h00 Matin express		RDI en direct			RDI en direct	Téléjournal / Midi	RDI en direct			RDI en direct		RDI en direct		Le Journal RDI	Le Journal de France	Le Journal RDI	
TV5	Variées	J Le feu sacré	Variées	Me Mères courage	V Enfant suite	Variées	TV5 le journal	Variées	Chiffres et lettres	La cible	Variées	Variées	Variées	Variées	05 On a tout essayé		Journal Suisse	Variées
TVA	Deux filles le matin		Tout simplement Clodine		Michel Jasmin	45 Le TVA midi		TVA en direct.com		Shopping TVA		Infopublicité	Les feux de l'amour		Top modèles		Le TVA 17 heures	

Lundi 6 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Véro	Union fait la force	Téléjournal	Zig Zag	Virginie	Rumeurs	Auberge chien noir "Mémoire insuffisante"		Les Bougon	Minuit, le soir	Le Téléjournal/ Le Point		Téléjournal	Au-dessus mêlée	Véro	La fosse aux lionnes		Droit au coeur
RDI	Le Journal RDI/:15RDI Jr	Capital actions	Le Monde	Part des choses	Grands Reportages		Le Téléjournal/ Le Point		Part des choses	Le Monde	Le Téléjournal/ Le Point		Le Journal RDI		Grands Reportages		Le Journal RDI	
TV5	16h55 La cible	Le Journal de France	Des trains pas comme les autres			La belle bleue	Nikan	Mères courage		TV5 le journal	Bien ou mal?	Questions à la une "Le sucre est-il un poison?"	Vivement dimanche!			Kiosque		
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Pas toute la soirée	Le coeur a ses...	Annie et ses hommes		Trois voeux		Le TVA 22 Heures		Le cercle	Michel Jasmin	:15 Infopublicité					

Mardi 7 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Véro	Union fait la force	Téléjournal	L'Accent	Virginie	La facture	Providence		Enjeux		Le Téléjournal/ Le Point		Téléjournal	Au-dessus mêlée	Véro	La fosse aux lionnes		Droit au coeur
RDI	Le Journal RDI/:15RDI Jr	Capital actions	Le Monde	Part des choses	Grands Reportages "Jusqu'à la torture"		Le Téléjournal/ Le Point		Part des choses	Le Monde	Le Téléjournal/ Le Point		Le Journal RDI		Grands Reportages "Jusqu'à la torture"		Le Journal RDI	
TV5	16h55 La cible	Le Journal de France	À communiquer			À communiquer			Acoustic	TV5 le journal	Arrière-scène	Des trains pas comme les autres			La belle bleue	Volontaires, oui, cobayes, non!		Stars etc...
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Pas toute la soirée	L'échan-geur	Histoires de filles	KM/H	La promesse		Le TVA 22 Heures		Le cercle	Michel Jasmin	:15 Infopublicité					

Mercredi 8 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Véro	Union fait la force	Le Téléjournal		Virginie	L'Épicerie	Le match des étoiles		Casino		Téléjournal/Point Pt. 1 de 3 suite le 9 mar		Téléjournal	Au-dessus mêlée	Véro	La fosse aux lionnes		Droit au coeur
RDI	Le Journal RDI/:15RDI Jr	Capital actions	Le Monde	Part des choses	Grands Reportages		Le Téléjournal/ Le Point		Part des choses	Le Monde	Le Téléjournal/ Le Point		Le Journal RDI		Grands Reportages		Le Journal RDI	
TV5	16h55 La cible	Le Journal de France	Bien ou mal?	Quand les femmes s'en mêlent		La révolution au féminin		40 Avocats, associé "Duel au palais"		.35 TV5 le journal	05 Nikan	Partitions pour voix de femmes			Campus			Espace Franco
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Pas toute la soirée	Poule aux oeufs d'or	Les poupées russes		Vice Caché		Le TVA 22 Heures		Le cercle	Michel Jasmin	:15 Infopublicité					

Jeudi 9 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Véro	Union fait la force	Téléjournal	Oniva	Virginie	Infoman	Les missions de Patrice		Ici Louis-José	Fric Show	Téléjournal/Point Pt. 2 de 3 suite le 10 mar		Téléjournal	Au-dessus mêlée	Véro	La fosse aux lionnes		Droit au coeur
RDI	Le Journal RDI/:15RDI Jr	Capital actions	Le Monde	Part des choses	Grands Reportages "Guerre de sang"		Le Téléjournal/ Le Point		Part des choses	Le Monde	Le Téléjournal/ Le Point		Le Journal RDI		Grands Reportages "Guerre de sang"		Le Journal RDI	
TV5	16h55 La cible	Le Journal de France	Assassinats polit. "Mort pour la paix"		Envoyé spécial			Un enfant tout de suite		TV5 le journal	Job Trotter	Temps présent "La face cachée du travail"		Télétourisme	Quand les femmes s'en mêlent		La révolution au féminin	
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Pas toute la soirée	Star système	Qui perd gagne		Un homme mort		Le TVA 22 Heures		Le cercle	"Bowfinger"('99) Steve Martin, Eddie Murphy.				Infopublicité		

Vendredi 10 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Véro	Union fait la force	Téléjournal	Cliché	Janette		Un monde à part		Zone libre enquêtes "Chine, la conquérante"		Téléjournal/Point Pt. 3 de 3 suite du 9 mar		Téléjournal	Au-dessus mêlée	Véro	La fosse aux lionnes		Droit au coeur
RDI	Le Journal RDI/:15RDI Jr	Capital actions	Le Monde	Part des choses	Grands Rep. "États-Unis: L'or des pauvres"		Le Téléjournal/ Le Point		Découverte		Le Téléjournal/ Le Point		Le Journal RDI		Grands Rep. "États-Unis: L'or des pauvres"		Le Journal RDI	
TV5	16h55 La cible	Le Journal de France	d.	Thalassa				Arte reportage		TV5 le journal	Écrans du monde	Avocats et associés "Duel au palais"		Assassinats polit. "Mort pour la paix"		Envoyé spécial		
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	J.E.		Anges de la rénovati "Famille Harris"		Faut voir clair		Le TVA 22 Heures		Le cercle	"Le destin de Will Hunting"('97) Robin Williams, Matt Damon.					Infopublicité	

Samedi 11 mars

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Mona le vampire	W.I.T.C.H.	Kim Possible	Lizzie McGuire	La légende de Tarzan	La légende du dragon	Le projet Zeta	Oniva	Téléjournal / Midi	Art Circuit	L'Accent	Phôtos	Ça vaut le détour!		Iznogoud	Aventures Tintin 2/2	Frontières étrange	Match!
RDI	5h00 Matin express		Le Journal RDI	L'Épicerie	Le Journal RDI	Vu du large	Téléjournal / Midi	Découverte		Vivre ici	Le Journal RDI	30 millions d'amis	Le Journal RDI	Art Circuit	Le Journal RDI	Le Journal de France	Téléjournal	La facture
TV5	La belle bleue	Reflets Sud		Rêves en Afr./:55Walter	:10 Soccer Championnat de France Équipes à communiquer FFF				Journal Afrique	Stars parade	Thalassa				La ruée vers l'air	Terre de sports	Journal Suisse	7 jours sur la planète
TVA	6h00 Salut, bonjour!		Tout simplement Clodine		Sous les jaquettes	P.-dessus marché	Le TVA midi	Via TVA	Jeff l'aventur..	Shopping TVA		Infopublicité	Infopublicité	Infopublicité	Boxe Série de boxe Budweiser Équipes à communiquer			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Téléjournal	5 sur 5	Hockey Rangers de New York vs. Canadiens de Montréal LNH Site: Centre Bell Montréal, Québec						La Fureur		Téléjournal	Temps dur		Le Garage	"Sweet Home Alabama"('02) Josh Lucas, Reese Witherspoon.			
RDI	La semaine verte		Le Monde	5 sur 5	Enjeux		Téléjournal	Vivre ici	Zone libre documentaires		Téléjournal	Vu du large	Le Journal RDI	Enjeux		L'Épicerie	Téléjournal	La facture
TV5	Écrans du monde	Le Journal de France	PassepArt	Variétés Michel Drucker et Charles Aznavour proposent une soirée en hommage à Charles Trenet.					Vénus et Apollon	TV5 le journal	d.	Thé ou café?			"Un amour à taire"('05) Louise Monot, Jérémie Rénier.			:40 7 jours planète
TVA	Le TVA 18 Heures	"Rapides et dangereux"('03) Tyrese, Paul Walker.				.45 "XXX" Un adepte des sports extrêmes devient agent secret afin d'éviter la prison. (Act,'02) Samuel L. Jackson, Asia Argento, Vin Diesel.						Le TVA réseau	Boxe Série de boxe Budweiser Équipes à communiquer				Infopublicité	

Dimanche 12 mars

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	DomRacont e./:15B. et B.	Le monde d'Henri	Le roi c'est moi	Code Lyoko	Le Jour du Seigneur		Les coulisses du pouvoir		Téléjournal / Midi	La semaine verte		Second regard	Îles inspiration	Histoires oubliées	"Splash"('84) Daryl Hannah, Tom Hanks.			
RDI	5h00 Matin express		Le Journal RDI	Entrée des artistes	Le Journal RDI	30 millions d'amis	Téléjournal / Midi	Vivre ici		Coulisses pouvoir	Le Journal RDI	La facture	Le Journal RDI	Vu du large	Le Journal RDI	Le Journal de France	Téléjournal	L'Épicerie
TV5	Télétourisme	Stade Africa	Jour de foot	45 Autovision	Kiosque		TV5 le journal	Le journal /:45Invité	Espace Franco	Musiques au coeur		Campus			Mères courage		Journal Suisse	H
TVA	6h00 Salut, bonjour!		"Le chanteur de noces"('98) Adam Sandler, Drew Barrymore.				Le TVA midi	Larocque et Auger	Évangélisation 2000	Shopping TVA		Infopublicité	Infopublicité	Infopublicité	"L'ours et l'enfant"('02) Dean Cain, Reiley McClendon.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	15h00 "Splash"	5 sur 5	Téléjournal	Découverte		Laflaque	Tout le monde en parle L'animateur suscite les débats et provoque de belles découvertes.				Téléjournal	Pleins feux "La traversée du miroir"		"Spider"('02) Gabriel Byrne, Ralph Fiennes.			:10 Entrée côté 'court' "Les mondes inventés"	
RDI	Les coulisses du pouvoir		Le Monde	5 sur 5	Ushuaïa Nature		Téléjournal	Le Point	Grands Reportages "Jusqu'à la torture"		Téléjournal	Second regard	Le Journal RDI	Entrée des artistes	Ushuaïa Nature		Téléjournal	Le Point
TV5	Arrière-scène	Le Journal de France	Vivement dimanche!			"L'année de mes sept ans"('02) Gilles Ségal, Marie-José Nat.			Job Trotter	TV5 le journal	PassepArt	Panorama	Variétés Michel Drucker et Charles Aznavour proposent une soirée en hommage à Charles Trenet.					Campus
TVA	Le TVA 18 Heures	L'école des fans	Pas toute la soirée	Demandes spéciales			La fièvre du dimanche soir			Le TVA réseau	"La fille du général"('99) Madeleine Stowe, John Travolta.					Évangélisation 2000	Infopublicité	

ÉNERGIE ÉOLIENNE

Plus de tours à l'horizon

Grâce à plusieurs projets en cours, des éoliennes verront le jour dans les communautés de Saint-Joseph, Letellier, Élie et Saint-Lupicin.

Daniel BAHUAUD

Le développement de l'énergie éolienne dans la région de Saint-Léon commence à avoir des retombées positives pour la province. Suivant l'exemple de cette communauté avant-gardiste, plusieurs villages se lancent dans le domaine, cherchant à générer des revenus à long terme pour leur région tout en produisant de l'électricité.

À Saint-Joseph, les résidants se sont liés avec Bowark, une firme torontoise qui veut installer 64 éoliennes sur 33 sections de terrain aux abords de la route rurale 201, entre le village et le centre de distribution électrique de Letellier. La compagnie veut produire 100 mégawatts, ce qui représente assez d'électricité pour alimenter 35 000 demeures. En outre, 100 mégawatts représentent environ le dixième du volume total d'électricité que la Province veut produire pour fins d'exportation.

« C'est la proximité du centre de distribution d'électricité à Letellier qui a d'abord attiré l'attention de Bowark, souligne le président du comité d'étude de Saint-Joseph, Rénald Parent. Cette station est le centre principal pour l'exportation de l'électricité aux États-Unis par Hydro Manitoba. De plus, c'est du terrain élevé qui, historiquement, a été épargné des ravages des inondations. »

Le projet à Saint-Joseph, qui coûtera environ 200 millions $, est presque chose faite. « Il faut attendre que Manitoba Hydro signe une entente d'achat avec Bowark, souligne Rénald Parent. Par contre, Bowark a déjà signé des ententes avec les propriétaires terriens. Si tout avance comme prévu, la construction devrait débuter en 2007. »

La firme Bowark n'est pas la seule entreprise à vouloir développer de l'énergie éolienne au Manitoba. Les compagnies Séquoia et Enbridge viennent de s'allier pour ériger aussi rapidement que possible des éoliennes.

« C'est Séquoia qui a d'abord initié le projet à Saint-Léon, souligne le président de la firme winnipégoise, Bob Spensley. Et maintenant, avec Enbridge, qui est un leader dans la distribution internationale de l'énergie pétrolière, nous avons la force de frappe financière pour mener à bien nos projets. »

Séquoia et Enbridge prévoient, eux aussi, ériger des éoliennes dans la région de Saint-Joseph. « Nous voulons y monter une soixantaine de turbines, pour profiter nous aussi du centre de distribution de Letellier, explique Bob Spensley. Ce projet générerait environ 99 mégawatts d'énergie. »

Les entreprises développent présentement des projets qu'elles comptent proposer aux résidants d'Élie, où seraient érigées une soixantaine de tours, générant une autre centaine de mégawatts.

« De plus, nous voulons retourner à la région de la Montagne, souligne Bob Spensley. Une autre soixantaine d'éoliennes s'ajouteraient à celles de Saint-Léon. Elles seraient érigées au nord-ouest, près de Saint-Lupicin. »

Chaque projet coûterait environ 200 millions $, et générerait près de un million $ en revenus fonciers pour les municipalités impliquées. Bien que les projets Séquoia-Enbridge ne soient pas aussi avancés que celui de la firme Bowark, le président de Séquoia se dit confiant du résultat de leurs démarches. « L'énergie éolienne n'a pas de retombées négatives pour l'environnement, déclare-t-il. C'est important pour moi d'avoir la conscience nette quand je gagne mon argent. Nous pouvons développer cette source d'électricité à long terme, tout en sachant qu'on ne gâche pas les choses pour les générations à venir. »

Archives La Liberté

Si tout va comme prévu, les éoliennes de Saint-Léon ne seront plus uniques au Manitoba.

SAINT-BONIFACE

La *dump* de la Ville?

Le site Canada Packers pourrait servir de lieu d'entreposage pour le service des travaux publics. Fini les beaux projets pour ce coin de Saint-Boniface?

Sylviane LANTHIER

« Saint-Boniface, c'est la *dump* de la Ville », lance Normand Gousseau. Le directeur du développement économique auprès d'Entreprises Riel dénonce la Ville de Winnipeg, qui veut aménager sur le site Canada Packers une cour d'entreposage pour son service des travaux publics.

« Ils veulent utiliser le centre du terrain pour y faire un site d'entreposage. Il y aurait là des camions, du sable, de la gravelle, tout ce qui est nécessaire pour l'entretien des rues et des parcs », explique Normand Gousseau.

Le danger, prévient-il, c'est aussi que cette initiative comprend un changement de zonage pour le site Canada Packers, qui passerait à industriel moyen. « Le secteur du bureau de marketing du porc, sur la rue Marion, est zoné industriel léger, explique Normand Gousseau. Alors industriel moyen, imagine ce que ça veut dire!

« Tout ça va à l'encontre de nos efforts pour éloigner ce qui est industriel des secteurs résidentiels de Saint-Boniface, poursuit-il. Si on laisse passer le *work yard*, on accepte que le reste de cet espace sera industriel pour plus que deux générations! » Une perspective, dit-il, qui ne devrait pas sourire aux résidants des quartiers Archwood et Windsor Park qui entourent le site : « J'espère que les résidants vont réagir! », lance Normand Gousseau.

Il est d'autant plus furieux que le projet, apparu le 14 février lors d'une réunion du comité permanent qui traite des questions reliées au développement et aux propriétés, a franchi facilement cette première étape avant d'être discuté au comité exécutif, puis au conseil de Ville la semaine dernière. « Une semaine pour faire franchir toutes les étapes décisionnelles à un projet, c'est du jamais vu! J'aimerais bien que la Ville soit aussi rapide quand il s'agit de nos projets », s'exclame-t-il.

Cinq délégations se sont succédées au micro pour décrier le projet. Le conseil de Ville a finalement octroyé un délai de 60 jours aux différents promoteurs intéressés par le site, avant qu'une décision ne soit prise.



Archives La Liberté

Depuis la démolition de l'usine Canada Packers en 2002, l'avenir du site est toujours incertain.

Mais toute cette situation laisse Normand Gousseau sans voix. Entreprises Riel, dit-il, a déjà demandé, en vain, l'appui de la Ville. Cet appui lui permettrait d'accéder à une aide financière de Diversification de l'économie de l'Ouest et d'étudier la faisabilité d'un projet de parc aquatique et sportif mené par un de ses partenaires. « On est toujours sans réponse, lance Normand Gousseau. Pour bon nombre de conseillers, Saint-Boniface, c'est encore la cour arrière de Winnipeg. »

En 2001 aussi, la Ville avait tenté d'établir un lieu d'entreposage pour le service des travaux publics, sur la section est du site Canada Packers. Cette fois-ci, l'administration municipale est revenue à la charge, mais en proposant de s'installer dans le centre du terrain Canada Packers.

SAINTE-ANNE

Un partage de services

Le 23 février, des représentants de la Municipalité rurale de Sainte-Anne et de la Ville de Sainte-Anne se sont réunis autour d'un souper-rencontre intermunicipal annuel.

Le but de la rencontre était de trouver des solutions qui permettent le partage de services entre la Municipalité rurale et la Ville. « Notre but est d'offrir des services plus efficaces et moins chers à la communauté, précise le maire de Sainte-Anne, Robert Gosselin. On travaille ensemble pour le bénéfice de nos résidants. »

Une des décisions qui ont été prises au cours de cette réunion a été celle de partager les services du coordonnateur des mesures d'urgence.

J.C.

Une carrière ça se cultive

Développement d'applications

Êtes-vous l'un des deux leaders dont nous avons besoin? Si vous pouvez créer un environnement propice au rendement supérieur et mener une équipe afin de développer et de personnaliser des applications de pointe, vous êtes peut-être la personne qu'il nous faut. Vous travaillerez en étroite collaboration avec les gestionnaires de plateformes afin d'identifier les besoins d'affaires et les besoins en termes d'applications.

Directeur ou directrice, applications-progiciels

En plus d'être à la tête d'une équipe qui sait comment obtenir des résultats, vous dirigerez l'intégration des applications des tiers et partagerez votre connaissance de la stratégie architecturale.
Numéro de concours 217-05/06

Directeur ou directrice, Développement des applications de base

Le développement et l'intégration des applications à l'aide d'une architecture orientée sur le service vous intéressent? Vous êtes en mesure de diriger une importante équipe de travail? Vous pensez de façon stratégique? Très bien. Vous dirigerez la conception et le développement du coté client et du côté serveur de FAC liés à J2EE, aux intergiciels et à l'intégration de la transitique.
Numéro de concours 213-05/06

Vous possédez un diplôme universitaire en affaires, en ingénierie ou en informatique et au moins six ans d'expérience pertinente. Une combinaison équivalente de formation et d'expérience pertinente sera considérée.

Au service de l'agriculture canadienne
Nous sommes à la recherche de personnes enthousiastes dont les idées innovatrices et l'éthique de travail aideront FAC à contribuer à la réussite de nos clients. Notre système de rémunération axé sur le rendement est très concurrentiel et reconnaît l'innovation, la détermination et les résultats. Nous offrons à nos employés une foule d'occasions de formation et de perfectionnement professionnel.

FAC contribue à la croissance, à la diversification et à la prospérité des agriculteurs et des agri-entrepreneurs canadiens. Son effectif de 1 000 personnes, passionné d'agriculture, travaille dans 100 bureaux situés, pour la plupart, en milieu rural canadien. Un portefeuille de prêts sain de 11 milliards de dollars et douze exercices consécutifs de croissance du portefeuille témoignent du succès de ses clients. FAC redonne aux communautés dans lesquelles ses employés vivent et travaillent en versant plus d'un p. 100 de ses profits à des œuvres de bienfaisance actives dans le secteur agricole.

Regina, en Saskatchewan, vous permettra d'atteindre un juste équilibre entre votre vie professionnelle et votre vie personnelle. La ville offre des attractions sans pareil et une qualité de vie exceptionnelle où les valeurs familiales et communautaires sont importantes.

Si les affaires agricoles vous intéressent, faites parvenir votre curriculum vitæ d'ici le 8 mars 2006 en précisant vos attentes salariales et en mentionnant le numéro de concours par télécopieur au (306) 780-5508, par courriel à rh-hr@fac-fcc.ca ou par la poste à : Ressources humaines, Financement agricole Canada, 1800, rue Hamilton, C.P. 4320, Regina (Saskatchewan) S4P 4L3.
www.fac-fcc.ca

Nous communiquerons uniquement avec les personnes qui seront convoquées à une entrevue. Les agences sont priées de s'abstenir. Nous souscrivons aux principes de l'équité en matière d'emploi. Si vous faites partie d'un groupe désigné, n'hésitez pas à l'indiquer.





LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
est à la recherche d'un ou d'une
Concierge 1 à temps plein (le soir)

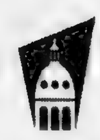
Responsabilités générales :
- passer la vadrouille et l'aspirateur, vider les poubelles, sortir les ordures;
- laver, décaper et cirer les planchers, nettoyer les tableaux, épousseter;
- aider à la réception d'appels des livraisons et l'entreposage;
- veiller à la disposition de l'ameublement et des appareils, transporter du mobilier ou de l'équipement;
- enlever la neige et la glace à l'extérieur du bâtiment, entretenir les parterres et tondre le gazon.

Qualifications et habiletés recherchées :
- une expérience pertinente serait un atout;
- une bonne connaissance du français et de l'anglais;
- une connaissance des aménagements paysagers serait un atout;
- aptitudes à travailler en équipe.

Entrée en fonction : dès que possible

Rémunération : selon la convention collective

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitæ avant le 9 mars 2006 à :



Madame Lorraine Roch
Conseillère principale en ressources humaines
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210, poste 401
Télécopieur : (204) 237-3099
lroch@ustboniface.mb.ca

Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente du Canada.



OFFRE D'EMPLOI

Trésorier ou trésorière à compter du 1er avril 2006

Le Conseil scolaire catholique et francophone du Sud de l'Alberta est à la recherche d'une personne dynamique, autonome, flexible et bien organisée qui pourra combler le poste de trésorier ou trésorière au bureau central situé à Calgary.

Le mandat :

Le Conseil recherche une personne qui gérera tous les aspects financiers et comptables des activités du conseil scolaire ainsi que les ressources humaines.

Relevant directement de la direction générale et travaillant en étroite collaboration avec tous les services du conseil, vous assumerez un rôle de gestionnaire financier principal et de conseiller ou conseillère auprès de la direction et du conseil d'administration. Vous devrez maintenir de solides relations avec les bailleurs de fonds et les fournisseurs de services du conseil.

Exigences :

- baccalauréat en commerce ou en administration ou un titre comptable reconnu;
- cinq années d'expérience ou plus en gestion financière au sein d'un organisme éducatif ou d'un organisme à but non lucratif ou d'une fonction publique;
- expérience ou connaissance de la négociation, la formulation et l'exécution de contrats;
- intégrité, leadership, discipline, diplomatie, autonomie et capacité de travailler en équipe;
- flexibilité, capacité d'adaptation au changement;
- excellente maîtrise du français et de l'anglais, à l'oral et à l'écrit;
- maîtrise de MS Office, connaissance des logiciels comptables et connaissances générales en systèmes informatiques.

Les candidat(e)s doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard **le 3 mars 2006 à 12 h** à l'attention de :

M. Florent Bilodeau, directeur général
Conseil scolaire catholique et francophone du Sud de l'Alberta
200, 4800 Richard Road S.O.
Calgary (Alberta) T3E 6L1
Tél. : (403) 685-9881 • Téléc. : (403) 685-9884
Courriel : florent.bilodeau@cscfsa.ab.ca
Pour des informations supplémentaires sur le Conseil, veuillez consulter notre site Web : www.cscfsa.ab.ca

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **mercredi à 17 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le **jeudi à 17 h**. *(par écrit et payée d'avance)*

Merci de votre collaboration!
Téléphone : 237-4823 • **Télécopieur** : 231-1998



EMPLOIS AU RECENSEMENT
Nous embauchons maintenant



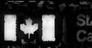
NOUS OFFRONS :
- des taux horaires de 11,88$ et d'autres dépenses approuvées
- des postes à court terme pendant les mois de mai et juin 2006

TRAVAIL IDÉAL POUR :
- les personnes qui n'ont pas encore atteint l'âge de la retraite
- les personnes qui souhaitent augmenter leur revenu

IL FAUT SATISFAIRE AUX EXIGENCES SUIVANTES :
- faire preuve de minutie
- être discret et faire preuve d'un bon jugement

ÊTES-VOUS EN MESURE DE :
- **travailler à l'extérieur du foyer pendant 3-4 semaines consécutives?**
- marcher pendant une période soutenue?

COMMENT POSTULER → Faites parvenir votre c.v. par télécopieur au 1-204-984-3592, à l'attention de Marian Stefaniuk, ou par courriel à Marian.Stefaniuk@statcan.ca



Canadä

Villa Youville inc.

Centre de soins de longue durée

est à la recherche

PERSONNEL INFIRMIER RN, BN ou RPN

pour des postes à temps partiel et occasionnel

Les candidat(e)s doivent être bilingues (français/anglais).

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae à :

Louise-M. Perrin
Adjointe à l'administration
Villa Youville inc.
Bureau d'administration
15, chemin Charrière
Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1C9
youville@sehealth.mb.ca

MONK GOODWIN LLP

Un cabinet juridique situé au centre ville de Winnipeg est à la recherche d'un(e):

RÉCEPTIONNISTE BILINGUE

Responsabilités générales:
- acceuillir les clients;
- répondre au téléphone;
- rédiger et saisir des textes par ordinateur;
- exécuter toute autre tâche connexe au travail de secrétariat et de gestion de bureau.

Exigences du poste:
- excellente connaissance du français et de l'anglais (parlé et écrit);
- sens de l'organisation et esprit d'iniative;
- entregent et esprit d'équipe;
- flexibilité en ce qui a trait aux responsabilités.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi ou toute demande de renseignement à:

MONK GOODWIN LLP
800 - 444, avenue St-Mary
Winnipeg (MB)
R3C 3T1
Attention: Kristine Pahkala
KPahkala@monkgoodwin.com



ROYAL CANADIAN MINT
MONNAIE ROYALE CANADIENNE

La Monnaie royale canadienne, qui possède l'accréditation ISO 9001-2000, est la société d'État responsable de la production et de la distribution des pièces de circulation canadiennes. Exploitée depuis 1908, la Monnaie royale canadienne est reconnue comme l'un des établissements monétaires les plus importants et les plus polyvalents au monde. Elle propose toute une gamme de produits spécialisés de très grande qualité et des services connexes à l'échelle internationale. Elle est actuellement en période de recrutement dans le but de pourvoir le poste syndiqué suivant à Winnipeg :

COMPTABLE (poste syndiqué) – Contrat de seize (16) mois :

Relevant du superviseur des finances, le titulaire du poste sera responsable de la comptabilité générale et analytique de l'entreprise. Ses tâches incluront la préparation et l'analyse des états financiers, l'établissement de budgets, le rapprochement des comptes, l'établissement des coûts standards et la préparation de l'analyse quantitative, au besoin. Il sera responsable de rapprocher toutes les activités de recyclage des pièces et du PRA pour le compte de la Monnaie royale canadienne.

La personne choisie devra préparer les pièces justificatives, analyser les comptes de bilan et les comptes d'exploitation générale, et s'assurer de l'exactitude de tous les sous-systèmes par rapport au grand livre. Elle devra s'assurer que tous les coûts standards sont exacts et complets et qu'ils sont conformes aux coûts indiqués aux clients. Le titulaire du poste devra s'assurer que les écarts constatés après avoir effectué les vérifications appropriées sont précis et correctement reportés au grand livre. Il rédigera des rapports quantitatifs et analytiques sur les activités de l'usine (matières, main-d'œuvre, absorption des coûts et coûts fixes) à l'aide des outils de production de rapports appropriés. Le titulaire du poste rédigera également des devis estimatifs et, une fois les contrats signés, un bilan. Il devra également, au besoin, s'occuper de projets spéciaux qui lui seront confiés. Il participera aux activités de prise d'inventaire, d'établissement de budgets, de récupération de la ferraille et de préparation de factures pour les pièces de circulation canadiennes.

Le candidat choisi devra également participer à la vérification de fin d'année et sera responsable de fournir les rapports exigés par la loi. Il produira les rapports de contrôle budgétaire à l'intention des chefs de service et aidera à les analyser, au besoin. Il devra apprendre à connaître à fond le module CEA (Configurable Enterprise Accounting) (compte de GL dans le système BPCS (Business Planning and Control System)) et tous les liens menant à divers programmes du système BPCS : établissement des coûts de revient, les nomenclatures (BOM) et les routeurs, les stocks, le pilotage des ateliers, la planification des besoins-matières, les comptes créditeurs et débiteurs, l'approvisionnement, la réception, etc.

Le candidat choisi devra être CMA ou CGA et avoir acquis de deux à trois années d'expérience en comptabilité générale et analytique au sein d'une entreprise de fabrication qui utilise le système de PRE.

Le candidat choisi devra faire preuve d'un niveau élevé de précision, d'ordre et de fiabilité; posséder des compétences éprouvées en matière d'organisation et de communication (à l'oral et à l'écrit); avoir une expérience pratique de travail dans un environnement de PRE utilisant le système BPCS, et maîtriser les logiciels Excel et PowerPoint. Il devra utiliser les systèmes de rapports financiers (SRF) Cognos et Kronos, ainsi que d'autres systèmes.

Nous invitons les personnes intéressées à soumettre leur candidature au plus tard le 5 mars 2006, à l'adresse suivante :

Monnaie royale canadienne, Service des ressources humaines,
520, boulevard Lagimodière
Winnipeg (Manitoba) R2J 3E7

Téléc. : (204) 984-6599 • Courriel : hrwpg@mint.ca

Bien que nous tiendrons compte de toutes les candidatures soumises, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues.

La Monnaie royale canadienne s'engage à favoriser en tout temps l'équité en matière d'emploi.

Confiance * Respect * Ingéniosité * Participation

Opportunité avec l'Agence du revenu du Canada

Votre avenir commence ici!

L'Agence du revenu du Canada examine les demandes visant à pourvoir aux postes suivants :

Conseiller ou conseillère en recherche de technologie

Conseiller ou conseillère en recherche de technologie,
Calgary (Alberta), Edmonton (Alberta) ou Winnipeg (Manitoba)

58 033 $ à 88 255 $ annuellement

Numéro du processus de sélection : 2006-4875-PRA-1224-2001

Études :

Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur d'une université reconnue.
OU
Un diplôme d'études d'une université reconnue en physique ou chimie.

Expérience :

Une expérience substantielle et récente dans la recherche industrielle ou développement expérimental dans une ou plusieurs capacités qui suivent : pétrole et gaz ou fabrication secteur. « Récente » est défini dans les limites des derniers dix ans, « substantielle » est défini comme un minimum de cinq ans d'expérience obtenue par la pratique et dans la gestion de projet ayant une progression vers des postes de responsabilité.

Description du poste et fonctions :

Encouragement aux entreprises de toutes tailles de tous les secteurs industriels dans la région des prairies à profiter de l'incitatif financier fourni par le programme de la recherche scientifique et du développement expérimental (RS&DE). Les conseillers ou conseillères en recherche de technologie révisent l'efficacité revendiquée et déterminent si les travaux satisfont aux critères d'admissibilité de la recherche scientifique et du développement expérimental. Le programme RS&DE est la principale source de financement fédéral à la recherche et au développement industriel au Canada. Chaque année, environ 11 000 demandes de crédits d'impôt totalisant environ 1,8 milliard $ sont reçus à l'échelle nationale.

Qui peut poser sa candidature :

Les personnes qui travaillent ou qui résident dans les villes de Calgary (Alberta), Edmonton (Alberta) ou de Winnipeg (Manitoba) et zone environnante dans une proximité d'un rayon de 250 km de chaque ville.

Langage : Anglais

Date limite de réception des candidatures : le 8 mars 2006

Autre information :

Travaillez dans un milieu intellectuellement stimulant, qui offre d'excellents avantages sociaux. La semaine de travail est de 37,5 heures.

Veuillez nous faire part de toute aide technique ou de toute autre disposition particulière nécessaire pour l'une ou l'autre des étapes du processus de sélection.

Vous devez montrer clairement dans votre demande de quelle façon vous répondez aux conditions préalables. Les personnes intéressées doivent postuler en ligne aupres de la Division des ressources humaines et envoyer leur demande, lettre de présentation ainsi qu'une preuve d'éducation (copie du diplôme et transcription) par télécopieur au (403) 691-7437.

Le bassin de candidats et candidates créé à l'issue de ce processus de sélection pourra servir à doter des postes temporaires ou permanents.

Pour plus d'information sur le processus de sélection, le besoin en dotation, ou pour postuler en ligne, visitez notre site Web www.cra-arc.gc.ca/menu-f.html. De cet emplacement, choisissez : **Possibilités de carrière** puis **Index des postes à l'ARC** puis **Tous les postes** de la liste d'options à gauche de la page pour trouver cette référence.

L'ARC remercie toutes les personnes qui auront postulé. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape de sélection.

Nous encourageons l'équité en matière d'emploi.

Canadä



YOUR STAFFING PARTNER

Analyste dans un service de dépannage

Bilingue (français/anglais)

Poste à durée déterminée à pourvoir immédiatement

La personne choisie doit faire preuve d'aptitudes exceptionnelles en service à la clientèle tout en fournissant un soutien technique bilingue et rapide aux clients s'adressant au service de dépannage. Nous recherchons des professionnels ayant un diplôme universitaire ou des études postsecondaires adéquates. Les candidats et candidates doivent aussi avoir des connaissances approfondies du système d'exploitation Windows ainsi que de solides compétences d'analyse, un excellent souci du détail, la capacité de travailler en mode multitâche dans un environnement très dynamique, ainsi que d'excellentes compétences en communication écrite et verbale. Dans le cadre de ce poste, on offre un entraînement complet ainsi que des possibilités de croissance et d'avancement dans une entreprise nationale bien connue située au centre-ville de Winnipeg. Le salaire débutant est de 14 $ l'heure.

Veuillez envoyer votre demande à :

T. Flynn
943-8649 (téléphone)
943-0060 (télécopieur)
Courriel : tflynn@pinnaclestaffing.ca

Recyclez ce journal!



Cherchons une personne bilingue pour le poste de

COURTIER D'ASSURANCES

Le poste exige une certification de IWS (Autopac). Pourrions donner l'entraînement au candidat retenu.

Date d'entrée en fonction flexible.

Salaire à négocier.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **à Serge Balcaen, au plus tard le 15 mars, par télécopieur au (204) 233-2146**

Ou par courriel à : serge.forestin@mts.net.

Renseignements : (204) 237-8434.



notre personnel : une force vive

notre diversité fait notre fierté

Offre d'emploi

Gouvernement du Manitoba

Registraire bilingue – A01, Finances,
Commission de la location à usage d'habitation
Numéro de l'annonce : 15756
Échelle de salaire : de 38 545 $ à 45 297 $ par an
Date de clôture : Le 13 mars 2006

Qualités requises : La personne choisie doit être bilingue (français et anglais) et posséder des connaissances approfondies ainsi que de l'expérience dans le domaine juridique. Elle doit aussi connaître les instances et les procédures quasi-judiciaires. D'autres combinaisons de formation ou d'expérience peuvent aussi être considérées. La personne doit avoir de grandes aptitudes à la communication orale et écrite qui lui serviront pendant l'analyse, l'édition et le traitement de documents juridiques de tout genre. Elle doit démontrer des capacités en gestion du temps afin d'organiser efficacement les tâches de travail dans un milieu de travail occupé et très exigeant. La personne choisie doit avoir de grandes aptitudes en matière de relations interpersonnelles, d'analyse, de prise de décision et de résolution de problèmes. Elle doit posséder une vaste expérience dans l'utilisation d'applications informatiques et des compétences en cette matière, plus particulièrement MS Office Word, Outlook, et des logiciels de travail fonctionnant à partir de Windows. Il est préférable que la personne connaisse les lois et les règlements concernant la location à usage d'habitation. De l'expérience en supervision est un atout.

Fonctions : Il s'agit d'un poste supérieur, dans les domaines technique et juridique, avec un travail de nature paraprofessionnelle. Les fonctions de ce poste comprennent la recherche juridique, l'analyse et l'édition de documents juridique, y compris les décisions et les ordres rendus au cours des audiences, pour veiller à ce qu'ils ne contiennent pas d'erreur, que la grammaire soit juste et qu'ils soient conformes à la *Loi sur la location à usage d'habitation*. La personne choisie sera responsable de la coordination des fonctions administratives au cours des activités quotidiennes de la Commission. Elle accueillera les appels, les examinera et veillera à ce qu'ils soient tous déposés conformément à la *Loi*. Elle analysera les types d'appels, repèrera les préoccupations, déterminera les priorités lorsqu'elle établira le calendrier des audiences. Elle veillera à ce que la signification soit effectuée à toutes les parties à l'appel. Elle compilera et tiendra à jour les statistiques et les précédents, y compris tous les cas de la Cour d'appel. La personne choisie assurera la liaison entre la Commission et les avocats du ministère de la Justice. Elle sera responsable de la formation, de la supervision et de la direction de subordonnés afin de veiller à ce que les services offerts au public et au personnel supérieur soient efficaces et rendus en temps opportun.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante :
Finances Manitoba
Service des ressources humaines
379, Broadway, bureau 304
Winnipeg (Manitoba) R3C 0T9
Téléc. : (204) 945-4907





Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Nous tiendrons compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. Nous encourageons les candidats à indiquer sur leur lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitae s'ils font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles ou les personnes handicapées.

Manitoba
Bâtir l'avenir

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu HENRI LUCIEN GAGNE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 185, boulevard Provencher, bureau 25, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G4, le ou avant le 24e jour de mars 2006.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 15e jour de février 2006.

F. R. AVANTHAY
Procureur de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue VIVIAN AGNÈS BARRÉ, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 31e jour de mars 2006 de sorte qu'après cette date l'actif de ladite succession sera remis aux héritiers en tenant compte seulement des réclamations dont l'exécuteur aura été notifiées.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour de février 2006.

Cabinet d'Avocats
R.E. Teffaine, Q.C. / c.r.
Law Corporation
Procureurs de la succession

MESSAGE IMPORTANT

Veuillez noter que l'adresse courriel de *La Liberté* est :
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Pour consulter les articles en ligne dans le réseau Internet, visitez l'adresse suivante :
journaux.apf.ca/laliberte

Merci d'apporter ces changements à vos carnets d'adresses électroniques.

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 17 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

À VOUS QUI ÊTES ÉCRIVAIN, votre livre a une place pour être affiché dans mon petit magasin sur Internet. Il apportera une nouvelle variété parmi les autres déjà là. Un écrivain local pourrait devenir intéressant pour certains clients. Pour plus d'informations veuillez composer le (204) 661-5246.
499-

RECHERCHE

RECHERCHE : Famille (2 adultes, 2 enfants) cherche à louer un chalet à la Plage Albert (juillet et août) pour 2 à 4 semaines. Veuillez contacter Monique au 488-4001.
489-

URGENT : Serveur ou serveuse, 18 ans et plus. Disponible les midis de la semaine. Bilingue. Possibilité d'heures en soirée. Pour restaurant dans Saint-Boniface. Alladin Pizza Chez Sophie. Tél. : 235-0353 jusqu'à 21 h (sauf entre 14 h et 16 h).
498-

DÉSIRE LOUER GARAGE chauffé à Saint-Boniface pour y faire travaux sur véhicules personnels. Prix doit être abordable. Richard au 794-8326.
500-

À VENDRE

MAISON À VENDRE : La Broquerie. Maison neuve, 1 400 pi² « cabover », 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, plancher de bois franc, céramique et tapis. Cuisine ouverte avec îlot porte-partio, sous-sol 70 % fini, garage double attaché, situé sur 2 acres tout près du terrain de golf La Vérendrye, possession immédiate, Claude Jolicoeur, Century 21, Carrie.com. Tél. : 987-2100.
490-

À LOUER

À LOUER : Maison située au 300, boulevard Provencher, Saint-Boniface, 3 chambres à coucher, garage, frigo, poêle, laveuse, sécheuse, air climatisé, balcon, non fumeur, pas d'animaux. 850 $/mois services compris. Disponible le 1er avril 2006. Composez le 253-5259.
494-

MAISON TRÈS PROPRE À LOUER : située à Saint-Boniface très près du CUSB et de l'Hôpital général Saint-Boniface, 2 372pi², 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, garage double, jardin, grand terrain clôturé, frigo, poêle, lave-vaisselle, laveuse, sécheuse, aspirateur central, système d'alarme, air climatisé central, balcon, non fumeur, pas d'animaux, 1 350 $/mois plus services. Disponible le 1er mai 2006. Composez le 253-5259.
496-

Nécrologie

Sœur Marie-Blanche Mathieu

(sœur Marie-Alma), Fille de la Croix

Le vendredi 10 février 2006, sœur Marie-Blanche est retournée paisiblement à la Maison du Père à l'âge de 99 ans et 10 mois. Elle résidait au Foyer Valade depuis le 15 mars 2001. Elle fut précédée dans la mort par ses parents, Joseph et Marie-Alma Rondeau; sa sœur Antoinette et deux beaux-frères, Émile Fouquet et Darryl Morse. Elle laisse dans le deuil un frère, Charles (Anita Granger); quatre sœurs : Flore, Marcelle, sœur Alice, m.d.m et Marie-Jeanne (Henri Campagne) ainsi que des nièces, des neveux, des petites-nièces, des petits-neveux et Deanna, une jeune femme qui avait une place spéciale dans le cœur de la sœur. C'est une enfant qu'elle a pratiquement élevée. Cette dernière était présente au chevet de la sœur au moment de sa mort.

Marie-Blanche est née à Montcerf (Québec), le 14 avril 1906 pour ensuite déménager avec sa famille à Willow-Bunch (Saskatchewan). En 1924, elle commença deux années de formation à la vie religieuse chez les Filles de la Croix à LaPuye (France) pour revenir ensuite au Canada où elle se dévoua sans compter au service du peuple de Dieu. Elle a vécu son engagement chez les Filles de la Croix pendant 79 ans.

Sœur Marie-Blanche était très douée. Elle a partagé ses dons avec plusieurs personnes, enfants et adultes. Son sens de l'humour, ses talents pour la musique, sa simplicité, son humilité et son très grand amour de la Création lui ont permis de nourrir des relations durables avec beaucoup de monde. Parmi ceux et celles qu'elle a servis avec beaucoup de simplicité, de générosité et d'amour, il est bon de mentionner d'une manière toute spéciale les gens de la réserve White Bear, à Carlyle (Saskatchewan) où elle se dévoua de septembre 1970 à septembre 1986. Les gens de la réserve au sein de laquelle elle vivait l'ont surnommée « la mère de la réserve » et elle aimait les appeler sa « famille ». Elle répétait souvent que ces 16 années passées dans la réserve avaient été les meilleures années de sa vie.

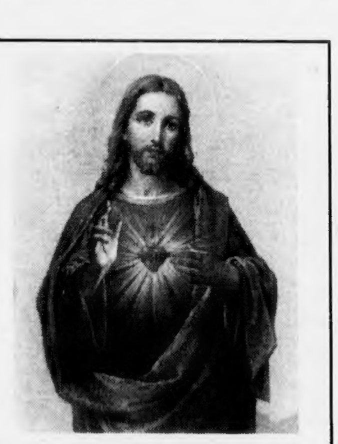
Pendant sa vie et dans ses relations avec les gens, sœur Marie-Blanche n'était pas trop embêtée par le langage différent, les différences ethniques, culturelles ou régionales. Cette femme toute simple et effacée parlait le langage du cœur et ses paroles étaient l'écho de la poésie et la sagesse de la Création. Ceux et celles qui avaient des oreilles pour entendre, entendaient et comprenaient. C'était peut-être son plus grand don pour nous tous.

Chère sœur Marie-Blanche, vous pouvez reposer en paix en récoltant les fruits de votre générosité dans les travaux que vous avez remplis avec tant d'ardeur et d'amour. N'oubliez pas de vous souvenir de nous auprès de Dieu.

Les Filles de la Croix veulent exprimer leur gratitude au personnel de la Maison provinciale et celui du Foyer Valade pour leur délicatesse et leur attention auprès de notre sœur. Leur dévouement a été très spécial et apprécié.

La veillée de prière a eu lieu le lundi 13 février dans la chapelle de la Maison provinciale, 66, avenue Moore, Winnipeg, et la messe des funérailles a eu lieu le mardi 14 février au même endroit. La messe a été présidée par M. l'abbé Fernand Desjardins et les concélébrants, le père Roland Tessier, o.m.i. et l'abbé Robbie McDougal. L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de Saint-Adolphe (Manitoba).

LeClaire Brothers étaient en charge des arrangements.

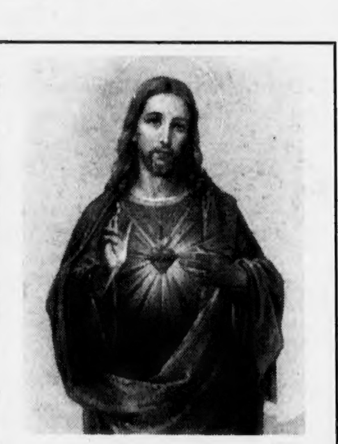


Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

D.Q.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

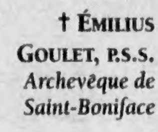
Y.Q.

Coût des Prières au Sacré-Cœur

Sans photo : 22,47 $

Avec photo : 37,45 $

Chronique RELIGIEUSE





† Émilius Goulet, P.S.S.
Archevêque de Saint-Boniface

Les pratiques du Carême ou Le jeûne qui plaît au Seigneur

« À chacun d'examiner sa conscience; elle recèle une voix nouvelle pour notre époque » (Populorum progressio, No 47). Cette exhortation de Paul VI, livrée au temps de Pâques 1967, peut être encore aujourd'hui le fil conducteur pour rechercher le sens de quelques pratiques du carême : le jeûne, l'abstinence, l'aumône et la prière.

Le **jeûne** et **l'abstinence** sont souvent liés l'un à l'autre; ce sont pourtant deux pratiques distinctes. Le jeûne est l'abstention volontaire, totale ou partielle, de nourriture pendant une période déterminée. L'abstinence se réfère à la nature ou au type d'aliment ou de boisson qu'on s'abstient de manger ou de boire, par exemple la viande ou l'alcool. Les deux peuvent aussi revêtir d'autres formes, comme la privation du tabac ou d'autres plaisirs agréables aux sens. Ils peuvent être inspirés par des motifs très variés. Ainsi, le jeûne attire l'attention, par exemple dans le cas du jeûne de protestation, appelé grève de la faim; il est souvent prescrit à titre médical; il prépare la fête; il aide à la prière; il contrebalance les excès alimentaires et purifie des péchés commis.

Toutefois, la sobriété, l'austérité et la privation des aliments peuvent sembler anachroniques dans notre société d'aujourd'hui, qui fait du bien-être et de l'abondance son point d'orgueil. Mais la satiété risque de nous rendre insensibles aux appels de Dieu et aux besoins de nos frères et sœurs. Pour le chrétien, le jeûne authentique n'est pas une prouesse ascétique, ni une démonstration pharisaïque de justice ou de sainteté, mais le signe de la disponibilité au Seigneur et à sa Parole. Se priver de nourriture, c'est montrer qu'elle est l'unique nécessaire, c'est accomplir un geste prophétique face à une société de consommation, qui de façon subtile et continuelle suscite de nouveaux besoins et crée autant de nouvelles insatisfactions. Prendre ses distances vis-à-vis de tant de choses futiles et vaines signifie rechercher l'essentiel : mettre humblement sa confiance dans le Seigneur, créer des espaces de résonance à la voix de l'Esprit. Par conséquent, le jeûne authentique concerne l'être humain tout entier et exprime la conversion du cœur.

« Se renier soi-même » traduction plus exacte que *« renoncer à soi-même »* (Mt 16,24), signifie ne plus se connaître, se sacrifier, accepter de ne plus être. Il ne s'agit pas de se résigner, de devenir blasé et indifférent, parce qu'on n'a plus le goût de vivre ou qu'on a perdu le sens de la vie. C'est tout le contraire : il s'agit d'une action libre, réfléchie; on donne quelque chose de moindre en échange de quelque chose de plus grand; en somme, c'est imiter Jésus qui s'est vidé de lui-même et anéanti (cf. Ph 2,6). C'est l'abandon total de l'amour; c'est cesser de se considérer comme le centre de tout et la valeur suprême. Dans un tel détachement de soi, le Christ accomplit encore sa victoire sur le mal et renouvelle l'être humain à sa propre ressemblance.

Au sein du Peuple de Dieu, le jeûne fut toujours considéré comme une pratique essentielle à l'esprit religieux; en effet, dans la pensée hébraïque, la privation des aliments et en général de tout ce qui plaît aux sens, était le moyen idéal pour exprimer à Dieu dans une prière de supplication la totale dépendance à son égard, le désir de se voir pardonné et le ferme propos de changer de conduite. Bien plus, face à l'aspect formaliste que le jeûne avait instinctivement pris, les prophètes ont rappelé le primat de l'amour de Dieu et du prochain. *« N'est-ce pas plutôt ceci le jeûne que je préfère : défaire les chaînes injustes, délier les liens du joug; renvoyer libres les opprimés et briser tous les jougs? N'est-ce pas partager ton pain avec l'affamé, héberger chez toi le pauvre sans abri, si tu vois un homme nu, le vêtir, ne pas te dérober devant celui qui est ta propre chair? »* (Is 58, 6-7). Il n'y a donc pas de pratique religieuse valable, sans la conversion du cœur. Le véritable jeûne attendu par Dieu, c'est que l'être humain fasse régner la justice et la fraternité. Ce jeûne est source de lumière et de vie.

Dans l'acte de l'Église qu'est le jeûne, le Seigneur est présent; sans cette présence, les œuvres humaines ne seraient que vanité et vaine gloire. Par la force de cette présence, le jeûne de l'Église n'est pas triste et lugubre, mais joyeux et festif. En jeûnant, l'Église manifeste son ouverture totale à la grâce du Seigneur; elle exprime sa vigilance et attend le retour de son Époux (cf. Mc 2, 18-22; Mt 9, 14-15; Lc 5, 34-35). Si d'une part l'Époux est toujours présent à son Épouse, d'autre part cette présence n'est pas encore complète; elle doit donc être préparée et attendue. Le vrai jeûne est donc celui de la foi, la privation de la vision de l'Époux et sa recherche permanente. La rupture complète du jeûne aura lieu, lorsque tous seront assis au banquet du Royaume (cf. Is 25, 6).

L'aumône, c'est le fruit du jeûne et des privations qui lui sont rattachées. En effet, elle fait don aux nécessiteux de ce qui a été économisé grâce au jeûne et à l'abstinence. *« Il faut aussi que notre libéralité se montre plus bienfaisante envers les pauvres et ceux qui sont accablés par toutes sortes de malheurs, afin que de nombreuses voix rendent grâce à Dieu, et que le réconfort donné aux indigents vienne recommander nos jeûnes. Aucune générosité de la part des fidèles ne réjouit Dieu davantage que celle qui se prodigue en faveur de ses pauvres; et là où il rencontre un souci de miséricorde, il reconnaît l'image de sa propre bonté. »* (Saint Léon le Grand)

De nos jours, l'aumône chrétienne s'associe de plus en plus à l'engagement pour la justice et la réorganisation des systèmes sociaux. Ainsi, convie-t-elle les disciples du Christ dans l'effort qui s'accomplit à l'échelle mondiale en faveur de l'établissement d'un nouvel ordre social. C'est en ce sens que les initiatives individuelles et communautaires pour un « *Carême de partage* » sont tout à fait louables. Sommes-nous prêts à soutenir de nos deniers les œuvres et les missions organisées en faveur des plus pauvres? À payer davantage d'impôts pour que les pouvoirs publics intensifient leur effort pour le développement? À acheter plus cher les produits importés pour rémunérer plus justement le producteur? À nous expatrier nous-mêmes au besoin, si nous sommes jeunes, pour aider la croissance des jeunes nations (cf. *Populorum progressio*, No 47)? Si oui, notre participation à la Cène du Seigneur devient alors un geste de pauvreté, de repentir, d'espérance, d'annonce de sa venue. Celui qui participe sérieusement à la Passion du Seigneur, présent encore aujourd'hui dans les pauvres de ce monde, sait que son retour personnel au Père, tout aussi bien que celui de la communauté, est déjà commencé et que de la mortification de la chair peut faire fleurir l'Esprit de résurrection et de vie éternelle.

La **prière** est un entretien familier avec Dieu; elle est communication et union avec Dieu; elle tire aussi son origine du jeûne qui fait vivre l'être humain de la Parole de Dieu. En effet, la prière authentique naît seulement de l'écoute assidue de la Parole de Dieu, surtout pratiquée en groupe. Au temps du Carême, les individus, les familles et les communautés chrétiennes se recueillent plus souvent autour de la Parole de Dieu; ils trouvent de nouveaux espaces de temps pour l'écoute de l'Écriture; par exemple, ils veulent bien faire taire la télévision un soir ou l'autre; ils répondent ainsi au Dieu de l'Alliance par leur « Amen » prononcé à l'unisson.

Dans le sillage de la page d'évangile du Mercredi des Cendres, on peut vérifier les composantes d'une vie de foi authentique : charité fraternelle, prière et jeûne. *« Il y a trois actes en lesquels la foi se tient, la piété consiste, la vertu se maintient : la prière, le jeûne, la miséricorde... Le jeûne est l'âme de la prière, la miséricorde est la vie du jeûne. Que personne ne les divise : les trois ne peuvent se séparer... Celui qui prie doit jeûner... Celui qui pratique le jeûne doit comprendre le jeûne : il doit sympathiser avec l'homme qui a faim, s'il veut que Dieu sympathise avec sa propre faim.* (Saint Pierre Chrysologue)

Toi qui cherches le Royaume, écoute : l'amour, voilà le Royaume; il est promesse de vie, appel de liberté, il est présence de l'éternité au cœur du temps.

HAÏTI

« Un scrutin prometteur et encourageant »

Observateur du premier tour des élections en Haïti, l'avocat David Matas garde l'impression optimiste d'un scrutin « prometteur et encourageant ».

François CAVAILLÈS

« J'ai observé le jour du premier tour des élections en Haïti en visitant 16 bureaux de vote à Port-au-Prince, et ce que j'ai vu me paraît prometteur. Les gens voulaient voter et avoir un scrutin équitable », constate David Matas. Avocat des droits de la personne, il a participé à la Mission internationale d'évaluation des élections en Haïti (MIEEH) composée par huit pays, le Canada en tête.

« Je n'ai remarqué aucune injustice et aucune tentative de manipulation ou de corruption, poursuit-il. Le pire problème qui m'est apparu a été la très longue attente des foules de votants. Mais c'est un signe de réussite en quelque sorte, c'est encourageant. »

David Matas ne rapporte même aucun acte violent, bien qu'il avoue savoir qu'il y en a eu.

Il affirme aussi s'être senti bien accueilli en tant que Canadien. « Les officiers en charge des élections étaient contents de voir une supervision internationale qui pouvait leur apporter de la crédibilité et faire en sorte que le scrutin soit plus efficace ainsi », dit le juriste.

Des problèmes techniques, logistiques et de communication ont tout de même jalonné son travail pendant une semaine dans la capitale haïtienne.

Ainsi, l'absence d'électricité a forcé le report du décompte de la soirée du 7 février au lendemain matin.

Pour échanger avec la population, le recours à un interprète créole a été nécessaire, tandis que le mauvais système de télécommunications a rendu les appels difficiles.

En ce qui concerne les lieux de vote, David Matas trouve discutable la centralisation décidée pour des raisons sécuritaires. « Plutôt que de les éparpiller à travers le pays, on a regroupé les bureaux de vote dans des centres de vote », explique-t-il. Sur les quatre centres qu'il a visités, deux lui ont paru trop petits.

« En moyenne, pour 400 électeurs, il y avait cinq officiers, un vice-président, un président, un garde du corps, un agent de sécurité et deux secrétaires », ajoute l'observateur.

Allégations de fraude

Une semaine après le scrutin, le candidat arrivé en tête des suffrages a contesté les résultats qui impliquaient alors un second tour. (1) René Préval a parlé de fraudes massives, en faisant état de bulletins de vote à son nom retrouvés aux ordures (information relayée par les médias internationaux, et à l'origine d'une enquête en Haïti).

« Je n'ai vu personne jeter des bulletins, assure David Matas. Ce n'est même pas certain que ces faits soient vrais! Ces allégations de fraude ne portent pas sur la période du vote, mais sur celle du comptage. Que des bulletins de vote aient été jetés montre au moins que des gens ont pu voter. Ces bulletins ont pu être mal conservés. Ils ont d'abord été comptés aux centres de vote. Puis, ils sont allés aux départements. Or, je n'ai pas du tout visité ces endroits. Il y a peut-être eu un problème là-bas. » Le mandat de David Matas pour la MIEEH était d'observer le déroulement de la journée des élections.

Par-delà les soucis matériels, la bonne volonté des Haïtiens ne lui a laissé aucun doute. Il s'agit de sa troisième mission du genre, après l'Afrique du Sud en 1994 et l'Ukraine en 2004. « Les conditions de ce type de travail sont difficiles, admet-il. Mais je vise à promouvoir les droits de la personne où je veux, quand je veux. Et la démocratie est la clé de voûte de ces droits. »

À son retour au Canada, David Matas a, par ailleurs, été nommé Personne de l'année par la société Brotherhood Inter-Faith, qui réunit des représentants des communautés catholique, musulmane, juive, italienne et chinoise.

(1) Au final, René Préval a été élu président au premier tour.

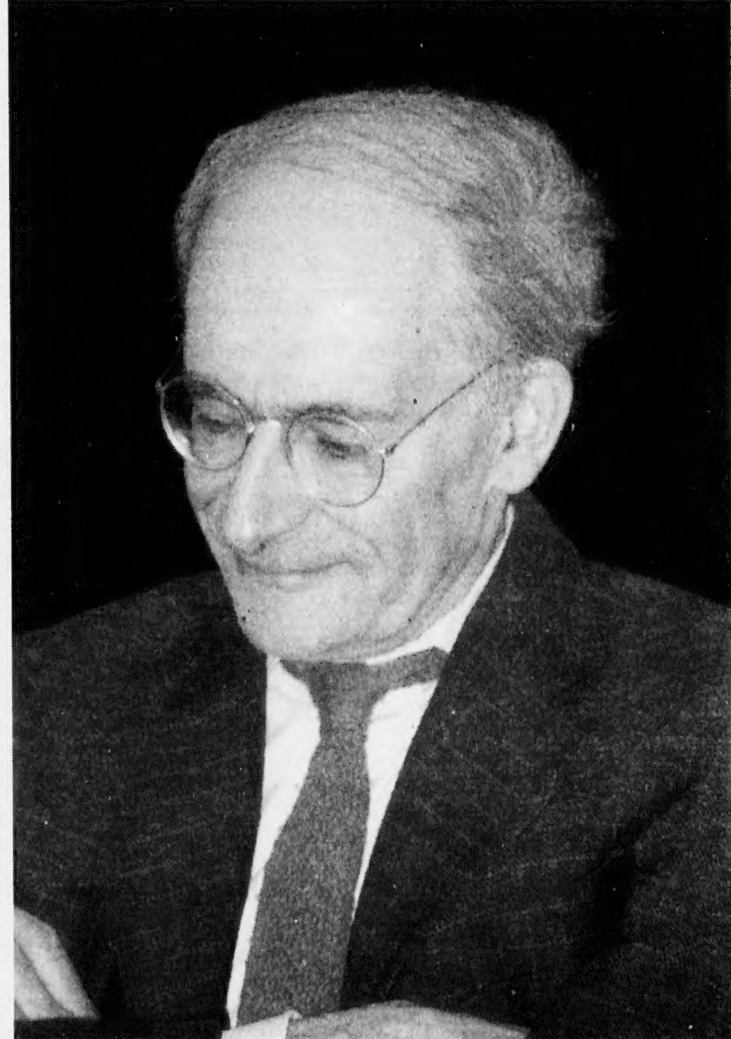


Photo : Gracieuseté David Matas

L'avocat des droits de la personne, David Matas.

Incertitudes dans la communauté haïtienne

La communauté haïtienne du Manitoba demeure dans l'incertitude quant à l'avenir politique de son pays d'origine.

« La situation est difficile. D'un côté, le pays est très pauvre et un second tour aurait coûté très cher. Mais selon le strict principe de la majorité absolue, on aurait peut-être dû en avoir un, estime le professeur à l'Institut collégial Saint-Pierre de Saint-Pierre-Jolys, Bathélémy Bolivar. L'élection de René Préval paraît bonne d'un point de vue pragmatique, mais elle ne le sera peut-être pas de façon durable. Je me demande si elle va rallier tout le monde. »

Bathélémy Bolívar espère que René Préval saura prendre les décisions adéquates. « Dans l'état actuel des choses, pour gouverner, il faut à René Préval une majorité plus large que celle obtenue au premier tour », pense l'enseignant, qui a suivi de très près les événements en Haïti en lisant chaque jour, sur Internet.

« Le chaos a bloqué le pays pendant près d'une semaine. En général, les écoles ont dû fermer, et certaines entreprises aussi. Mes amis vivant sur l'île m'ont décrit un climat de peur », raconte une jeune maman de Winnipeg, Carla Sleury-Charles.

« On aime toujours son pays d'origine, mais on éprouve aussi beaucoup de déception dans ces moments-là, car on voudrait la sécurité et la paix. Enfin, je suis tout de même contente que les élections se soient bien passées, dans l'ensemble », dit-elle.

Il reste beaucoup d'appréhension en Haïti, selon Carla Sleury-Charles, qui reste inquiète pour l'avenir du pays : « Ça risque de tourner au vinaigre. Que se passera-t-il si les gens dans la rue ne sont pas d'accord avec le nouveau président? ».

À VOTRE SERVICE

SERVICES



ENTREPRISES RIEL INC.

Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert.

Gérald Dorge
Directeur général
140-614, rue Des Meurons, Saint-Boniface R2H 2P9
Tél. : 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel : info@entreprisesriel.com



Marcel Verrier

RÉNOVATIONS Fenêtres • Portes

Aucun intérêt ou paiement pendant 12 mois A.D.C.

Emprunt Plan d'Hydro
Estimation gratuite

All Canadian Window & Door — JELD-WEN

1740, rue Saint-James
779-6900 • Cell. : 999-6995

www.allcanadianrenovations.ca





AGENT IMMOBILIER
Service bilingue
RE/MAX performance realty
NICOLE LANDRY MILNER
(204) 255-4204




- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ

405, rue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

GUY VINCENT TAEKWONDO

Programmes hommes · femmes et enfants

487-3687
Courriel : guytkd@mts.net

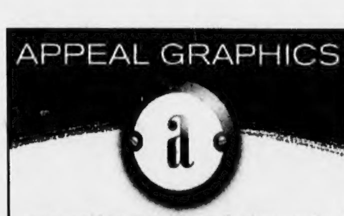
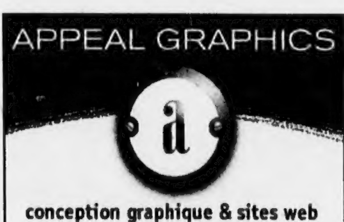
Confiance · Intégrité · Modestie · Contrôle de soi

WHS WINNIPEG HOME SERVICES

Service 24 heures • Chauffage • Climatisation • Réservoir d'eau • Entretien annuel • Nettoyage des conduits

Aimé Fillion
Services de confort au foyer
Cellulaire : (204) 782-8933

APPEAL GRAPHICS

conception graphique & sites web

tél 204.989.5250
service@appealgraphics.com



AGENT IMMOBILIER

Service en français et en anglais



ROYAL LEPAGE
Top Producers Real Estate

FRED PELOQUIN
(204) **989-6900**



P•M•C DESAULNIERS
INSURANCE BROKERS / COURTIERS D'ASSURANCE

MAISON • LOCATAIRE • COMMERCIALE

ASSURANCE P•M•C
129, rue Goulet
Saint-Boniface (Manitoba)
Téléphone : (204) 233-2828
Télécopieur : (204) 233-5242
al@pmc-insurance.com
www.pmc-insurance.com



AL CARRIÈRE

ASSURANCE P•M•C DESAULNIERS
B-390, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Téléphone : (204) 233-4051
Télécopieur : (204) 233-4434
info@desaulniersinsurance.ca
www.desaulniersinsurance.ca




« La tradition d'excellence continue »

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

Robert V. Dupuis, BA, CFP
Planificateur financier agréé

1345, chemin Waverley, bureau 100
Winnipeg (Manitoba)
R3T 5Y6

TÉL. : 489-4640, poste 259
TÉLÉC. : 489-0688

Groupe Investors

DES SOLUTIONS À VOTRE MESURE
Services Financiers Groupe Investors Inc.

BDO Objectif croissance

Raymond Desrochers, c.a., c.f.e.
Henri Magne, c.a.
Marc Rivard, c.a.
Pamela Dupuis, c.a.
Nicole Gisiger, c.a.
Lucile Griffiths, c.a.
Travis Leppky, c.a., c.i.s.a.
Mona Marcotte, c.a.
Chantal St. Pierre, c.a.

BDO Dunwoody s.r.l.
Comptables agréés et conseillers

Winnipeg (MB) R3C 4L5
Téléphone 204 • 956 • 7200
Télécopieur 204 • 926 • 7201
Sans frais 1 • 800 • 268 • 3337
www.bdo.ca

Michelle SMITH
CFP

Assurances et Investissements



Consultante en planification financière

93, avenue Lombard, pièce 333
Winnipeg (Manitoba) R3B 3B1
Tél. : 975-5030 ou 1 (877) 528-3815
Téléc. : 975-5357
Courriel : michelle.smith@shawcable.com

Fonds mutuels distribués par :
GESTION FINANCIÈRE WORLDSOURCE

ASSUREURS

ASSURANCES LAVERGNE

téléphone : (204) 433-7758
télécopieur : (204) 433-7181

www.placelavergne.com
Saint-Pierre-Jolys

OUVERT JUSQU'À 20H LES JEUDIS.

AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

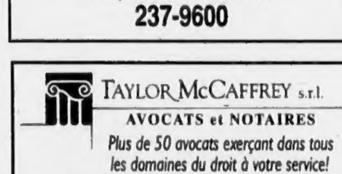
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925-1900
Fax: 925-1907



TAYLOR McCAFFREY s.r.l.
AVOCATS et NOTAIRES
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
alaurencelle@tmlawyers.com
• avocat et notaire accrédité auprès du consulat général de France à Toronto
• droit commercial et corporatif
• droit des affaires / entreprises
• vente / achat de maison
• testaments et successions.

Me MARC E. MARION
mmarion@tmlawyers.com
• droit fiscal.

Me JOHN MYERS
jmyers@tmlawyers.com
• droit d'auteur • propriété intellectuelle • marque de commerce • litige général.

Me PATRICK RILEY
priley@tmlawyers.com
• litige général.

Tél. : 949-1312
Téléc. : 957-0945

AIKINS

AIKINS
J.GUY JOUBERT
BARBARA M. SHIELDS

Tél.: (204) 957-0050
www.aikins.com



MG MONK GOODWIN LLP
AVOCATS ET NOTAIRES

Michel L.J. Chartier
Barry L. Gorlick, c.r.
Rhonda M. Hercus

800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

OPTOMÉTRISTES



Abonnez-vous à La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	34,20 $ ☐	37,45 $ ☐
2 ans	57,00 $ ☐	64,20 $ ☐

Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse : ____________
Ville : ____________
Province : ____________
Code postal : ____________
Téléphone : ____________

Je choisis de payer par :
Visa : ____________
MasterCard : ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4